

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Rédaction
Administration :
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales : Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Société éditrice : Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Mais l'Europe technologique...

A Bruxelles comme à Lausanne, l'Europe comme le Liban: une conférence au sommet pour rien?

Depuis 30 ans qu'elle s'interroge, l'Europe n'en finit pas de cultiver son morcellement. Aujourd'hui, les 10 chefs d'Etat des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) réunis à Bruxelles, cherchent, une nouvelle fois, à déterminer des perspectives communes.

Etant aussi chameilleurs que les Libanais, il y a peu d'espoir qu'ils se quittent ce soir avec plus de succès qu'ils n'en ont obtenu, il y a trois mois, à Athènes.

Durant ce laps de temps, peu de choses ont changé, si ce n'est que M. Mitterrand a multiplié ses interventions auprès de ses collègues du Marché commun, qu'il a beaucoup travaillé à l'isolement de la Grande-Bretagne, en vue de faire fléchir la très rigide et intrinsèque Mme Thatcher.

Dans un monde où plus de la moitié de l'humanité crève de faim, l'Europe se débat dans d'inextricables problèmes de surproduction agricole. Dans cet imbroglio, les concessions de la France pour contenir la marée laitière suffiront-elles?...

Mais c'est principalement dans le domaine des technologies que l'Europe devrait concentrer ses efforts, non pour mettre un frein à sa surproduction agricole, mais pour sortir de son sous-développement!

Les composants micro-électroniques entrent, en moyenne, pour 24 francs dans les produits industriels européens, alors que cette moyenne est de... 70 francs aux USA.

Ce n'est toutefois pas le plus grave. Les Européens travaillent avec une micro-électronique simple, démodée. Le retard du Vieux Continent éclate quand on analyse la nature des microprocesseurs utilisés en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Italie. L'Europe, beaucoup plus peuplée que les USA, n'utilise par rapport à eux que 8% des microprocesseurs programmables (c'est-à-dire ultra-sophistiqués).

La capacité financière et intellectuelle existe dans la CEE, mais uniquement dans une mise en commun rapide du savoir.

Faute de quoi, banlieue technologique des USA et du Japon, le tiers monde industriel européen ne sera qu'un bon bassin de sous-traitance.

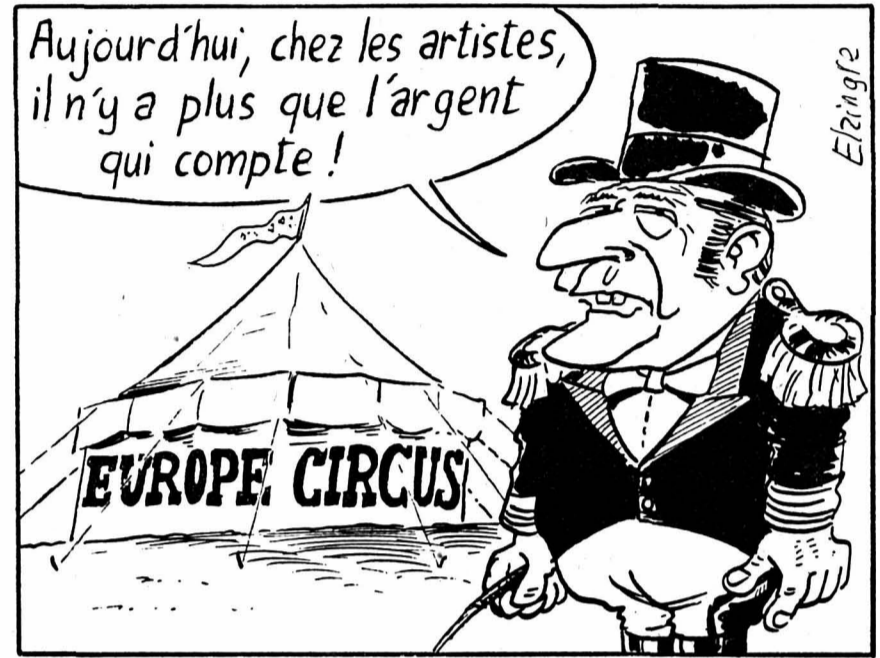
C'est l'un des premiers enjeux du sommet de Bruxelles. C'est le plus déterminant pour l'avenir.

GIL BAILLOD

Le Marché commun dans les choux

M. Mitterrand à Mme Thatcher: «Moi qui croyais que vous étiez venue ici pour faire un effort»

Dès les premières heures de l'ouverture du Conseil européen de Bruxelles, les «Dix» étaient parvenus à une impasse totale hier soir, apparemment en raison de l'attitude du premier ministre britannique Mme Margaret Thatcher.



«Tout maintenant dépend de Mme Thatcher. Mais elle se montre totalement inflexible», a déclaré un porte-parole allemand. Selon ce dernier, le président François Mitterrand aurait dit à la «dame de fer» en séance: «Moi qui croyais que vous étiez venue ici pour faire un effort».

Le premier ministre britannique, à en croire les porte-parole, a de nouveau exposé au Conseil la thèse britannique sur la contribution du Royaume-Uni au budget communautaire, réclamant «sa

ristourne et la mise au point par les «Dix» d'une solution à long terme de la contribution de Londres.

Mme Thatcher a, en effet, fixé hier après-midi un plafond permanent de 500 millions d'écus (un écu égale 0,86 dollar) à la contribution nette de la Grande-Bretagne au budget de la CEE. Elle a déclaré que son gouvernement était prêt à verser aux caisses communautaires une somme annuelle de 400 à 500 millions d'écus, ce qui revient à demander à la

communauté une ristourne de l'ordre de 1,4 milliard d'écus sur la base d'une contribution d'environ 2 milliards d'écus en 1984.

Les neuf partenaires du Royaume-Uni ne sont pas disposés jusqu'à présent à donner à Mme Thatcher un chèque supérieur à 900 millions d'écus. (ats, afp, reuter)

A Biarritz Une auto explose

Un homme a été tué hier peu après 13 h. 30 à Biarritz par l'explosion d'une voiture, qui a fait en outre trois blessés parmi les passants. L'identité de l'homme a pu être établie grâce à un permis de conduire retrouvé près de la victime. Il s'agirait de Rodolfo Sonorza Esteban, 43 ans, né à Madrid.

Les trois blessés, atteints par des morceaux de tôle, ont été transportés à l'hôpital de Bayonne.

Dans le quartier, les vitres, sur un rayon de 100 m., ont été brisées. La tête de la victime a été retrouvée à plusieurs mètres du lieu de l'explosion.

Selon certains témoignages et certains indices, l'explosion se serait produite alors que le conducteur était déjà au volant. La voiture, une R 18 crème, viendrait d'un garage de la région. Les enquêteurs ont retrouvé 8000 pesetas sur les lieux.

L'émotion était assez vive dans les milieux des réfugiés basques espagnols qui habitent à proximité de la rue Victor-Hugo où a eu lieu l'explosion. Bien que très discrets sur cette affaire, les policiers se livrent à quelques hypothèses, notamment celle selon laquelle la victime serait un homme apparenté au GAL, groupe anti-terroriste de libération, tué par sa propre bombe qu'il s'appropriait à aller déposer dans le quartier.

Le GAL a déjà revendiqué depuis décembre dernier l'assassinat de six réfugiés basques espagnols exilés en France.

Le fait que la voiture se soit partagée en deux sous la déflagration accrédiaterait la thèse selon laquelle l'engin explosif était bien dans l'habitacle. De fait, aucune trace n'était visible sur le bitume. (ap)

La prière dans les écoles américaines Réactions passionnées

Une fois de plus, la religion a fait irruption dans la vie politique aux Etats-Unis. Le président Reagan a pris publiquement

seu ont inspiré les pères fondateurs et la religion légitime aussi bien la foi civique que en est le prolongement, que l'«american way of life».

De notre corr. à New York: Louis WIZNITZER

fait et cause pour «le rétablissement de la prière dans les écoles». Ce problème suscite ici plus que jamais des réactions passionnées. Sans doute, la Constitution a clairement séparé l'Eglise de l'Etat et, ipso facto, autorisé le pluralisme religieux qui, avec le pluralisme ethnique et politique, forme la pierre angulaire de la démocratie américaine. Par ailleurs, Calvin autant que Rous-

En 1962 la Cour suprême avait interdit aux enseignants et directeurs des écoles de contraindre les élèves à prier dans les établissements scolaires. Cela dit, les élèves ont le droit de prier à l'école, s'ils le veulent, quand ils le veulent et comme ils le veulent. Simplement, par suite de la décision du Tribunal suprême, il n'incombe pas aux autorités - et en dernière analyse au gouvernement - d'imposer aux élèves un temps, un lieu, un texte, pour prier.

► Page 2

RFA: élections municipales Les ruades de l'opposition en Bavière

L'opposition social-démocrate (SPD) a enregistré un net succès dans les principales villes de Bavière, dimanche, lors des élections municipales, le premier scrutin du genre depuis la victoire du chancelier Helmut Kohl aux législatives de mars dernier, constataient hier les milieux politiques ouest-allemands.

A Munich, la capitale bavaroise, le candidat social-démocrate, M. Georg Kronawitter, a obtenu 48,3 pour cent des voix et devance nettement le maire sortant chrétien-social (CSU) M. Erich Kiesel (44,3 pour cent). Aucun des deux candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour aura lieu le 1er avril.

«CAMOUFLET»

Ce succès de M. Kronawitter, ancien maire de Munich de 1972 à 1978, a «fait sensation», selon l'ensemble de la presse de RFA.

Le journal indépendant de Cologne «Koelner Stadt-Anzeiger» parle d'un «camouflet» pour la CSU du ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss.

La CSU maintient toutefois sa position prépondérante dans les communes de la campagne bavaroise et garde la majorité absolue dans l'ensemble de

l'Etat fédéral. Selon les résultats provisoires, 12 maires de villes bavaroises appartiennent à la CSU (contre 11 en

1978) et six maires (contre cinq en 1978) reviennent au SPD. (ats, afp)



MM. Franz Josef Strauss (à gauche) et Erich Kiesel. Le temps n'est pas au sourire... (Bélino AP)

20.3.84 KEYSTONE
11° -2° 2000m.-1°

M

météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera généralement ensoleillé. La matinée sera très brumeuse en plaine et, l'après-midi, des développements nuageux se produiront en montagne. Sud des Alpes et Engadine: nuageux ou très nuageux et quelques averses. Evolution probable jusqu'à samedi: au nord, assez ensoleillé malgré quelques formations nuageuses. En plaine, le matin brouillard ou stratus partiels. Au sud, quelques éclaircies, mais le plus souvent nuageux avec quelques pluies éparses.

Mardi 20 mars 1984
12e semaine, 80e jour
Fêtes à souhaiter: Herbert, Svetlana, Wulfran

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	6 h. 36	6 h. 34
Coucher du soleil	18 h. 44	18 h. 45
Lever de la lune	22 h. 56	—
Coucher de la lune	8 h. 18	8 h. 45
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,25	750,49
Lac de Neuchâtel	429,15	429,15

S

sommaire

Sauvetage des forêts
Le Conseil fédéral veut aller vite
SUISSE Page 4
Expression
MAGAZINE Page 6
Vidéo et vieilles dentelles
ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

Journées de l'innovation à La Chaux-de-Fonds
Du ressort pour l'avenir
PAGE 15

BIJOUX BONNET

Les Gordiens
design Eric Bonnet

MONDE

E

entre autres

Miracle possible

Dure, dure, la réconciliation libanaise.

Contrairement aux cédres, la plupart de ceux qui participent aux entretiens ont mal vieilli.

Ils sont toujours d'un bois aussi résistant que naguère, certes, mais toujours aussi imperméables aux compromis, à la nécessaire renonciation aux privilèges, à la mise en place de structures nouvelles...

Rabibochage, il y a eu assurément.

Dans un de ses moments de lucidité, Walid Joumblatt a, d'ailleurs, déclaré que les participants risqueraient de se faire écharper s'ils ne rentraient pas au pays avec la signature d'un accord.

Mais que vaut un traité lorsque la volonté de se tenir à ses clauses n'existe pas?

L'inutile tuerie continuera-t-elle donc à saigner le Liban? Le peuple sera-t-il massacré pour la plus grande gloire de quelques roitelets de clans à l'esprit aussi ratatiné que de vieilles pommes de terre?

Malgré les croche-pieds que beaucoup de dirigeants libanais actuels vont tendre à la cause de la paix, quelques rayons d'espoir sont apparus à Lausanne.

Tout d'abord, la stature du leader chiite Nabih Berri a grandi. Bon! ce n'est pas un tendre. Il est âpre dans la négociation. Il ne mâche pas ses mots. Chef du tiers, environ, des Libanais, il a donné toutefois une impression de cohérence, de logique, qui peut faire bien augurer de l'avenir. Le risque évident, c'est qu'il soit dépassé par les extrémistes sensibles aux appels et à l'argent de l'Iranien Khomeiny. Mais dans son ensemble, le Liban est un Etat beaucoup plus séculier que l'ancienne Perse. Que les humiliés d'antan rêvent de participer au pouvoir, c'est un fait. Que certains songent à une revanche, ce n'est pas impossible. De là à retourner au port du tchador, à l'esclavage des femmes, à la barbarie de Xerxès, la marge est immense.

Autre élément positif, l'habileté et le courage d'Amine Gemayel. Dommage que l'ombre de Pierre, son père, obscurcisse ses qualités et fasse douter qu'il puisse passer outre à la piété familiale.

Raison encore de ne pas croire au pire: l'excellente entente qui n'a cessé de régner entre druzes et chiïtes.

On doit le répéter, les uns et les autres diffèrent extrêmement. Comme l'huile et l'eau, il ne sont pas aisés à mélanger. Et, sans être théologiens on peut se demander si les dissemblances entre chiïtes et chrétiens ne sont pas moindres.

Mais si adverses que soient leurs idées, ils ont réussi à rester unis. Avec un Walid Joumblatt qui n'a pas facilité les choses!

Dès lors si l'accord druzes-chiïtes a pu se maintenir, pourquoi le miracle ne serait-il pas réalisé également entre toutes les factions libanaises?

Willy BRANDT

Conférence de réconciliation libanaise à Lausanne Un très vague compromis

Attendue depuis hier à 10 heures, la séance plénière restreinte aux chefs de délégations réunis depuis une semaine à Lausanne-Ouchy a été reportée à cinq reprises pour être finalement fixée à 22 heures.

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, à qui l'on prête l'élaboration d'un document en commun avec le sunnite modéré Saeb Salam, s'est longuement entretenu avec l'observateur syrien Abdel Hallim Khaddam, vice-président de la République.

Un porte-parole de M. Berri a indiqué en début de soirée à un groupe de journalistes que les discussions de la soirée se limiteraient à cinq ou six points. Il n'a toutefois pas voulu en préciser la teneur.

Le porte-parole chiite a estimé que la conférence s'achèverait vers l'adoption de «principes généraux» dont l'application ferait l'objet d'un calendrier qui reste à fixer.

L'ancien président Camille Chamoun, membre du «Front libanais» s'est dit optimiste sur l'issue des travaux de la soirée. Gagnant la salle à manger, il n'a

pas exclu que la conférence s'achève cette nuit encore.

Finalement, on a appris que les chefs de délégations à la conférence étaient tombés d'accord sur un document de compromis.

Selon des sources concordantes, les chefs de factions seraient parvenus à un accord qui se bornerait à l'énoncé de principes généraux.

Dans un premier commentaire, le leader druze Walid Joumblatt considère ce document comme «un vague compromis» qui contient «la promesse de former

un comité constitutionnel destiné à rédiger une nouvelle Constitution à long terme».

La proclamation solennelle de l'accord serait toutefois remise à ce matin. (ats)

A la frontière franco-espagnole Barrage routier

Des routiers français protestant contre l'incendie de camions français par des pêcheurs espagnols de l'autre côté des Pyrénées, ont établi un barrage au poste frontière de Beriadou.

Le trafic entre Hendaye et Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, est paralysé. La police a pris position près du barrage mais n'est pas intervenue.

Les pêcheurs espagnols avaient incendié des camions français pour protester contre l'attaque par la marine française de deux chalutiers espagnols pêchant illégalement dans les eaux de la zone économique française, le 7 mars dernier.

Trois autres camions ont été incendiés hier au Pays basque espagnol. Un magasin d'exposition de Renault a été par ailleurs endommagé dans un attentat à la bombe à Bilbao. (ats, reuter)

Salvador: «Non à la farce électorale»

Des maquisards de l'Armée révolutionnaire populaire (ERP) se sont emparés hier d'un carrefour important de la route panaméricaine, paralysant la circulation, dans le cadre de l'offensive «non à la farce électorale, oui à la guerre populaire» lancée par la guérilla visant à entraver le déroulement du scrutin présidentiel de dimanche.

Selon des voyageurs, des membres de l'ERP - une des cinq organisations regroupées au sein du front Farabundo Martí de libération nationale - ont coupé à l'aube la route près d'El Triunfo, à 100 km. à l'est de San Salvador, empêchant autocars et camions de passer.

Des maquisards avaient barré samedi les trois principales routes du pays, dérochant les cartes d'identité de centaines de voyageurs, qui se voient ainsi empêchés de prendre part au scrutin. (ats, reuter)

La prière dans les écoles américaines Réactions passionnées

Page 1

Le gouvernement, aux termes de la Constitution, doit demeurer neutre, lorsqu'il s'agit de religion.

Ceux qui sont favorable à «rétablissement» de la prière dans les écoles - à commencer par la Majorité Morale et le révérend Jerry Falwell, qui lui sert de figure de proue et de porte-parole - estiment qu'en vertu de la Constitution, l'Etat doit demeurer neutre entre les diverses religions mais pas entre la religion en soi et l'athéisme. L'amendement constitutionnel qui a été soumis au Sénat et qui, s'il est adopté à la majorité des deux tiers (au Sénat, puis à la Chambre, puis aux Assemblées législatives dans deux tiers des Etats) «rétablira» la prière à l'école, spécifie que les enfants ne seront pas forcés de prier.

Mais alors, peut-on se demander, que se passera-t-il concrètement? Proposerait-on aux enfants un texte passe-partout, si vague, religieusement, qu'il n'aura aucun sens? Des enfants juifs, catholiques, bouddhistes, musulmans, fortement minoritaires, qui choisiront de se taire pendant que les enfants protestants diront leur prière, ne se feront-ils pas mal voir et peut-être même, maltraiter?

L'opinion est très partagée à propos de ce problème et les slogans simplificateurs vont bon train. D'un côté les «ennemis de la religion», de l'autre «les bigots et les tartuffes». En fait, c'est Ronald Reagan qui, pour des motifs de pure opportunité électorale, a jeté l'huile sur le feu en intervenant, à plusieurs reprises, et sans mâcher ses mots «contre la mise au ban de Dieu dans les écoles américaines».

N'ayant pas réussi à donner satisfaction à l'aile droite du parti républicain et aux fondamentalistes qui avaient contribué à son élection, à propos de l'avortement et d'autres causes qui leur sont chères, Reagan, pour les rallier une fois de plus à sa bannière, a décidé de mener campagne en faveur du rétablissement de la prière à l'école, sachant parfaite-

ment que cela ne lui coûtera rien puisqu'il faudrait des années pour qu'un amendement constitutionnel soit adopté et qu'il franchisse tous les obstacles dressés sur son chemin.

Au Capitole et dans les médias, des voix se sont élevées pour la taxer d'hypocrisie. «En effet, le président serait plus crédible, quand il invite la jeunesse à prier, s'il donnait l'exemple en la matière et se rendait lui-même à l'église le dimanche», a dit Tip O'Neill, leader de la majorité. En tout et pour tout, le président s'est rendu à l'église neuf fois en trois ans. Et il n'a pas, comme Nixon et Carter, invité des clergymen à venir célébrer un office à la Maison-Blanche.

(L. W.)

Au Soudan: envoi d'AWACS américains

Après le raid aérien de vendredi contre la ville soudanaise d'Omdurman, Khartoum a réclamé la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies tandis que les Etats-Unis et l'Egypte intensifiaient leurs préparatifs pour renforcer la défense anti-aérienne soudanaise.

M. Birido, représentant soudanais aux Nations Unies, a réclamé la réunion du Conseil au cours d'une entrevue avec M. Javier Arias Stella (Pérou), président du Conseil, pour «examiner l'agression commise contre le Soudan par la Libye», a déclaré M. Birido aux journalistes.

Le Soudan accuse la Libye d'avoir bombardé Omdurman, sur le Nil, en face de Khartoum, faisant cinq morts, ce que Tripoli dément.

Les Etats-Unis ont envoyé hier deux avions-radar AWACS en Egypte afin de renforcer la détection anti-aérienne du Soudan et de l'Egypte, liés par un pacte de défense mutuelle. (ats, afp, reuter)

Parlement belge Cap sur l'austérité

La Chambre belge a accordé la confiance au gouvernement de M. Wilfried Martens, entérinant du même coup un plan d'austérité économique draconien destiné à réduire de 250 milliards de francs belges en trois ans (10 milliards de francs suisses) l'énorme déficit budgétaire.

Le gouvernement de coalition du centre-droit a obtenu la confiance par 111 voix contre 93 et une abstention.

Le programme de rigueur visant à ramener le déficit de 12 à sept pour cent du produit national brut en 1987 entrera en application avant l'expiration ce mois-ci des pouvoirs spéciaux permettant au gouvernement de prendre des mesures économiques par décret, sans passer par le Parlement.

Principal point du programme, une modification dans le système d'indexation des salaires sur l'inflation qui entraînera une diminution annuelle de deux pour cent de la valeur réelle des rémunérations et des avantages sociaux pour chacune des trois prochaines années. (ats, reuter)

Prisonniers politiques en Pologne «Leur vie est en danger»

Dans un communiqué publié hier, le syndicat Force ouvrière déclare avoir été informé par un communiqué de Solidarnosc Pologne qui vient seulement de parvenir à l'Occident, de l'évolution dramatique de la situation des emprisonnés politiques en Pologne.

«Le 29 février», déclare le communiqué, «60 miliciens faisaient irruption à la prison de Barczewo pour «mater» les prisonniers politiques qu'y font la grève de la faim à tour de rôle depuis décembre dernier, exigeant le statut de prisonnier politique et, en particulier, le droit pour Edmund Baluka de recevoir la visite de sa femme et de son fils.

«Du 29 février à ce jour, 20 jours se sont écoulés. Que s'est-il passé en 20 jours pour ceux de Barczewo, pour Edmund Baluka, Piotr Bednarz, Wladyslaw Frasyniuk, Tadeusz Kosmosowski, Kropiwnicki, Leszek Moczulski, Andrzej Słowik, Tadeusz Szanski, Romuald Szeremietiew? (...) Leur vie est en danger.

«Faudrait-il se taire, aujourd'hui, après avoir hier salué le combat du syndicalisme libre, celui de Solidarnosc? Quelle personne honnête, quel démocrate pourrait se taire?

«FO, qui vient de décider la constitution d'une commission nationale confédérale d'aide aux syndicalistes polonais (une commission qu'anime Mme Françoise Baluka), ne laissera pas tomber le voile de l'oubli sur ce pays de l'Europe». (ap)

La fuite de la police

La police hexagonale est fréquemment sujette à malaises. Le plus récent vient de voir le jour, avec la publication par l'hebdomadaire «Le Point» d'un rapport confidentiel adressé par le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, au Ministère de l'Intérieur.

La substance de ce document insiste sur le manque croissant d'effectifs, au sein des forces de l'ordre de la capitale.

L'indiscrétion survient au moment où la France frémit sous les coups d'une criminalité apparemment galopante. Elle est en tout les cas dépeinte comme telle, à grands renforts de publicité.

De là à considérer cette divulgation comme issue de la Providence...

D'autant qu'elle se manifeste, en sus, au moment où une importante série de mutations est en passe d'écrêter les rangs de la police judiciaire du Quai des Orfèvres. Les rangs élevés même.

Ces changements d'affectation sont interprétés comme des sanctions, plutôt, destinées à renforcer le pouvoir du Ministère de l'Intérieur sur la police parisienne, que d'aucuns taxent «d'Etat dans l'Etat».

Les langues les plus mauvaises prétendent même qu'aucun gouvernement

n'a jamais réussi à la contrôler complètement. Enfin, ce ne sont que rumeurs...

Curieusement, plusieurs «têtes» des forces de l'ordre de la capitale viennent de Marseille, le jef de Gaston Defferre. Tiens, n'est-il pas ministre de l'Intérieur?

Pour une surprise, c'en est une, que cette conjonction Intérieur - pouvoir - police parisienne - Etat dans l'Etat. Et divulgation.

A croire fielleusement que la magouille y trouverait sa place. Celle d'une lutte d'influences entre le ministère incriminé et cet Etat parallèle, et pourquoi pas, rebelle.

Qui d'une part désamorcerait l'initiative émanant des services de Gaston Defferre, et confirmerait d'autre part sa toute-puissance. En sous-jacence, rien ne s'opposerait à concevoir une opposition satisfaite de cette fuite calculée.

Mais tout ceci n'est qu'affabulation, à l'instar de l'insécurité légendaire régnant dans le métro de la Ville-Lumière...

Pascal-A. BRANDT

Fin des entretiens cubano-angolais

Peu de détails ont filtré

Les présidents Fidel Castro et Eduardo Dos Santos ont eu hier à La Havane une dernière série d'entretiens portant principalement sur les 25.000 soldats cubains en Angola, a-t-on appris de source diplomatique.

Peu de détails ont filtré sur les discussions dont la presse cubaine s'est contentée de dire qu'elles s'étaient déroulées dans un «climat d'amitié et de compréhension mutuelle» et avaient notamment porté sur «une analyse détaillée de la situation internationale», en particulier en Afrique australe.

La position officielle de La Havane est

que les troupes cubaines se trouvent dans l'ancienne colonie portugaise à la demande du gouvernement légal et qu'elles y resteront jusqu'à ce que qu'il leur soit demandé de partir.

Le président Fidel Castro a toutefois confié l'an dernier à un ministre européen en visite à La Havane qu'à son avis le gouvernement Dos Santos s'effondrerait s'il était privé du soutien des Cubains dont le contingent comprend, outre des soldats, plusieurs milliers de techniciens, enseignants et médecins en Angola.

(ats, reuter)

M. Perès, chef du parti travailliste israélien

«Je crois que les prochaines élections ont commencé lundi soir!»

M. Abuhateira, chef du petit parti «Tami» (séparés et orientaux), membre de la coalition «Likoud», a annoncé hier soir à la télévision qu'il déposerait à la Knesset une motion préconisant des élections générales anticipées. Les élections ne sont pas prévues normalement en Israël avant novembre 1985.

M. Abuhateira a justifié cette motion par les inquiétudes que suscite dans le parti, qui dispose de trois sièges à la Knesset, la situation économique du pays. L'alignement des partis d'opposition conduits par les travaillistes avait envisagé de déposer une motion similaire et l'on s'attend à ce qu'il soutienne celle du «Tami».

Si les trois voix du «Tami» font défection au «Likoud», la coalition de M. Shamir ne disposera plus que d'une voix de majorité. Avec l'appui travailliste et le soutien de plusieurs parlementaires indépendants, il semble que la

motion du «Tami» soit pratiquement assurée d'une majorité de 61 voix sur un total de 120 à la Chambre, déclarent les observateurs politiques à Jérusalem.

Interrogé après avoir pris connaissance de la décision du «Tami», M. Shimon Perès, chef du parti travailliste, a déclaré dans la soirée: «Je crois que les prochaines élections ont commencé ce (lundi) soir».

M. Ronni Millo, chef du groupe parlementaire du «Likoud», a précisé qu'il s'entreferait aujourd'hui avec M. Shamir, ajoutant: «Certains dirigeants du Likoud sont, eux aussi, partisans d'élections anticipées».

De son côté, le premier ministre, M. Shamir, y serait opposé. Le gouvernement de M. Shamir a officiellement été investi dans ses fonctions il y a à peine six mois, après une crise politique provoquée par la démission dramatique de l'ancien premier ministre, M. Begin.

(ats, reuter, afp)



Les utilitaires
les plus répandus.

VW, le N° 1, résout la plupart des problèmes de transport.



Golf Caddy



Transporter



VW LT

Golf Caddy

Charge utile maxi.: 670 kg. Essence ou diesel. Pick-up, pick-up à bâche ou hard-top.
Déjà pour fr. 14'800.-

Utilitaire

Nombreuses versions, essence ou diesel.
Déjà pour fr. 19'060.-

VW LT

Nombreuses versions, essence, diesel ou turbo diesel.
Déjà pour fr. 23'540.-

Tous les véhicules utilitaires:

- 1 an de garantie, sans limitation de kilométrage.
- 2 ans d'assurance AMAG Intertours-Winterthur.

Intéressantes offres de leasing pour hommes d'affaires, artisans et chefs d'entreprise. Tél. 056/43 91 91.

Les véhicules utilitaires VW ont de quoi convaincre par leur qualité et leur robustesse!



Importateur officiel pour les utilitaires VW
5116 Schinznach-Bad
et les 560 partenaires V.A.G

Coupon informations. Code: 91001 No.: 184.113.1.f

Veuillez m'envoyer votre documentation sur le modèle suivant:

Nom et adresse: _____

NP, localité: _____
 Prière de découper et d'expédier à:
 AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

VW. Une européenne

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, ☎ 039/26 44 26

LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.

02-2500

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 160

Auguste Bachelin Jean-Louis Roman Neuchâtelois

Par déférence ou plutôt par amitié, Jean-Louis avait conservé l'habitude de consulter son père au sujet du bétail et des semailles.

- Parbleu, garçon, tu es ton maître, on dirait que tu ne sais rien faire à la tête.

- Oh ! c'est seulement pour voir si on a les mêmes idées.

De temps en temps, il montait chez sa mère. Celle-ci ne lui parlait jamais de sa femme. Ces rapports tendus donnaient à leur conversation quelque chose de pénible, le fils craignant de toucher à un sujet qui eût amené un de ces mots aigres auxquels il s'était promis de ne jamais répondre. De cette manière, on arrivait à vivre en bonne intelligence.

Dans l'optimisme de sa nature, il se réjouissait toujours de quelque chose, du labour, de la moisson, des regains et de la vendange. Les tristesses de l'hiver ne l'effrayaient point, on

se reposerait, on chasserait un peu, de temps en temps, il y aurait beaucoup de bécasses à la Côte. Peu à peu, le froid et l'inaction le lassaient: Bah ! disait-il, on va contre le printemps... encore deux ou trois semaines et on est outre. - Les labours vont bien aller, la terre sera bonne, il y a eu de la neige. - Et plus tard: Les orges ont bien germé, l'année va bien... Si seulement je pouvais aller «aux Pierres» pour pêcher des perches !

- Pourquoi ne prendrais-tu pas le temps ? quand le moment sera là, disait Louise.

- C'est que j'aurai probablement une quinzaine à faire avec mon bataillon, vers le mois d'août, ça n'est pas amusant.

- Pourquoi dis-tu cela ? On sait bien que tu ne demandes pas mieux et que rien ne te fait tant plaisir.

- Tu l'as donc deviné ? C'est vrai, seulement ça m'ennuie toujours de te quitter pour longtemps.

Quand il rentrait à la maison, après le travail, de part et d'autre on s'accueillait avec un sourire: - Adieu (Dans la suisse romande, on dit adieu à une personne que l'on aborde et que l'on tutoie), Louise.

- Adieu, Jean-Louis, dépêche-toi, le souper t'attend.

On ne mangeait à la cuisine que lorsqu'on

allumait la lampe et d'ordinaire dans la grande chambre au soleil, car la jeune femme avait besoin de lumière et de chaleur. - La nappe était toujours blanche, ce luxe lui plaisait, et le «ballon» d'étain bien poli, ainsi que la poche à soupe.

- Il fait beau se mettre à table, disait Jean-Louis... et c'est très bon ce que tu me donnes.

Parfois le justicier arrivait à l'heure du repas.

- Vous soupez avec nous, papa, lui disait Louise en mettant son couvert.

- Ma foi ! si on veut, enfants, j'ai besoin de rire un peu.

- Alors, ça ne va pas ?

- Non... je ne sais pas ce qu'il «lui» prend, maintenant, elle est toujours fourrée dans les assemblées (Assemblées religieuses). Elle me dit que c'est à cause de toi; je n'y comprends plus rien.

- C'est peut-être parce que je suis malheureux; eh bien, rassurez-la.

- Puis, elle est toute «gringe» (Triste, ennuyé, chagrin), elle ne parle pas. Ma foi ! ça n'est pas gai... Je suis venu vers vous.

- Vous avez bien fait, père.

- Tu sais, ce vin de 46 que nous avons mis de côté, eh bien, je suis allé au tas, tu ne peux pas t'imaginer comme il s'est bonifié; j'en ai

apporté une bouteille, vous allez le goûter.

- C'est vrai qu'il est excellent.

Une douce joie glissait dans les cœurs et le père racontait des histoires du vieux temps; celle-ci en amenait une autre, puis une autre encore, toutes égayantes, qui amusaient Louise: A la bonne heure ! on peut lui dire le mot pour rire à celle-là, ce n'est pas comme la justicière... elle devient bien «piorne» (Qui se plaint, grognon, pleurard). Enfin. A votre santé ! les enfants.

- A la vôtre ! père.

Madame Tissot continuait son petit commerce. Qu'est-ce que je ferais sans cela ? disait-elle à sa fille qui l'engageait à le remettre, je ne suis pas faite pour être rentière, ouais !... Si je n'entendais pas ma sonnette, qu'est-ce que je deviendrais ? il me manquerait quelque chose. Comme la mère et la fille ne demeuraient pas loin l'une de l'autre, elles purent voisiner, et, le soir, Jean-Louis et sa femme venaient veiller de temps en temps dans l'arrière-boutique où l'on avait passé de si doux moments. N'y aurait-il pas eu de l'ingratitude à l'oublier ?

La vie coulait ainsi sans cahots, avec une régularité qui est bonheur pour quelques-uns.

(à suivre)

SUISSE

Programme d'action de sauvetage des forêts Le Conseil fédéral veut faire vite

Lutte contre les parasites du bois, coupe et évacuation des arbres malades, traitement des peuplements menacés: voilà le programme de l'action de sauvetage des forêts que le Conseil fédéral a adopté hier. Coût de l'opération: environ 150 millions de francs répartis sur les cinq prochaines années. Le gouvernement veut faire vite: ce projet sera débattu par les Chambres déjà durant la session extraordinaire de mai prochain.

La situation actuelle est indubitablement une situation de crise, lit-on dans le communiqué du Département fédéral de l'intérieur. Trois menaces pèsent actuellement sur les forêts. Mal entretenues, les forêts sont la victime de toutes sortes de maladies et parasites. Il y a également les conditions météorologiques qui ont été défavorables ces dernières années: neige mouillée, gel, pluies givrantes, tempêtes, période de sécheresse. Enfin, il y a la pollution atmosphérique qui accélère le dépérissement des forêts.

DEUX NIVEAUX

La Confédération entend intervenir à deux niveaux: lutte contre les parasites et exploitation accélérée des forêts menacées. Une guerre sans merci sera déclarée au «bostryche», parasite particulièrement friand de bois frais. Il faudra mettre en place des pièges à bostryches. Il s'agit d'arbres utilisés comme lieu de ponte par les bostryches. Ces arbres devront être abattus et leurs écorces brûlées pour tuer les insectes et les larves. Exceptionnellement, on pourra utiliser des insecticides.

Les mesures préventives ensuite: les arbres affaiblis et malades devront être abattus et évacués avant même qu'ils soient infestés par des parasites. Cela permettra d'assainir les peuplements et de prévenir les épidémies de parasites. Enfin, la Confédération soutiendra des mesures particulières telles que la prévention des incendies qui pourraient provoquer le brûlage des branches et des écorces.

CANTONS ET CONFÉDÉRATION

Toutes ces mesures ne peuvent être supportées par les seuls propriétaires des forêts. Aussi, la Confédération et les cantons devront-ils verser des contributions. La part de la Confédération sera de 25 à 50% en ce qui concerne la lutte contre les parasites et les mesures préventives (environ 2 millions par année). En outre, l'Etat central prendra à sa charge 10 à 50% des frais de traitement des peuplements endommagés (20 à 30 millions par an). Les cantons - ils ont donné leur accord de principe à ce programme - décideront du montant des subsides qu'ils verseront de leur côté.

Le SIDA l'an dernier Dix-huit cas

Dix-huit cas de SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) ont été déclarés en Suisse entre avril 1983 et mars 1984, a révélé l'Office fédéral de la santé publique dans son dernier bulletin. Cette maladie a causé la mort de 16 personnes. Cependant, tous les cas de SIDA en Suisse n'ont pas été annoncés à l'Office fédéral. C'est la raison pour laquelle ce dernier invite les médecins à déclarer chaque cas, seul moyen de connaître la fréquence de la maladie. Du point de vue statistique, on relève que parmi les personnes atteintes se trouvent 15 hommes, dont 9 homosexuels, et 3 femmes. 13 d'entre eux sont d'origine suisse, et 5 Africains. (ats)

● **Claus Helmut Drese, le directeur de l'Opéra de Zurich, occupera des fonctions analogues à l'Opéra de l'Etat de Vienne.** La décision a été confirmée à Zurich où elle fait l'effet d'une petite bombe. Claus Helmut Drese dirigeait l'Opéra de Zurich depuis la saison 1975/1976 et avait donné à cette scène un rayonnement international. A Vienne, Drese va succéder à Lorin Maazel, au début de la saison 1986/1987.

Dans les arts graphiques Désaccord sur un accord

Le Syndicat du livre et du papier (SLP) ainsi que l'Union suisse des lithographes (USL) exigent une pleine compensation du renchérissement. Lors d'une séance commune, les deux organisations syndicales ont décidé de ne pas entériner l'accord sur la compensation du renchérissement élaboré par l'Office fédéral de conciliation, une institution officielle indépendante de l'administration. C'est ce qu'elles ont indiqué hier dans un communiqué.

A la fin de la semaine dernière, l'Association suisse des arts graphiques

Le Conseil fédéral propose au Parlement d'ouvrir un crédit de 150 millions

Entretien des forêts Largement insuffisant

Deux tiers seulement de la forêt publique sont régulièrement entretenus et exploités.

Selon une statistique publiée hier par le Département fédéral de l'intérieur, 488.000 hectares de la surface forestière appartenant aux cantons et aux communes sont régulièrement exploités. 134.800 hectares sont exploités à intervalles très irréguliers et 98.000 hectares ne seront vraisemblablement pas touchés durant ces quatre prochaines années.

La situation est particulièrement

grave dans les régions de montagne en raison des problèmes de desserte. L'état d'entretien des forêts privées est encore moins bon: les propriétaires privés renoncent généralement à soigner leurs bois lorsque ces interventions ne plus plus lucratives. En fait, la législation fédérale actuellement en vigueur oblige déjà les propriétaires à entretenir leurs forêts. Or, ces dispositions ne sont pas applicables tant que ces travaux constituent une charge trop lourde. Le projet du Conseil fédéral comble donc cette lacune. (ats)

Le Conseil fédéral en bref

D'autre part, le Conseil fédéral a pris les décisions suivantes:

● **Tiers monde:** le gouvernement entend consacrer 1,8 milliard de francs à la coopération au développement jusqu'en 1987. Des détails seront publiés début avril.

● **Banque nationale:** le compte 1983 est approuvé. Il sera publié ultérieurement.

● **Aide humanitaire:** cette année, la Confédération livrera 27.000 tonnes de

céréales à des pays en développement à titre d'aide humanitaire et d'aide aux réfugiés.

● **Droits de l'homme:** une consultation sera ouverte à propos du premier protocole additionnel à la convention du Conseil de l'Europe. Il s'agit du droit de la propriété.

● **Emoluments:** de nouvelles instructions régiront les émoluments perçus par la Confédération. Cette année, l'Etat central encaissera des émoluments pour environ 281 millions de francs. (ats)

Le National s'occupe de l'indemnisation des victimes d'actes de violence

Le Conseil national a entamé hier, l'examen de l'initiative «sur l'indemnisation des victimes d'actes de violence criminels». Les députés n'ont encore pris aucune décision, même pas celle d'entrer en matière sur le dossier. Mais un large consensus semble se dessiner en faveur du contre-projet préconisé par le Conseil fédéral, avec peut-être quelques retouches rédactionnelles. Le débat se terminera aujourd'hui.

Le problème de fond a été rappelé, au nom de la commission, par Mme Elisabeth Kopp (rad.-ZH) et par M. François Jeanneret (lib.-NE). Le droit suisse présente aujourd'hui de sérieuses lacunes dans le règlement des dommages physiques et moraux subis par des victimes d'actes de violence. Sur le plan matériel, la victime n'est ainsi pas toujours assurée d'être dédommée convenablement, par exemple, lorsque son ou ses agresseurs n'ont pas été identifiés, lorsqu'ils sont insolvable, voire irresponsables. Sur le plan moral, l'Etat ne fait pratiquement rien pour soulager le choc subi par les victimes. En bref, on s'occupe aujourd'hui davantage de l'auteur d'un acte de violence (sa réinsertion par exemple) que de la victime qui l'a subi.

La commission, ont dit les deux rapporteurs, a estimé dans sa majorité que le contre-projet proposé par le Conseil fédéral résolvait mieux le problème que l'initiative déposée en 1980 avec 164.000 signatures. La solution gouvernementale va plus loin en considérant toutes les victimes d'actes de violence, que ceux-ci soient intentionnels ou pas. En outre, elle donne la priorité à l'action des cantons, la Confédération se contentant d'édicter des prescriptions d'ordre général, et insiste davantage sur l'importance de l'aide moral à apporter aux victimes.

Tous les groupes, à l'exception de l'extrême-gauche qui n'a pas émis d'opinion, se sont prononcés en faveur de l'idée générale suivie par le gouverne-

ment. Seul M. Gilbert Coutau (lib.-GE) a proposé le rejet de l'initiative, sans contre-projet. Sans remettre en cause la nécessité de venir en aide aux victimes d'actes de violence, M. Coutau a jugé que la solution Confédération-cantons était mauvaise. Sa solution personnelle: la voie du concordat entre cantons, qui permettrait une mise en place aussi rapide de l'aide tout en étant, selon lui, plus efficace.

La Chambre se prononcera aujourd'hui sur cette proposition.

La radio et la TV ont un statut constitutionnel

Après plusieurs années de débats difficiles et deux refus populaires, le Parlement a mis au point définitivement hier une nouvelle version d'un article de la Constitution sur la radio et la télévision.

Le Conseil national a en effet éliminé la dernière divergence qu'il avait avec la Chambre des cantons en admettant que seront garanties tant «l'indépendance de la radio et de la TV» que son «autonomie dans la conception des programmes».

EN QUELQUES LIGNES

● **Décision importante que celle que vient de prendre le Conseil d'Etat valaisain en déléguant à une société d'économie mixte la tâche d'accorder les droits pour la construction et l'exploitation du «Resto-routé de Martigny».** Les Valaisains envisagent de faire de cet établissement de plusieurs millions de francs une sorte de «Maison du Valais» au cœur du canton, la restauration proprement dite étant complétée par une zone de détente, un centre d'information, de publicité en faveur du canton, et même de vente de produits de la vallée du Rhône.

● **Le Grand Conseil des Rhodes intérieures d'Appenzell a approuvé, à l'intention de la Landsgemeinde, une nouvelle loi sur l'instruction publique.** Ce texte prévoit, en particulier, la suppression du congé de 6 mois pour la formation continue des enseignants, après la dixième année de service. Les communes auraient dû subvenir, à raison de 75 pour cent, aux frais qu'aurait entraînés cette mesure.

Partis gouvernementaux En quête d'objectifs communs

Au cours d'une réunion tenue hier matin à Berne, les quatre partis représentés au Conseil fédéral ont décidé d'approfondir sept domaines dans lesquels leurs objectifs pourraient être communs. Les délégations du parti radical (prd), du parti socialiste (pss), du parti démocrate-chrétien (pdc) et de l'union démocratique du centre (udc) ont d'autre part convenu d'améliorer, sur un plan technique, la qualité de leurs relations.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion extraordinaire des quatre partis gouvernementaux se contente d'énumérer la liste des sept domaines qui pourraient déboucher sur un programme d'action commun. Ce sont: la politique économique (conditions-cadre faite à l'économie, mesures en faveur des

régions, formation professionnelle et recyclage, emplois), l'application de la toute nouvelle loi sur la protection de l'environnement (priorité donnée au problème de la mort des forêts), la révision de l'assurance-maladie (assurance-maternité, coûts de la santé compris), la dixième révision de l'AVS, la défense nationale future, la politique coordonnée des transports et le programme d'économies complémentaires.

Le communiqué précise que ces sept domaines feront encore l'objet d'un examen approfondi à l'intérieur des partis et des groupes parlementaires intéressés. D'autre part, les participants à la réunion ont décidé d'améliorer leur collaboration: les séances seront plus régulières, les délégations plus représentatives et des experts pourront y être conviés. (ats)

Remous de l'affaire Illmensee La manne ne tombe plus

Nouveau rebondissement à propos du biologiste et professeur à l'Université de Genève Karl Illmensee. Le Fonds national suisse de la recherche (FNSRS) a décidé de ne plus financer les travaux du professeur et de suspendre le crédit de 869'000 francs qu'il lui avait accordé pour la période 1982-85. Motif de cette décision: certains travaux du professeur Illmensee n'ont pas été effectués avec toute la rigueur scientifique exigée des requérants et bénéficiaires du Fonds national.

Comme l'a indiqué à AP hier le porte-parole du FNSRS, M. Richard Patthey, cette décision a déjà été communiquée par écrit jeudi au professeur Illmensee.

Parmi les pièces étudiées par le Conseil de la recherche, organe compétent du Fonds national, figurait le rapport publié le 15 février dernier par une commission d'enquête internationale.

Comme l'a précisé, M. Richard Patthey, ce rapport a été déterminant dans la décision du Fonds national de ne plus financer les travaux du professeur Illmensee. Notamment par le fait que ce rapport mettait en évidence «le manque de rigueur scientifique» du professeur Illmensee. Il a ajouté que ce dernier avait la possibilité de faire recours contre cette décision auprès du Département fédéral de l'intérieur (DFI).

Le projet de Karl Illmensee, qui avait fait l'objet d'un subside de 869'000 francs du Fonds national en octobre 1982 pour une période de trois ans, avait pour cadre la recherche en biologie génétique. Il s'agissait plus précisément d'études sur la différenciation cellulaire avec des applications possibles à la recherche sur le cancer. (ap)

● **Le Grand Conseil du canton de Lucerne a refusé de rendre obligatoire la fréquentation du jardin d'enfants, comme le demandaient des motions émanant des socialistes et des organisations progressistes de Suisse.** En revanche, le législatif demande aux communes d'offrir la possibilité d'inscrire les enfants dans de tels établissements durant les deux ans qui précèdent l'entrée à l'école primaire. Les frais qui en résulteront sont à la charge des communes.

FAITS DIVERS

Disparition mystérieuse à Liddes Les fromages se font la malle

Plus de 300 fromages - du fameux Bagnes - ont disparu mystérieusement de la Centrale laitière de Liddes dans le val d'Entremont. Il s'agit de succulents fromages à raclette pesant entre 4 et 6 kilos pièce. Une plainte pénale a été déposée par le comité de la Centrale et l'enquête a commencé sous la direction du juge-instructeur Philippe Chastelain. La police a procédé aux premiers interrogatoires.

C'est lors d'un inventaire et d'un contrôle comparatif entre les quantités de lait coulé et les quantités de fromages produits que l'on se rendit compte... de l'évasion.

FRIBOURG: SUSPECTS RELÂCHÉS

On a découvert lundi, il y a quinze jours, le cadavre d'une jeune femme près du barrage de la Maigrange, à Fribourg. Les quatre personnes qui avaient été arrêtées et détenues, dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite de cette affaire, ont été remises en liberté dans le courant de la semaine dernière, a indiqué hier le juge d'instruction de la Sarine.

Mais s'il subsiste encore quelques incertitudes, précise le magistrat, une détention ne se justifie plus. Il n'est pas possible d'exclure la possibilité d'un meurtre mais la découverte du manteau de la victime dans le lac de Péroles renforce la thèse du suicide.

En effet, on a retrouvé dans le vêtement, le manche du couteau retrouvé dans les falaises.

Il est vraisemblable, termine le juge d'instruction, que l'arme a blessé la victime au cours de sa chute dans ces dernières.

PLONGÉE MORTELLE PRÈS D'IMMENSEE

Un plongeur français, M. Ralph Hirth, 29 ans, de Mulhouse, s'est noyé, dimanche vers midi, alors qu'il se livrait à la plongée sous-lacustre, près d'Immensee (SZ), en compagnie de 9 membres d'un club alsacien de plongée. La police schwyzoise est parvenue à remonter le corps de l'infortuné après de longues recherches, commencées dimanche, hier

après-midi. Il reposait à 44 mètres de profondeur. La cause exacte du décès n'est pas encore déterminée.

SAINT-MORITZ: PROJET CONTROVERSÉ

Construite en 1918 à Saint-Moritz par l'architecte allemand Heinrich Tessenow, la Villa Boehlen est menacée de démolition. C'est du moins la volonté de son propriétaire, le roi de la bière hollandais Alfred Heineken. Ce projet est d'autant plus controversé que la Villa Boehlen est l'unique témoignage laissé en Suisse par le célèbre architecte allemand.

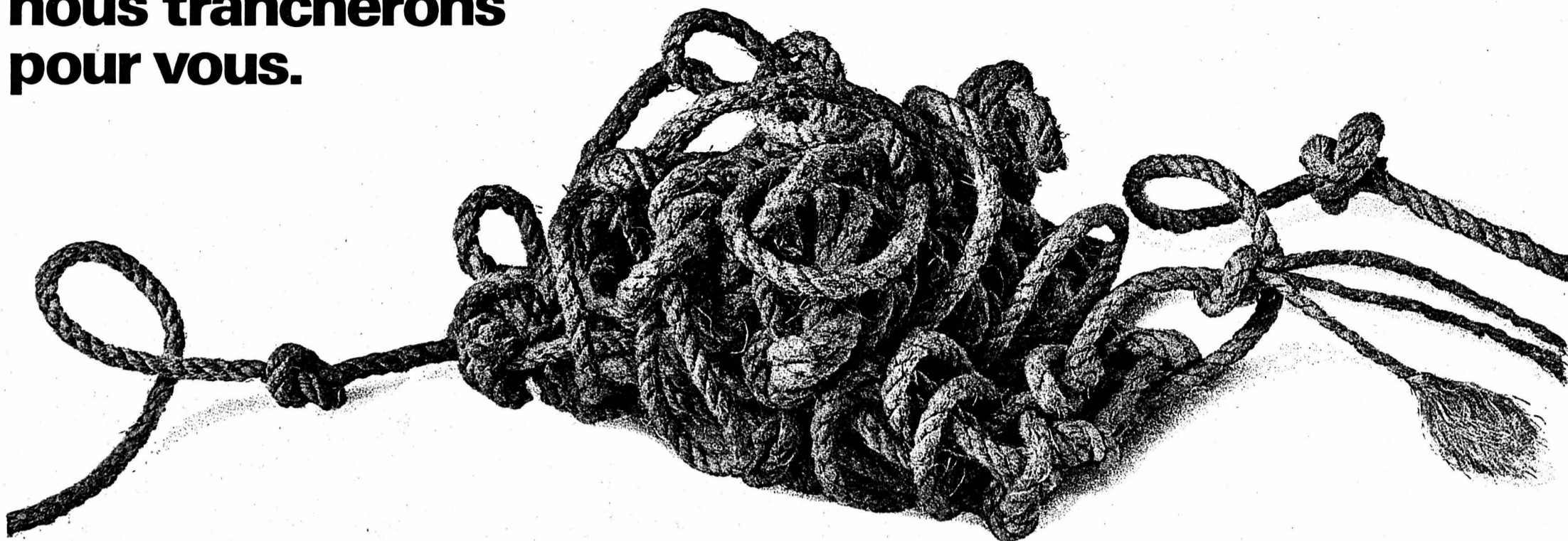
La commune ne voit pas d'un bon œil ce projet de démolition. Le service cantonal de protection des monuments non plus, puisque la villa revêt à ses yeux une «importance internationale». Si le 8 avril prochain les citoyens acceptent une nouvelle loi sur la construction, la démolition de la villa ne sera plus possible.

POMPISTE BLESSÉ À LUCERNE

Un pompiste de Emmen (LU) a été grièvement blessé, dimanche, en fin de soirée, par deux individus qui ont réussi à prendre la fuite emportant la recette de la journée, 2000 francs. C'est après qu'ils se furent emparés de leur butin que les deux agresseurs ont frappé leur victime d'un objet contondant, le blessant grièvement. (ats, ap)

Votre prévoyance professionnelle: un noeud gordien que nous trancherons pour vous.

90-556



Les problèmes qui vont bientôt se poser en vertu de la LPP devront bien être résolus. Ils sont essentiellement de nature financière, administrative et juridique. Aussi, dans de nombreuses entreprises, les responsables de la prévoyance professionnelle seront-ils mis à rude contribution.

Peu importe, pour une entreprise, qu'il s'agisse de constituer sa propre institution de prévoyance ou d'adapter sa caisse de

retraite aux nouvelles normes de la LPP. Dans les deux cas, l'UBS a une vaste palette de solutions.

Déchargez-vous donc sur nous de vos soucis en matière de prévoyance professionnelle: l'Union de Banques Suisses, avec sa Fondation commune et ses plans de prévoyance spécialement conçus dans l'optique de la LPP, vous offre des solutions conformes aux nouvelles dispositions légales.

L'affiliation à la Fondation commune de l'UBS libère le chef d'entreprise de tous les travaux administratifs et lui donne la certitude que ses problèmes de prévoyance professionnelle seront réglés une fois pour toutes. La Fondation commune de l'UBS assume toutes les tâches incombant à l'entreprise dans le cadre de la prévoyance professionnelle: administration, contact avec les autorités, et surtout gestion des fonds de prévoyance axée sur le rendement. La Fonda-

tion commune de l'UBS est, bien entendu, une création de l'Union de Banques Suisses.

Laissez le soin à l'UBS de trancher le noeud gordien de la LPP. Elle trouvera pour vous une solution à la taille de vos besoins.



©KERN

Prenez-vous, l'espace d'un essai routier, pour le nouveau Champion du monde des rallyes pour marques: essayez les 105 ch de la LANCIA DELTA GT. Toute la technique d'un Champion du monde dans la Delta GT ne coûte pas plus de Fr. 17'390. Pensez-y!

SCHUMACHER, GLATTFELDER D 12/84

La Lancia Delta 1500 (85 ch) coûte Fr. 15'690. La Lancia Delta GT (105 ch), Fr. 17'390. Chaque voiture est livrable avec équipement complet de série.



Jantes en alliage léger en option.

18-5866

GARAGE DES 3 ROIS SA

Bd des Eplatures 8 - 2304 La Chaux-de-Fonds
Rue de France 51 - 2400 Le Locle



80-722

Relaxez Moco
du 15 mars au 15 avril:
le mois International
du beau meuble.
Ouvert dimanche: Tel. 038 53 32 22

moco
meubles · Cernier
Le grossiste qui détaille

A vendre
couple de sangliers
6 mois, croisés vietnamiens, apprivoisés. Femelle portante.
☎ 039/61 16 64 7531

Région de la Côte à remettre petite
bijouterie
sous forme de SA inscrite à Genève
Prix environ Fr. 200 000.-
Ecrire sous chiffre 1Y 22-51460 Publicitas, 1002 Lausanne.

SE REMEUBLER? AVEC UN PRÊT EFL!

Un nouveau meuble par-ci et par-là, ça peut coûter cher. Un prêt EFL allant jusqu'à Fr. 30 000.- et plus vous aide à passer un cap financier difficile. Sans prise de renseignements chez l'employeur. Le prêt inclut une assurance pour soldé de dette qui, en cas de maladie, d'invalidité, d'accident ou de décès, prend en charge le remboursement intégral du soldé dû. Car EFL est un partenaire qui mérite votre confiance pour tous les crédits.

Prêt EFL: rapide et discret.

EFL
ERB FINANZ- UND LEASING AG

44-6627

Coupon prêt EFL

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____ IM 3

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: Jour: _____ Mois: _____ Année: _____

Etat civil: _____ Enfants: _____

Rue: _____ NPA/Localité: _____

depuis le: _____ Tél.: _____ Loyer: _____

Profession: _____ Salaire mensuel: _____

Nationalité: _____ Permis de travail: A B C

En Suisse depuis le: _____

Date: _____ Signature: _____

Prière de renvoyer ce coupon à: Erb Finanz- und Leasing AG, case postale 1072, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur.
Pour tout renseignement, téléphonez au : 052-23 24 36

à l'agenda

Concert des gymnasiens

«Requiem»,
de Fauré, une création
de Daetwyler

Le cœur en fête, les élèves du Gymnase cantonal annoncent leur prochain concert, jeudi 22 mars à 20 h. 15 à la Salle de musique.

La chorale mixte, dirigée par Georges-Henri Pantillon, constituée en majeure partie d'étudiants qui chantent pour la première fois, et d'élèves des classes supérieures, a choisi de présenter le «Requiem» de Gabriel Fauré, compositeur né en 1845, mort à Paris en 1924, qui fut, avant toutes choses, un musicien intimiste, à l'exception de son admirable Requiem.

Il fut formé par Saint-Saëns, en 1896 il succéda à Massenet comme professeur de composition au conservatoire dont il fut nommé directeur en 1905, fonction qu'il quitta pour raison de santé, atteint d'une forme de surdité peut-être plus affligeante que la surdité totale de Beethoven: il entendait, mais faux!

Le Requiem fut composé vers 1877, aucune date précise ne peut être émise. La première audition eut lieu en 1888. L'œuvre structure, en cinq stations, non pas un chemin de croix, mais un chemin de résurrection, la quête de la Jérusalem céleste, une musique d'une simple éloquence, claire, classique.

Pierrette Péquegnat, soprano, Henk van den Brink, baryton, Marc Pantillon, orgue et l'Orchestre du Gymnase ajouteront leurs couleurs, leur dynamisme à l'exécution.

En fin de concert la Chorale chantera le cinquième motet à huit voix de Bach, il s'agit d'un motet antiphonal, accompagné de bois ou cordes.

L'Orchestre, quant à lui, sous la direction de Théo Loosli a préparé les œuvres de Bartok, rhapsodie pour violon et orchestre, Brahms, danse hongroise, Tosti, chants pour ténor et orchestre et, l'événement est de taille, créera le concertino pour contrebasse et orchestre en quatre mouvements du compositeur valaisan Jean Daetwyler, l'œuvre est dédiée à l'Orchestre du Gymnase et à son chef.

D. de C.

Yves Duteil au Théâtre



Yves Duteil chante vendredi 23 mars prochain au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, dès 20 h. 30, accompagné de ses musiciens. Des chansons pleines de belles choses, douces harmonies pour cet anti-héros qui n'arrête pas de chanter des mots à l'envers de notre décor quotidien. Il y a maintenant une belle poignée d'années qu'il sème son petit bonheur, pas de raison que cela s'arrête. (Imp.)

● Duteil se produit samedi 31 mars à Moutier, au Centre culturel de la Prévôté.

livre

La Faune: voyage à travers le monde animal

Au moment où l'homme prend conscience de la réalité d'un monde dont il a en partie détruit l'harmonie, au moment où se fait sentir le besoin profond d'un retour à la nature, les Editions Alpha lancent une réédition de l'ouvrage La Faune sous une nouvelle présentation, en 33 petits volumes présentés sous une reliure verte.

La Faune, vie et moeurs des animaux sauvages, a été conçue comme un merveilleux voyage à travers les continents où les associations animales se sont constituées selon des critères biologiques et écologiques. Chaque chapitre constitue une étude exhaustive d'une espèce animale déterminée: son comportement familial, social, sexuel, ses rapports avec les autres habitants de son milieu. Ces chapitres sont suivis d'un supplément qui contient les notions indispensables de classification, de

Iannis Xenakis à Genève

«Il ne faut pas rester dans le domaine d'une seule culture...»

Est-ce parce qu'il est né en Roumanie, tout en étant compatriote de Pythagore, qu'il a poussé les portes des Ecoles polytechniques avant celles des écoles de musique? qu'il a pensé en mathématicien, physicien avant d'entendre en musicien? que Iannis Xenakis réconcilie si bien l'art et la science, deux versants complémentaires d'un même humanisme?

Résistant de la Deuxième guerre mondiale en Grèce, condamné à mort, réfugié politique, collaborateur du Corbusier pendant douze ans, Iannis Xenakis, une main sur l'ordinateur, la tête dans les étoiles, crée les sonorités du monde actuel, une musique à la fois neuve et sans âge, d'une force d'expression bouleversante.

Hewlett Packard, un des grands de l'électronique mondiale, recevait Iannis Xenakis récemment à Genève. Parmi les projets de cette firme se trouve celui de favoriser la création d'œuvres, par des compositeurs travaillant à l'ordinateur et de mettre, dans ce but, à leur disposition son matériel de pointe.

Le choix de Xenakis s'imposait à l'évidence et la rencontre se situait autour d'un concert où l'on entendit «Mists» «Herma» pour piano, interprétée par Claude Helffer, «Psappha» pour percussion interprétée par Frédéric Macarez autour de la sortie de presse du troisième disque de la collection «Interfaces», consacré aux trois quatuors d'Arthur Honegger, cette gravure réalisée par le Quatuor de Genève. Quant au quatrième disque, il sera entièrement consacré à Xenakis et comprendra notamment une œuvre composée à l'aide du HP 9000, le plus performant des ordinateurs produit par cette firme.

La composition avec ordinateur débuta aux Etats-Unis à la fin des années cinquante. Iannis Xenakis fut l'un des premiers représentants de cette tendance et sans doute le premier compositeur qui réussit à créer avec l'ordinateur des œuvres de haute valeur poétique et artistique. C'est sans doute le plus puissant créateur de sa génération, chez qui l'on ne constate aucun fléchissement de l'inspiration. A soixante ans, il a donné ses plus grandes œuvres au cours de la dernière décennie. En 1959 il a créé

à Paris son propre studio, le Centre d'études et de mathématique et automatique musicales (CEMAMU) et plus récemment réalisé l'UPIIC, unité pédagogique, informatique, qui produit des sons directement par impulsions graphiques, dessins, ce qui rend le procédé accessible au profane.

— Ces méthodes vont-elles bouleverser la pédagogie classique?

J'ai l'impression que la musique, comme la peinture, échappe à la scolarité. Lors des stages que nous organisons à l'UPIIC, ceux qui sont le plus libre dans la création, ce sont les enfants, les autres essaient d'appliquer ce qu'ils ont appris, souvent l'apprentissage bloque. La musique du passé, c'est de la musicologie, il faut commencer par aborder la musique qui se crée aujourd'hui, entrer dans la musique, puis étudier.

En physique, les cas, sont englobés dans des systèmes, puis utilisés. La même chose peut se produire en art. Il ne faut pas rester dans le domaine d'une seule culture, surtout aujourd'hui.

La musique du Japon, de l'Inde, et d'ailleurs, on ne peut pas dire qu'elles soient moins importantes que la musique



Iannis Xenakis

européenne. Alors, comment passer de l'une à l'autre? En s'élevant au-dessus.

— Vos détracteurs vous reprochent de composer en calculant...

Calculer peut aussi dire étudier des symétries, obéir à des données. Que fait un musicien classique? il calcule, il suit des règles très précises, calcule des intervalles. L'harmonie, le contrepoint, n'est-ce pas du calcul? Que faisait Bach? il calculait...

Les questions de symétrie sont à tous les niveaux dans la musique. La combinaison devrait intéresser les musiciens. Aujourd'hui les moyens sont beaucoup plus vastes, ceci implique une

refonte de la personnalité du compositeur, il doit être un sculpteur de la matière sonore, connaître des systèmes complexes produits par cette formidable technologie moderne. Il ne s'agit pas seulement d'employer des sons tout prêts, des sons qui existent, mais aussi des sons synthétiques car les moyens sont là pour explorer tant les théories que les architectures sonores. Et derrière toute la palette sonore moderne, il doit y avoir l'homme, c'est-à-dire celui qui décide avec sa tête, son goût esthétique, qui sera seul décideur sur le plan des idées et de la philosophie.

D. de C.

Parvenir à un usage mieux contrôlé de la «boîte à images»

Jusqu'où nous entraînera la télé?

Personne n'est à l'écart aujourd'hui des messages véhiculés par les médias. La télévision en est un où chacun s'abreuve en informations, en culture et en modèles de comportement directement issus des vedettes et héros de feuilletons. Ce qui était autrefois transmis par la famille et le milieu environnant passe, de nos jours, par l'intermédiaire des médias et, en grande partie par la télévision. Hélas! plus on la regarde cette «télé-nourrice», plus on a envie de la regarder. Elle nous fascine et nos enfants sont les plus sérieusement touchés.

En fait, aucune autre activité ne donne une si intense satisfaction sans aucun effort! Car la télévision est ainsi faite que sur simple pression du doigt, elle nous fait voir le monde et ses secrets. Nous gavant d'une action intense, elle nous mène au cœur de situations multiples nous donnant l'impression d'y être mêlés. Il faudrait porter bonnet d'âne pour ne pas soupçonner... que cette consommation d'images en boîte diminue notre besoin d'activités personnelles. Le quotidien de chacun de nous ne résiste pas au menu du jour de la télé, bien plus chatoyant, spectaculaire et émuvant que le poids de nos responsabilités! Qui n'échangerait pas un stress dû à des relations professionnelles tendues, contre une soirée tout confort devant un écran magique qui, on ne sait pourquoi ni comment, s'offre à nous détendre et à nous distraire?

IRRÉSISTIBLE est le mot, quand on examine les différentes caractéristiques de l'image TV. Premièrement, son rythme est très précipité, bien au-delà de la réalité. Deuxièmement, elle est très chargée, encombrée même d'un grand nombre d'éléments, chacun d'eux étant significatif, participant ou soutenant

l'action. Troisièmement, elle est toujours légèrement floue... Contrairement aux sujets d'observation de la vie courante les scènes présentées à l'écran sont formées d'éléments dont chaque contour est imprécis et bouge à peine. Si l'on a du mal à le constater de près, le cerveau, lui, l'enregistre et commande à l'œil un effort accru. D'où la fixité du regard du téléspectateur qui ne semble pas pouvoir s'arracher au spectacle, même pour aller se coucher...

En résumé: pour ne rien perdre du contenu précipité de l'action, tout en suivant l'interaction des personnages dans le foisonnement des détails, sans cesser de rectifier la carence de netteté de l'image nécessaire à sa bonne identification par le cerveau, le téléspectateur a fort à faire. Il s'accroche des yeux à l'écran!

ENFANT ET CONSOMMATION
TÉLÉ

Regarder la lucarne magique nous séduit et engendre peu à peu l'habitude et le besoin de la faire davantage. Faut-il s'alarmer de cet état de fait? POUR L'ENFANT QU'Y A-T-IL EN JEU? L'enfant qui ne sait pas occuper son temps libre, qui le perd: «Maman, j'sais pas quoi faire?» se voit facilement suggérer que c'est l'heure de son émission. Il deviendra vite dépendant des autres et de la télé, qui lui donne un plaisir immédiat. Progressivement, le temps consacré par l'enfant à l'initiative personnelle, à la recherche de la connaissance de soi et des autres par le jeu, rétrécit jusqu'à peu de chagrin et pelure d'oignon... Toutes ces activités refoulées par notre mode de vie où la télé est si bien intégrée, ne sont-elles pas justement de celles par lesquelles l'enfant développe sa personnalité? C'est grâce aux expériences vécues qu'il va pouvoir acquérir une capacité à comprendre la réalité et la teneur des événements, situations et personnages qui l'entourent. Il deviendra capable de les évaluer et d'agir avec autonomie en trouvant les solutions qui conviennent à ses besoins.

Il y a danger pour l'enfant de se satisfaire peu à peu des expériences vécues à travers l'écran et de perdre le goût des

activités de groupe. Il apparaît alors comme indispensable de limiter la consommation de télévision pour préserver un équilibre entre les périodes de repos qu'elle procure et les périodes d'acquisition en société. L'enfant doit se confronter à la réalité pour apprendre. Or, que penser de la «réalité» des événements présentés par le petit écran et, plus encore, des besoins qu'il crée grâce à la puissante portée de son langage très publicitaire. Parents et enfants sont-ils conscients qu'elle est toujours biaisée, reconstruite par le réalisateur, l'animateur et les mécanismes techniques utilisés?

CETTE PRISE DE CONSCIENCE EST DIFFICILE. Contrairement aux médias écrits dont on apprend et pratique le code dès l'âge scolaire, le média télévision nous reste à peu près inconnu. On n'a pas d'expérience personnelle qui nous rende plus critique...

À LA RECHERCHE
D'ANTIDOTES!

Pour devenir des téléspectateurs actifs, maîtrisant l'usage et l'influence de cette caverne d'Ali Baba, il faut aller à sa découverte. Il faut faire connaissance avec son fonctionnement, son langage et ses limites. Découvrir qu'au-delà de son spectacle une grande quantité de gens utilisant des techniques perfectionnées, fabriquent les émissions et choisissent leur contenu.

La télé est-elle alors bonne à jeter? NON, elle est à dévoiler, à expérimenter, à maîtriser.

Méconnaître ses services serait un tort. Il l'a été établi par ses nombreux fans: elle meuble les solitudes, informe sur le monde entier et ouvre l'esprit à la tolérance en montrant la multiplicité des races et des modes de vie. Elle nous révèle, dans notre génie créateur autant que dans nos excès les plus guerriers. Elle est notre reflet! Ses qualités et ses capacités d'exploits sont connues jusqu'à l'évidence.

Au contraire, il faut chercher à connaître ses inconvénients... La télé a un effet destructeur sur la vie familiale. Elle entraîne une réduction des activités et des relations des membres entre eux. Elle incite les parents à s'éloigner de leur rôle actif de socialisation et d'éducation. L'univers violent qu'elle présente émousse la sensibilité. Enfin, elle tend à uniformiser la pensée et le comportement!

Il est urgent de parvenir à établir de bonnes relations avec la télévision, pour

potentialiser ses avantages et neutraliser ses effets néfastes.

C'est dans ce but que travaille le Groupe Communication Audio-Visuelle créé il y a quelques mois à La Chaux-de-Fonds. Ce groupe d'éducation aux mass-médias cherche et propose de nouvelles attitudes parents-enfants-télévision. Par exemple:

- Faire une mini-enquête dans la famille, pour connaître le nombre d'heures d'écoute par jour; si l'emplacement est bien choisi ou empêche d'autres activités; quelles émissions nous intéressent réellement et combien sont suivies sans y penser.
- Limiter la consommation selon l'âge des jeunes téléspectateurs. Leur expliquer pourquoi.
- Apprendre à choisir à l'avance ce que l'on veut regarder. Comparer les programmes des différentes chaînes. Encercler ses choix. S'y tenir.
- Briser le silence autour de l'écran. Parler «pendant» les émissions coupe le trop plein de suspense. Parler «après» permet d'évaluer le rapport avec la réalité.
- Regarder une émission par jour avec nos enfants, petits ou grands. Rentrer en contact avec eux sur le sujet. Donner notre opinion de parents. Susciter la recherche de leur opinion personnelle. Donner des notes à l'émission, comme à l'école!
- Suivre un atelier pratique de réalisation TV. Acquérir une expérience!

Le Groupe Communication Audio-Visuelle organise de tels stages, ouverts à tous, avec l'équipe du Centre de Rencontre de la Ville. Il pose des gestes concrets et crée des outils à utiliser, tel le cours: «Faut-il jeter la télé?» mis au programme de l'Université Populaire dès janvier 84, pour parvenir à un usage plus librement consenti et mieux contrôlé de ce merveilleux et fol appareil.

M. Wergriet

Henri Guillemin a 81 ans

Né le 19 mars 1903 à Mâcon, Henri Guillemin a donc fêté son 81e anniversaire hier, à Neuchâtel. Ecrivain, conférencier émérite, il a publié de nombreux ouvrages. Notamment sur Chs. Péguy, Victor Hugo, Napoléon. Après «L'affaire Jésus», Henri Guillemin va bientôt publier un ouvrage consacré au Général de Gaulle. (Imp.)

GRACE A
L'EQUIPEMENT
Star
VOUS
BENEFICIEZ
DE FR. 1250.-
A FR. 1350.-

Malgré leur équipement plus que supérieur à la moyenne, ces deux voitures sont les plus économiques de leur classe.

NISSAN CHERRY 1.3 GL Star

60 CV / DIN, traction avant, 5 vitesses

ÉQUIPEMENT COMPLET: Radio, compte-tours, vitres teintées, lunette arrière chauffante, lave/essuie-glace de lunette arrière, ouverture du coffre et du volet de réservoir commandée de l'intérieur, volant réglable en hauteur, suspension indépendante sur les 4 roues etc. etc.

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE STAR: Couleur métallisée, peinture bicolore, enjoliveur sportif pour les jantes en alliage, toit ouvrant, lecteur stéréo de cassettes.

Valeur de l'équipement Star: Fr. 1300.-
Vous payez Fr. 50.-

Votre bénéfice Star **Fr. 1250.-**

Nissan Cherry 1.3 GL Star, 3 portes, avec l'équipement supplémentaire Star, tout de raffinements, au prix Cherry Star de Fr. 12 700.-

Nissan Cherry 1.3 GL Star, 5 portes + Fr. 600.-

Cela n'a pas été facile, mais nous avons doté 2 nouveaux modèles NISSAN d'un équipement encore meilleur.

NISSAN STANZA 1.8 SGL Star

Un véhicule de la classe moyenne supérieure doté d'un intérieur de première classe. 88 CV / DIN, traction avant, 5 vitesses, 5 portes, direction assistée.

ÉQUIPEMENT COMPLET: Radio, lecteur stéréo de cassettes, compte-tours, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, vitres teintées, lunette arrière chauffante, lave/essuie-glace pour la lunette arrière, volant réglable en hauteur, intérieur de luxe en velours, suspension indépendante pour les 4 roues etc. etc.

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE STAR: Couleur métallisée, peinture bicolore, toit ouvrant électrique.

Valeur de l'équipement Star: Fr. 1400.-
Vous payez Fr. 50.-

Votre bénéfice Star **Fr. 1350.-**

Nissan Stanza 1.8 SGL Star, 5 portes, avec l'équipement supplémentaire Star, tout de raffinements, au prix Stanza Star de Fr. 17 400.-

Également disponible avec boîte automatique.



IMPORTANT
Vous pouvez faire le plein de ces nouveaux modèles avec de l'essence sans plomb.

LES MODÈLES STAR SONT ACTUELLEMENT EXPOSÉS CHEZ NOUS. UNE VISITE EN VAUT DONC ENCORE PLUS LA PEINE.

Datsun (Suisse) S.A., Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf, Téléphone 01/734 28 11

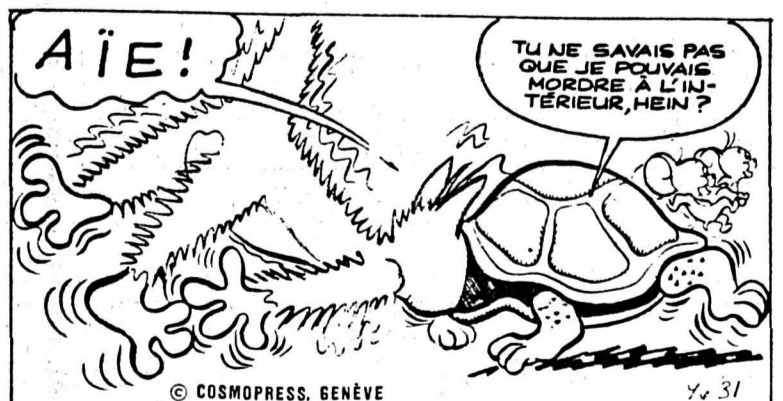


Le Locle: Garage du Stand.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, P. Visinand.
La Chaux-de-Fonds: Garage Frédéric Winkelmann.

164-273220
5/84/1

TOM and JERRY



© METRO-GOLDWYN-MAYER INC.

© COSMOPRESS, GENÈVE

4/31

BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		1890		1895		Honeywell		124.—		121.50													
Cr. Fonc. Ne.	680	680	Zurich p.	17950	18000	Inco ltd	30.25	30.50	Daimler Benz	470.—	470.—	Mobil corp	30%	29%	Eisai	1210	1260								
La Neuchâtel.	520	520	Zurich n.	10250	10250	IBM	242.—	246.—	Degussa	310.—	310.—	Owens Ill	36%	35%	Fuji Bank	921	944								
Cortailod	1480	1450	Atel	1390	1390	Litton	128.—	128.50	Deutsche Bank	319.—	314.—	Pac. gas	13%	13.—	Fuji photo	2180	2090								
Dubied	161	161	BBC I-A-	1495	1460	MMM	163.—	167.—	Dresdner BK	148.—	146.—	Pepsico	37%	36%	Fujisawa pha	755	753								
HORS BOURSE		Ciba-gy p.		2245		2250		Mobil corp		150.50		148.—		Pizer inc		38%		36%		Hitachi		897		865	
Roche b/jce		100000		100500		100500		Owens-Illin		120.—		119.—		Ph. Morris		66%		66%		Honda Motor		1130		1100	
Roche 1/10		10025		10050		10050		Pepsico Inc		139.—		137.—		Phillips pet		38%		38%		Kangafuchi		491		471	
Asuag		39		39		39		Pfizer		294.—		287.—		Proct. & Gamb.		49%		48%		Rockwell int		1280		1280	
Kuoni		6000		6000		6000		Phil Morris		336.—		335.—		Rockwell int		24%		24%		Kansai el PW		477		455	
Astra		1.85		1.85		1.85		Phillips pet		72.—		70.75		Sears Roeb		34.—		33%		Smithkline		54%		53%	
ACTIONS SUISSES		Sandoz n.		2420		2400		Phil Morris		176.50		172.50		Sperry corp		42%		42%		Std Oil ind		52%		52%	
B. Centr. Coop.		790		790		790		Phillips pet		108.50		108.50		Sun CO		44%		44%		Sun CO		44%		44%	
Swissair p.		1070		1055		1055		Proct Gamb		74.—		74.—		Tetaco		38%		38%		Tetaco		38%		38%	
Swissair n.		838		830		830		Rockwell		120.—		117.—		Union Carb.		55%		55%		Union Carb.		55%		55%	
Bank Leu p.		4300		3950		3950		Schlumberger		88.50		91.75		Uniroyal		13%		13%		Uniroyal		13%		13%	
UBS p.		3505		3510		3510		Sandoz b.p.		114.50		112.50		US Gypsum		57%		57%		US Gypsum		57%		57%	
UBS n.		650		655		655		Sears Roeb		98.50		97.50		US Steel		30.—		30.—		US Steel		30.—		30.—	
SBS p.		348		348		348		Smithkline		84.50		83.25		UTD Technol		61%		61%		UTD Technol		61%		61%	
SBS n.		264		254		254		SPerry corp		73.50		74.25		Warner Lamb.		34%		34%		Warner Lamb.		34%		34%	
SBS b.p.		286		285		285		STD Oil ind		72.—		73.—		Woolworth		45%		45%		Woolworth		45%		45%	
C.S. p.		2325		2310		2310		Sun co inc		89.50		88.50		Xerox		20%		20%		Xerox		20%		20%	
C.S. n.		443		443		443		Texaco		63.75		62.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
BPS		1460		1460		1460		Texaco		74.—		73.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
BPS b.p.		144		144.50		144.50		Texaco		55.—		54.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Adia Intl.		1815		1820		1820		Texaco		41.75		42.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Elektrowatt		2695		2700		2700		Texaco		27.—		27.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Galenica b.p.		450		435		435		Texaco		167.50		168.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Holder p.		730		735		735		Texaco		35.—		34.25		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Jac Suchard		6675		6600		6600		Texaco		20.75		20.75		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Landis B		1330		1325		1325		Texaco		242.50		243.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Motor col.		750		740		740		Texaco		232.50		233.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Moeven p.		3700		3700		3700		Texaco		111.50		109.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Buerhle p.		1340		1320		1320		Texaco		5.20		5.10		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Buerhle n.		273		275		275		Texaco		36.—		35.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Buerhle b.p.		312		305		305		Texaco		184.50		184.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Schindler p.		2800		2900		2900		Texaco		82.—		80.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Baloise n.		600		610		610		Texaco		139.—		137.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Rueckv p.		7750		7700		7700		Texaco		142.50		140.50		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
Rueckv n.		3570		3590		3590		Texaco		149.50		148.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	
W'thur p.		3350		3330		3330		Texaco		149.50		148.—		Zenith radio		88.50		88.50		Zenith radio		88.50		88.50	

Achat 100 DM	Devises	Achat 100 FF	Devises	Achat 1 \$ US	Devises	LINGOT D'OR	INVEST DIAMANT
81.80		26.30		2.1550		27300 - 27550	Mars 1984, 520 - 215

(A = cours du 16.3.84) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques (B = cours du 19.3.84) IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1184.36 - Nouveau: 1171.38

action jusqu'au samedi 24 mars

Rôtis de veau

4.-

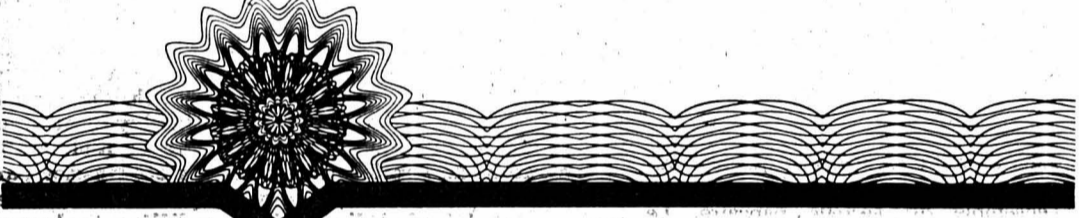
de moins par kg.

Rôti poitrine, kg. 17.- (au lieu de 21.-)
Rôti épaule, kg. 26.- (au lieu de 30.-)
Rôti collet, kg. 19.- (au lieu de 23.-)

FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ

MIGROS

BOUCHERIE MIGROS



TransCanada Pipelines Limited

Toronto, Canada

5 1/2 % Emprunt 1984-92 de fr. s. 100 000 000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé dans le cadre des affaires de la société.

Titres: Obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000 valeur nominale.
Coupons: Coupons annuels au 12 avril.
Durée: 8 ans au maximum.
Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles de fr. s. 4 000 000, à partir de 1987 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Remboursement anticipé dès 1989 avec primes dégressives commençant à 101 1/2%; pour des raisons fiscales à partir de 1985 avec primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 12 avril 1992 au plus tard.

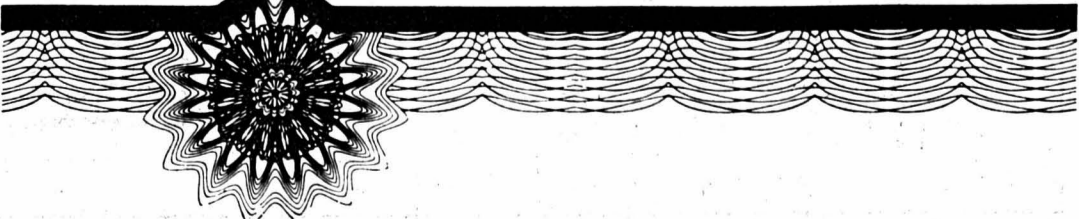
Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Délai de souscription: jusqu'au 22 mars 1984, à midi.
Numéro de valeur: 673.522
Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Bank Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantoniales Suisses

Algemene Bank Nederland (Schweiz)	Banque Nationale de Paris (Suisse) S. A.
Citicorp Bank (Switzerland)	Deutsche Bank (Suisse) S. A.
Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd.	The Royal Bank of Canada (Suisse)



Institut Byva Formation

Formation en soirée

PROGRAMME 1984

à La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans toutes les villes de Suisse.

- COURS DE SECRÉTARIAT
Réception, dactylographie, correspondance commerciale, comptabilité
- COURS DE COMPTABILITÉ. Cours complet
- COURS DE VENTE
- COURS INFORMATIQUE (différents programmes)

à renvoyer pour de plus amples renseignements à:
Institut BYVA, Evolle 5, 2000 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____ Age: _____
Rue-No: _____ NP-Loc.: _____
Profession: _____ privé: _____ prof: _____

28-695

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations



deites
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Cause cessation de notre dépôt d'échelles à Otiswil, nous vendons la totalité de notre stock échelles au coulisantes 2 plans modèle Delta, 10 m ca. 40% de réduction, maintenant seulement Fr. 293.- Livraison franco domicile. Vente autorisée du 1.3-31.8.84. Dépôt Interat Otiswil, acceptation des commandes Ø (031) 43 19 71 13-2064

ECONOMIE

L'Argentine s'intéresse à des clients d'une banque genevoise

Le secret bancaire helvétique bloque actuellement l'éclaircissement d'une affaire de corruption en Argentine, portant sur quelque dix millions de francs. Cette somme a été versée et déposée auprès d'une banque genevoise par une société italienne, participant au projet de construction d'une centrale nucléaire en Argentine. La Suisse n'a cependant pas encore voulu révéler le nom du bénéficiaire argentin de ces dix millions, qui seraient un pot-de-vin.

L'Argentine vient de demander une seconde fois l'entraide judiciaire de la Confédération. Au Département fédéral de justice et police, on indique que la première demande, déposée en 1982, est actuellement étudiée par la justice genevoise.

L'affaire remonte aux années 70, lorsque le gouvernement péroniste confia à des entreprises canadiennes et italiennes la construction de la centrale nucléaire «Rio Turbio», dans la province de Cordoba. Une entreprise italienne qui participe au projet aurait alors versé quelque dix millions de francs de pot-de-vin sur un compte numéroté de la Trade Development Bank, à Genève. En Argentine, on suppose que la somme a bénéficié à des membres de la commission nationale de l'énergie atomique, à Buenos Aires, qui choisit les entreprises chargées de projets de construction. Il faudrait cependant que les autorités helvétiques

lèvent dans ce cas le secret bancaire pour que ce soupçon puisse être confirmé. A Berne, au DFJP, on ne peut pas encore indiquer quand une décision sera prise.

Nationalisation La Suisse concernée

Par ailleurs, le parlement argentin va discuter prochainement de la nationalisation de la Compañia Italo Argentina de Electricidad (CIAE), dont le capital était en mains suisses. Il sera question notamment de la société Motor Columbus, qui aurait été dédommée beaucoup trop généreusement à l'époque par le gouvernement militaire argentin. Une commission d'enquête du parlement pourrait, selon des sources argentines, faire poursuivre en justice des anciens hauts fonctionnaires argentins d'origine

suisse pour le rôle qu'ils ont joué dans les opérations de rachat de la CIAE. Il s'agirait de MM. Juan Alemann, ancien ministre des finances, Francisco Soldati, ancien président de la Banque Centrale, et de Jose Alfredo Martinez de Hoz, qui fut directeur de la CIAE, puis ministre de l'économie. (ats)

Agents généraux d'Omega Congrès à Interlaken

Le congrès mondial des agents généraux d'Omega se tiendra à Interlaken du 23 au 26 mai. Les nouvelles collections 1984-85 et la future politique des modèles seront présentées à cette occasion, a indiqué hier un communiqué de la fabrique de montres.

Omega SA, Bienne, se déclare satisfaite du développement des ventes de ses deux séries de prestige «Constellation» et «Seamaster Titan». Selon ce communiqué, les ventes mondiales de ces deux modèles ont dépassé 51.000 pièces depuis leur lancement en octobre 1982. Elles ont conquis environ 22% du marché suisse dans leur gamme. (ats)

Texaco lance le plus grand emprunt convertible jamais émis

La société Texaco N.V., filiale à 100% du groupe pétrolier américain Texaco Inc., met actuellement en souscription publique sur l'euro-marché le plus important emprunt convertible jamais émis.

D'un montant de 800 millions de dollars, cet emprunt est destiné au plan de restructuration de la montagne de dettes accumulées à travers la reprise de la société Getty Oil en février dernier, a déclaré lundi à Zurich M. Alfred C. DeCrane, président de Texaco.

L'intérêt versé sur l'emprunt, d'une durée de 10 ans, devrait varier entre 11,5 et 11,75%. Son prix d'émission devrait être de 100% et son prix de conversion sera vraisemblablement de 50 dollars. Les conditions exactes seront fixées le 26 mars. Le syndicat bancaire responsable de l'émission sera coordonné conjointement par le Crédit Suisse First Boston Ltd., Goldman Sachs International Corp. et Morgan Stanley International.

La reprise de Getty Oil a coûté à Texaco quelque 10,1 milliards de dollars. Un montant de 1 milliard de dollars a été financé par les fonds propres de Texaco, 8 milliards ont été couverts par des crédits de banques américaines et le reste a été mis à disposition par différentes banques étrangères. Texaco désire maintenant convertir une partie de ces dettes en crédits à taux d'intérêt fixe, d'où l'actuelle émission d'un emprunt convertible de 800 millions de dollars. (ats)

Augmentation des réserves internationales

Le montant total des réserves internationales détenues par l'ensemble des pays a augmenté de 11,9% en 1983, atteignant 370,5 milliards de DTS (droits de tirages spéciaux; 1 DTS = 1,04695 dollar au 30 décembre) à la fin de l'année. Selon le service de presse du Fonds monétaire international (FMI), cette augmentation fait suite à la diminution de 1,7% que les réserves globales avaient enregistrée en 1982, diminution qui marquait la première baisse annuelle depuis 1959.

Les évolutions diverses des trois composantes des réserves globales (devises, DTS, position de réserves au Fonds) se sont traduites par une modification sensible de la composante globale des recettes en 1983. La part des devises a passé de 1982 à 1983 de 87 à 85,6%, celle des DTS de 5,4 à 3,9%, alors que celle des positions de réserves au Fonds passait de 7,7 à 10,6%.

Concernant les répartitions par pays des réserves globales, la part des pays en voie de développement non pétroliers a augmenté de 21,3 à 21,7%, alors que celle des pays exportateurs de pétrole passait de 20,7 à 20,1% et celle des pays industrialisés de 55,7 à 55,3%.

Dans l'ensemble, relève le FMI, les évolutions diverses se sont traduites par une diminution de la part des avoirs en devises en pourcentage des réserves totales dans le cas des pays industrialisés et des pays exportateurs de pétrole, mais par une faible augmentation de la part des pays en voie de développement non pétroliers et par un accroissement considérable de la part des positions de réserve au Fonds des trois groupes de pays. En revanche, les avoirs en DTS des trois groupes de pays ont sensiblement diminué en pourcentage des réserves totales. (ats)

Aujourd'hui: Didacta 84 Vidéo et vieilles dentelles

Le robot tout électronique programmable fait bon voisinage avec des mannequins poupées venus de France. La machine à vapeur rutilante de tous ses cuivres à côté du théâtre d'ombres...

Présentation assez peu ordinaire que celle proposée dès ce matin à Bâle par la 20e Foire internationale du matériel didactique. Tout ce qui sert à l'enseignement depuis l'école maternelle jusqu'à l'université bien sûr, mais aussi tout ce qu'ont été les jeux et les jouets de nos aïeux, bis-aïeux, trisaïeux!

Le Musée du jouet de Zurich offre en effet à Bâle un aperçu de ce que furent les jouets, à travers les deux derniers siècles.

On connaît l'engouement des collectionneurs pour le jouet ancien - dont les poupées - qui peuvent atteindre des prix de plusieurs dizaines de milliers de francs. La présentation suscitera donc un intérêt certain de la part des enfants, des éducateurs, mais aussi des adultes et des amateurs d'antiquités dans ce domaine très particulier.

Pour cette présentation spéciale, ce sont surtout des objets rares qui ont été choisis parmi les quelque 1600 objets que recèle cette collection. Poupées mannequins de France, chambres de poupées d'autrefois tiendront la vedette à côté des machines à vapeur, ou d'un «zeppelin» sur rail (!) des années 30.

Différentes vitrines de l'exposition sont consacrées à des thèmes bien définis: au domaine de l'édu-

cation par exemple avec des cartes pour la lecture et l'apprentissage de l'alphabet, des livres éducatifs, bien entendu. Le jeu scénique a sa place avec le théâtre d'ombres, les marionnettes. La musique également avec les boîtes à musique entre autres choses. La physique avec l'optique, la lanterne magique, etc.

Dans le cadre de la manifestation sera attribuée la «Worlddidac Award 1984». Ensuite d'un concours organisé préalablement à la Didacta, et ouvert à l'attention de ses membres en vue de la présentation de nouveautés sur le marché du matériel éducatif, une cinquantaine de maisons spécialisées de 16 pays ont soumis 76 produits à l'appréciation du jury international. Quatre médailles d'or, 18 médailles d'argent et 22 médailles de bronze seront distribuées. La palette de ces produits nouveaux s'étend du robot tout électronique programmable au simple carillon.

Les nouvelles technologies: un défi pour l'éducation. C'est une évidence. Comment y faire face? Un congrès tâchera de répondre aux diverses questions qui se posent dans cet ordre d'idées, mercredi. L'entrée est libre!

A travers les différents volets de Didacta, c'est toute l'industrie du jouet et du matériel didactique qui fait la preuve éloquentes de l'immense créativité des spécialistes de ce secteur industriel, qui mériteraient d'être mieux «explorés» en Suisse et dans notre canton.

R. Ca.

Selon le Bureau international du travail Les inégalités salariales entre hommes et femmes persistent

De toutes les femmes salariées, ce sont les Japonaises qui sont le plus loin de l'égalité de rémunération avec les hommes. C'est ce qui ressort d'une analyse du Bureau international du travail (BIT) qui démontre également qu'au cours de la dernière décennie, l'écart de salaires entre hommes et femmes s'est «quelque peu réduit» dans la plupart des pays industrialisés.

L'étude du BIT porte sur 120 pays dans les domaines «activités non agricoles» et sur 14 pays pour les «industries manufacturières». Les écarts de salaires dans les activités non agricoles, calculés à partir des salaires bruts et exprimés en monnaies nationales, se situaient en 1982 entre 54,9% du salaire masculin en Corée du Sud et 8,1% en Australie. Pour les industries manufacturières, l'échelle variait entre 56,9% au Japon et 9,7% en Suède.

En Suisse l'écart de salaires a diminué dans les deux domaines d'activités, mais selon le BIT, c'est dans notre pays que la diminution a été la plus faible passant de 33,2% il y a 10 ans à 32,7% dans les activités non agricoles.

Ces chiffres doivent toutefois être analysés avec prudence, écrit le BIT. En effet, comme les femmes occupent souvent des emplois qui sont moins bien

rénumérés - et cela indépendamment du sexe - il est difficile de voir dans quelle mesure la discrimination se produit. Néanmoins, pendant ces cinq dernières années, les écarts se sont creusés en Australie, au Danemark, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et au Japon dans les deux domaines d'activités.

(ats)

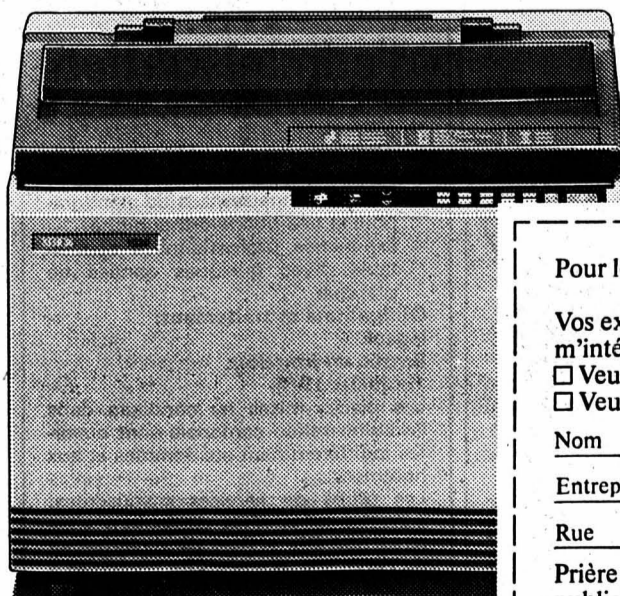
● Le déficit budgétaire de l'Allemagne fédérale s'est encore réduit durant les deux premiers mois de 1984, à 9,97 (12,29) milliards de DM, selon les chiffres provisoires du rapport mensuel de la Bundesbank. Pendant les deux mois en question, les recettes ont augmenté de 8% à 35,11 milliards de DM et les dépenses de moins d'un pour cent à 45,08 milliards. Pour le seul mois de février, le déficit est ramené à 3,55 (5,41) milliards de DM.

● Le déficit de la balance américaine des paiements courants au quatrième trimestre de 1983 a été de 15,29 milliards de dollars, record trimestriel absolu, a annoncé le Département du commerce. Le précédent record - 12,07 mrd au troisième trimestre 1983 porte le déficit global de 1983 à 40,78 mrd de dollars, nouveau record.

Même le plus petit a le format du super-format.

Xerox 1020. L'un des fameux copieurs-marathon.

Xerox 1020. Une technique modulaire. Formats A5, A4, B4. 11 copies à la minute. Réglage du contraste. Affichage de communication alphanumérique. Système d'auto-diagnostic. Pour un volume mensuel de 500 à 3000 copies.



RANK XEROX

Pour le petit format en super-format.

Vos extraordinaires copieurs marathon m'intéressent.

Veuillez m'envoyer un complément d'information

Veuillez me téléphoner.

Nom Prénom

Entreprise Téléphone

Rue NPA/Localité

Prière d'envoyer à Rank Xerox SA, service de publicité, Thurgauerstrasse 40, 8050 Zurich.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons tout de suite ou pour époque à convenir

décolleteur qualifié

pouvant conduire un groupe de machines produisant des pièces précises et diversifiées y compris mise en train.

Pour renseignements complémentaires et visite de la place de travail: contactez ☎ interne 13;

VORPE SA, 2605 Sonceboz, ☎ 032/97 18 23

Société d'import-export ayant ses bureaux à proximité du centre, cherche pour son service de comptabilité

jeune employé(e) de commerce

aimant les chiffres, pour passions des écritures sur machine comptable.

Nous demandons:

- personne précise et consciencieuse
- connaissances d'allemand souhaitées
- entrée immédiate ou à convenir

Nous offrons:

- place stable au sein d'une petite équipe jeune et dynamique
- salaire en fonction des capacités.

Ecrire avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, etc., à **METAUCOL LTD, av. Florimont 2, 1006 Lausanne.** 22-2385

J'engage pour tout de suite ou pour date à convenir

représentant(e)

pour la région de La Chaux-de-Fonds et environs.

ILACQUA - Articles de publicité
Avenue Léopold-Robert 84
☎ (039) 23 26 14
La Chaux-de-Fonds

Afin de toujours mieux servir notre fidèle et nombreuse clientèle des Montagnes neuchâteloises, nous avons ouvert un

bureau à La Chaux-de-Fonds
Temple-Allemand 89, ☎ 039/23 04 43

D'autre part, pour compléter l'organisation existante, nous engagerions encore un ou deux

conseillers ou conseillères

pour le service externe.

Age idéal: 25-40 ans.

Prenez contact par téléphone au 039/23 04 43 ou par écrit avec M. Jean Seewer, inspecteur d'organisation. Il vous renseignera volontiers sans engagement de votre part.

Depuis plus de 100 ans Patria

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie
Jacques-A. Bourquin, agent général
Seyon 2, 2001 Neuchâtel

EXTRA

connaissant le service et capable de travailler seule est cherchée pour 2 jours par semaine, soit de 14 h. 30 à 23 h. 30 par le Buffet de la Gare à Courtelary.

☎ 039/44 16 98 de 14 à 16 h.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Conciergerie

Nous cherchons concierge à temps partiel pour nettoyer bureaux, vestiaires et douches, 5 à 6 heures par semaine à raison de 4 jours à 3/4 h. et 1 jour à 2 h. environ.

Ecrire sous chiffre VB 7513 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons

vendeur (se)

pour notre stand extérieur FRUITS et LÉGUMES.

Entrée: début mai.

Nous offrons:

- rabais sur les achats
- quatre semaines de vacances
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

La Chaux-de-Fonds

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour nos grands Magasins Coop-City

un(e) vendeur(euse)

en confection et accessoires messieurs

une aide de restaurant

à temps partiel pour divers travaux de nettoyages, vaisselle, etc.

des apprentis vendeurs (vendeuses)

pour les rayons confection et lingerie dames

Veillez adresser vos offres écrites au secrétariat des Grands Magasins Coop-City (pour les apprentis avec une photo) rue de la Serre 43/45, 2300 La Chaux-de-Fonds.

J.B.

Acier précieux

J. BONNET

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

chef polisseur polisseur qualifié visiteuse

pour nos départements polissage et montage-assemblage. Il s'agit de postes convenant à des personnes qui aiment le travail soigné et capables de prendre des initiatives.

Nous offrons: une situation stable et bien rémunérée.

Ecrire ou se présenter sur rendez-vous.

J. Bonnet Production SA
CH-2725 Le Noirmont - tél. 039 / 53 17 40

Nous cherchons pour entrée immédiate, une

employée de bureau

bilingue français-allemand avec notions d'anglais.

Nous offrons une activité intéressante au sein d'une équipe jeune et dynamique.

La connaissance du traitement de texte serait un avantage.

Faire offre avec certificats et références ou contacter directement M. Bundeli par téléphone.

Schmid machines SA

☎ 039/44 10 60 · 2612 Cormoret

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Vous êtes une

secrétaire

trilingue (français, allemand, anglais)

Vous aimez travailler de façon indépendante

Les responsabilités ne vous font pas peur

Les contacts avec la clientèle vous intéressent

VOUS ÊTES la personne que nous recherchons pour notre client de Neuchâtel

Prenez au plus vite contact avec nous, nous vous donnerons de plus amples informations

OK PERSONNEL SERVICE SA

Rue Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel
038/243131

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Par suite de démission de la titulaire, nous cherchons un(e)

employé(e) d'administration

pour le greffe du Tribunal cantonal, à Neuchâtel.

Exigences:

- formation commerciale complète
- bonnes connaissances de sténographie et très bonne orthographe
- expérience professionnelle souhaitable, avec quelques années de pratique

Obligations et traitement: légaux

Entrée en fonction: 1er juillet 1984

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 mars 1984.

SIEMENS-ALBIS SIEMENS-ALBIS

AKTIENGESELLSCHAFT AKTIENGESELLSCHAFT

Nous cherchons pour notre département de vente électroménagers un

Représentant

auquel nous confierons la promotion et la vente de tout notre programme d'appareils à pose libre et à encastrer.

Il aura soin d'entretenir les contacts avec notre clientèle actuelle, composée essentiellement d'électriciens et de magasins spécialisés, et également d'acquies de nouveaux clients.

Son rayon d'activité s'étendra aux cantons suivants: NE - JU - FR - VD (Nord).

Ce poste requiert:

- quelques années d'expérience dans cette profession
- de préférence un âge entre 25 et 35 ans
- un domicile situé dans le périmètre du rayon d'activité
- une bonne présentation et de l'entregent
- langue maternelle française, très bonnes connaissances d'allemand.

Nous attendons vos offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats adressées à:

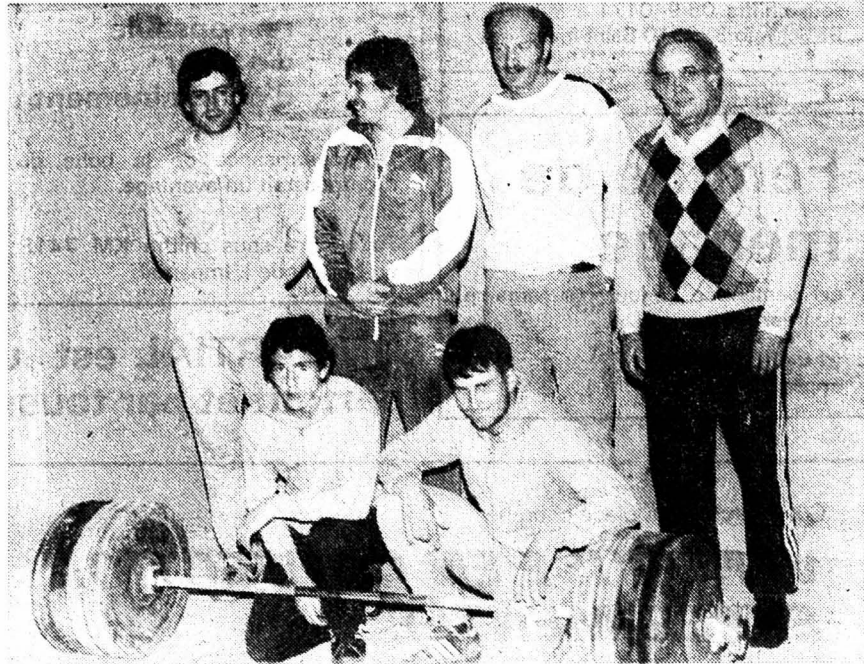
SIEMENS-ALBIS SA, service du personnel, 42, rue du Bugnon
1020 Renens

SIEMENS-ALBIS SIEMENS-ALBIS

SOCIÉTÉ ANONYME SOCIÉTÉ ANONYME

SPORTS

Demi-finale de la Coupe suisse d'haltérophilie Tramelan se qualifie facilement



L'équipe de Tramelan après sa qualification méritée pour la finale de la Coupe suisse, de gauche à droite: Stolz, D. Tschan, M. Froidevaux, l'entraîneur national Baudoin; à genoux: Vettori et M. Tschan.

Samedi après-midi, au collège Chantemerle à Moutier, s'est déroulée la demi-finale de la Coupe suisse d'haltérophilie opposant Tramelan à Moutier qui n'est jamais arrivé si loin dans cette compétition et qui est à féliciter pour son bon comportement.

Certes, les athlètes chevronnés de Tramelan l'ont emporté mais en début de match on vit les Prévôtois pendant quelques minutes risquer de créer la surprise. Tramelan rencontrera, à mi-juin, Rorschach en finale de la Coupe suisse.

Cette demi-finale a tenu toutes ses promesses et a été marquée par la présence de l'entraîneur national Gérard Baudoin, l'homme qui fut l'entraîneur de Michel Broillet.

D'autre part, hors-concours, le Fribourgeois Jean-Marie Werro qui sera, avec le Tramelot Daniel Tschan et Zimmermann de Rorschach, parmi les trois seuls sélectionnés suisses pour les championnats d'Europe à fin avril prochain. Werro a d'ailleurs été à son aise à Moutier puisqu'il a battu deux records suisses, 157,5 kg à l'arraché et 195 kg à l'épaulé-jeté.

Daniel Tschan et Dimitri Lab, l'homme de pointe du club prévôtois, ont été comme d'habitude excellents. Finale-

ment, Tramelan remporte cette demi-finale par 528,381 points contre 393,230 contre Moutier.

RÉSULTATS INDIVIDUELS

Tramelan: Marco Vettori, arraché -, épaulé-jeté 77,5, pts mut 62,155; Robert Stolz, arraché 115, épaulé-jeté 140, total 255, pts mut 147,900; Michel Tschan, arraché 92,5, épaulé-jeté 115, total 270,5, pts mut 123,463; Daniel Tschan, arraché 152,5, épaulé-jeté 175, total 327,5, pts mut 194,863.

Moutier: Armin Studer, arraché 75, épaulé-jeté 80, total 155, pts mut 89,900; Richard Marchand, arraché 70, épaulé-jeté 85, total 155, pts mut 96,565; Philippe Bart, arraché 65, épaulé-jeté 0, total 65, pts mut 45,89; Dimitri Lab, arraché 110, épaulé-jeté 140, total 250, pts mut 160,965.

Hors-concours: Jean-Marie Werro, arraché 157,5, record suisse, épaulé-jeté 195, record suisse, total 352,5, pts mut 198,458; Steve Schneeberger, Moutier, arraché 60, épaulé-jeté 75, total 135, pts 88,695. (kr)

Record du monde

Le Soviétique Vladimir Gratchov a amélioré le record du monde de l'arraché, catégorie 67 kg. 500 en soulevant 155 kg. 500 lors des championnats d'URSS à Minsk (Biélorussie). Il a ainsi battu de 500 grammes son propre record, établi le 15 décembre dernier à Lénin-grad. (si)

Coupe de Suisse de football Soucis pour NE Xamax

Granges est une équipe dangereuse ceci d'autant plus que nous nous y rendons pour la deuxième fois en match à rejouer de la Coupe de Suisse. Une deuxième fois qui est à mes yeux une décision ridicule et qui va à l'encontre de ce que l'on voudrait appeler la notion du bon sens, ainsi s'exprime Gilbert Gress qui ne va pas aller de bon cœur à Granges on le devine.

Ceci d'autant plus que son contingent s'est affaibli de deux unités. Mata blessé a dû sortir contre Vevey, une décision à son sujet ne sera prise que cet après-midi à la suite d'un léger entraînement.

Pascal Zaugg, lui, a le nez cassé, il a

été opéré dimanche et il va mieux. Il pourrait, dit Gilbert Gress si c'est nécessaire, jouer une mi-temps. Kuffer est suspendu, Forestier toujours blessé. Une équipe difficile à former ce qui inquiète le plus Gilbert Gress. Mais connaissant son bon sens nous pouvons supposer que d'ici ce soir l'équipe sera formée.

Elle pourrait d'ailleurs se composer des joueurs du contingent suivant: Engel; Givens, Salvi, Thévenaz, Bianchi, Perret, Sarrašin, Luthi, Mustapha, Zwiggart, Léger, Richard, Larios (Mata, Zaugg). Eric Nyffeler

Pour le FC la Chaux-de-Fonds GC en point de mire

La défaite concédée à Sion n'a pas laissé trop de traces. L'ensemble du contingent du FC La Chaux-de-Fonds s'est retrouvé hier en fin d'après-midi, pour un entraînement en salle suivi des soins hebdomadaires.

Les joueurs et l'entraîneur ont pu constater que la pelouse de La Charrière est désormais débarrassée de tout son «manteau» blanc. Samedi et dimanche, une dizaine de personnes ont cassé la glace au piochard avant de l'évacuer sur des brouettes. Aujourd'hui et mercredi, un rouleau compresseur de 2,5 tonnes aplanira la surface. Des rhabillages avec du sable est également prévu.

Le FC La Chaux-de-Fonds tient absolument à jouer samedi 24 mars à 17 h. 30 sur son terrain. Les «jaune et bleu» veulent profiter des absences de Kurt Jara et Marco Schällibaum suspendus pour trois avertissements et prouver leurs possibilités face au tenant du titre.

A relever encore que les spectateurs pourront déguster de la soupe à la farine et au fromage préparée sur place dans une ancienne roulotte de l'armée par M. Willy Rüggen. L.G.

Dans le Jura

Deuxième ligue, groupe 2: Delémont - Aarberg 1-1; Bassecour - Gruntern 1-1; Courtételle - Langenthal 0-0; Lyss - Moutier 0-1.

Troisième ligue: Bienne - Tœuffelen 0-2; Anet - Aegerten 0-3; Nidau - Wileroltigen 5-0; Aegerten b - Azzurri 1-2; Ceneri - Mâche 2-0; La Neuveville - La Rondinella 1-2; Porrentruy b - Courfaivre 2-1; Grandfontaine - Courgenay 0-0; Cornol - Boncourt 3-1; Bonfol - Develier 3-2; Courroux - Fontenais 1-1.

En Espagne Real Madrid contraint au nul

Espagne - Championnat de première division (28e journée): Real Saragosse - Cadix 1-2; Salamanca - Real Sociedad 1-1; Barcelona - Valencia 0-0; Atletico Madrid - Malaga 3-1; Séville - Betis Séville 2-1; Osasuna - Real Madrid 1-1; Real Mallorca - Valladolid 1-1; Athletic Bilbao - Sporting Gijon 1-0; Murcie - Espagnol Barcelone 2-0. Classement: 1. Athletic Bilbao 40; 2. Real Madrid 39; 3. Barcelona 36; 4. Atletico Madrid 36; 5. Real Sociedad 31. (si)

En vue de Suisse - Pologne 19 joueurs présélectionnés

L'entraîneur national polonais Antoni Piechniczek a procédé à une présélection de 19 joueurs en vue de la rencontre internationale Suisse-Pologne, qui se déroulera au Hardturm zurichois, le mardi 27 mars prochain.

Gardiens: Jozef Mlynarczyk (Widzew Lodz), 31 ans, 23 sélections; Eugeniusz Cebart (Gornik Zabrze), 28 ans, aucune sélection; Jozef Wandzick (Ruch Chorzow), 21 ans, aucune sélection.

Arrières: Jan Jalocho (Wisla Cracovie), 27 ans, 20 sélections; Roman Wojcicki (Widzew Lodz), 26 ans, 21 sélections; Jozef Adamiec (Lech Poznan), 29 ans, 4 sélections; Pawel Janas (AJ Auxerre/France), 30 ans, 26 sélections; Krzysztof Pawlak (Lech Poznan), 26 ans,

4 sélections; Krzysztof Urbanowicz (Pogon Szczecin), 26 ans, 3 sélections.

Demis: Andrzej Buncol (Legia Varsovie), 24 ans, 25 sélections; Wlodzimierz Ciolek (Gornik Walbrzych), 28 ans, 24 sélections; Janusz Kupcewicz (AS Saint-Etienne/France), 29 ans, 19 sélections; Waldemar Matysik (Gornik Zabrze), 23 ans, 12 sélections; Czeslaw Jakolcewicz (Lech Poznan), 23 ans, 3 sélections.

Attaquants: Zbigniew Boniek (Juventus Turin/Italie), 28 ans, 61 sélections; Wlodzimierz Smolarek (Widzew Lodz), 27 ans, 27 sélections; Dariusz Dziekanowski (Widzew Lodz), 22 ans, 10 sélections; Miroslaw Okonski (Lech Poznan), 26 ans, 11 sélections; Andrzej Palasz (Gornik Zabrze), 24 ans, 15 sélections. (si)

Coupe locloise de powerlifting Cinq records suisses battus

La Coupe locloise de powerlifting qui s'est déroulée samedi après-midi dans la halle des Jeanneret a été le théâtre de cinq records suisses. Le Lausannois Luigi Pedrazzi, dans la catégorie des 67,5 kg a réussi 280 kg. au levé de terre. Patrice Wermuth de son côté a battu deux de ses records. Au squat, il a réussi 202,5 kg (ancien record 200 kg). Au développé couché, il a soulevé une barre de 113 kilos soit 500 grammes de mieux que son précédent record. Malheureusement au levé de terre, le Loclois a connu quelques ennuis ce qui l'a empêché d'atteindre la limite de 505 kilos aux trois mouvements fixée pour les prochains championnats du monde qui auront lieu au Texas. Marcel Varé de Courgenay a réussi 275 kilos au levé de terre ce qui constitue également un nouveau record suisse.

Cette Coupe locloise dont c'était la deuxième édition a remporté le succès escompté. Au total 29 athlètes y ont participé. Par équipes, la victoire finale est revenue à Lausanne devant Courgenay et Le Locle.

RÉSULTATS

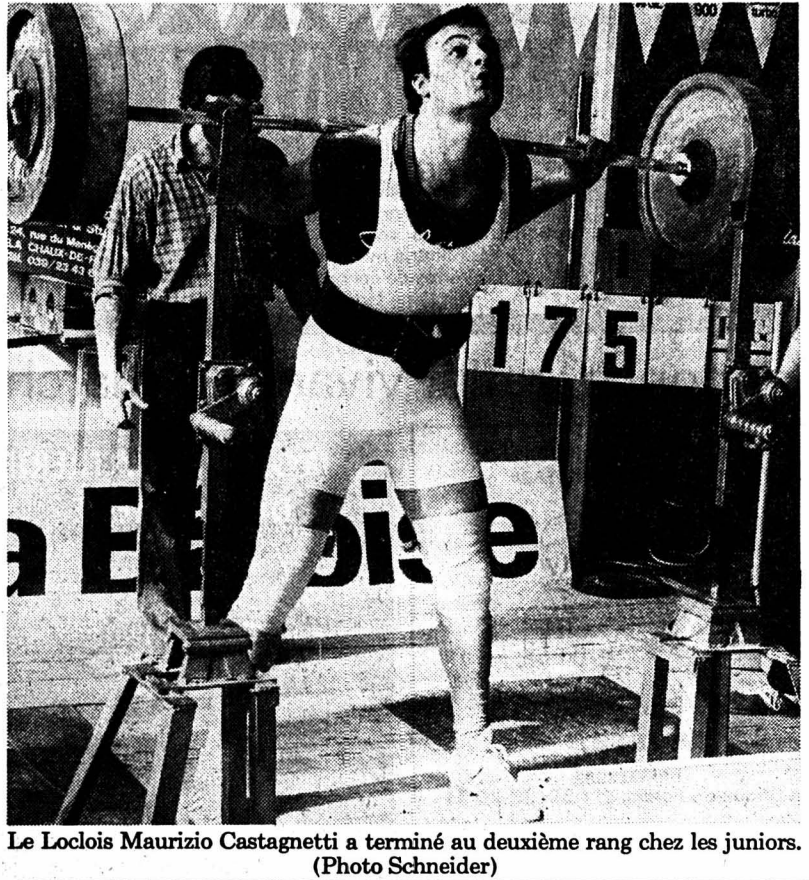
Classement par équipes: 1. Lausanne; 2. Courgenay; 3. Le Locle.

Classement individuel: 1. Luigi Pedrazzi (Lausanne) 635 kg.; 2. Patrice Wermuth (Le Locle) 472,500; 3. Marcel Varé (Courgenay) 737,500; 4. Furiglio Guerrino (Lausanne) 590; 5. Christian Badan (Lausanne) 710, 6. Yanis Nemeshazi (Fribourg) 660; 7. Alain Fanin (Genève) 542,4; 8. Patrick Liechti (Genève) 632,5; 9. Alain Bietry (Courgenay) 540; 10. Maxime Robert (Le Locle) 487,5.

Juniors: 1. Martin Schneider (Soleure) 550; 2. Maurizio Castagnetti (Le Locle) 535; 3. Claude Hêche (Courgenay).

A noter encore que Maurizio Castagnetti a remporté la Coupe Stoller récompensant le meilleur junior loclois. (md)

Enfin, Christian Badan de Lausanne a amélioré de 10 kilos le record de sa catégorie. Il a réussi 265 kg. au squat.



Le Loclois Maurizio Castagnetti a terminé au deuxième rang chez les juniors. (Photo Schneider)

Hockey sur glace

Ambri Piotta Renforts en défense

Ambri Piotta (LNB) a engagé trois défenseurs pour le championnat 1984-1985: deux anciens internationaux, Jakob Kölliker (Bienne) et Ueli Hofmann (Arosa), et un «espoir» de Coire, Ivan Griga (21 ans). (si)

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO	
12 x 13	Fr. 12.653,55
355 x 12	Fr. 175,35
3958 x 11	Fr. 15,75
22434 x 10	Fr. 2,75

TOTO-X

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint: Fr. 235.102,95 dans le jackpot.

1 x 5 + cpl	Fr. 27.047,90
47 x 5	Fr. 1.209,10
2219 x 4	Fr. 19,20
28080 x 3	Fr. 3,05

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

2 x 6	Fr. 539.031,—
14 x 5 + cpl	Fr. 14.285,70
463 x 5	Fr. 1.030,80
15909 x 4	Fr. 50,—
198564 x 3	Fr. 5,—

PARI MUTUEL ROMAND

Course française à Auteuil:

Trio	
Ordre	Fr. 3.991,—
Ordre différent	Fr. 443,45
Quarto	
Ordre: cagnotte	Fr. 576,15
Ordre différent	Fr. 864,25

Loto

7 points	Fr. 1.252,15
6 points	Fr. 61,20
5 points	Fr. 3,30
Quinto: cagnotte	Fr. 4.347,25

Course suisse à Yverdon:

Trio	
Ordre	Fr. 28,25
Ordre différent	Fr. 3,50
Quarto	
Ordre	Fr. 576,55
Ordre différent	Fr. 26,75

En match amical de handball La Chaux-de-Fonds s'impose à Lausanne

Afin de préparer les dernières rencontres de championnat, le HBC La Chaux-de-Fonds s'est rendu samedi matin dans la capitale vaudoise affronter Lausanne-Ville en match amical.

Les Neuchâtelois ont dû se passer de plusieurs titulaires dont notamment Rolf Fischer. Malgré tout, ils se sont imposés sur le score de 19 à 18. Après avoir marqué le premier but, les Chaux-de-Fonniers ont subi la loi des Vaudois au cours de la première mi-temps.

A l'appel de la deuxième période, les Neuchâtelois étaient menés 12 à 6. Lausanne marqua deux nouveaux buts. C'est alors que les hommes de Jacquot se réveillèrent et prirent le match en main.

En 16 minutes, ils scorèrent à neuf reprises sans encaisser un seul but. Dans les 10 dernières minutes de jeu, la partie et le score restèrent très équilibrés. A 120 secondes du coup de sifflet final, le résultat était de 18 à 18. Le HBC La Chaux-de-Fonds réussit à marquer encore un but et à fêter une magnifique victoire, une victoire qui devrait lui donner entière confiance pour la suite des opérations. A noter que l'excellente partie fournie par le gardien Monnin n'est pas étrangère à ce résultat.

La Chaux-de-Fonds: Monnin; Jacquot (5), Tschanz (2), Italo Todeschini (7), Kuhn (1), Huther (2), Grüring (2), Patricio, Schorer. (ag)

Samedi soir à Soleure Les handballeuses à l'honneur

LA CHAUX-DE-FONDS - DERENDINGEN 7-2 (3-1)

Samedi soir à Soleure les handballeuses de La Chaux-de-Fonds disputèrent un match contre Derendingen. Cette rencontre était l'avant-dernière du championnat d'hiver qui se terminera dans quinze jours.

Les filles du HBC qui ont obtenu trois victoires et un nul dans leurs derniers matchs, se devaient de confirmer ces résultats encourageants. Le premier but des «jaune et bleu» fut marqué par Antoinette Lévy quelques secondes seulement après le coup d'envoi. La Chaux-de-Fonds déploya alors un jeu plaisant dans sa rapidité et dans la précision de ses passes, ce qui dérouta quelque peu l'adversaire qui tira trop souvent à côté des buts, sans prendre le temps d'organiser son attaque.

Durant cette première période, le HBC marqua encore deux buts tandis que les Suisses allemandes en inscrivent un. La pause se siffla sur le résultat de 3 à 1 pour le HBC.

En seconde période, le passage à vide qui accompagne généralement les joueuses de La Chaux-de-Fonds ne se fit pas sentir, au contraire, elles continuèrent sur leur lancée, en inscrivant encore cinq buts contre un pour Derendingen. Le score final fut de 7 à 2 pour le HBC.

Il est à noter que les sept buts furent marqués par sept joueuses différentes ce qui prouve que le jeu collectif s'installe de plus en plus au sein de l'équipe. Une victoire dans le dernier match contre Bienne vendredi prochain concluerait sur une belle fin de championnat qui classerait La Chaux-de-Fonds au troisième rang derrière Langenthal et Bienne.

La Chaux-de-Fonds: gardienne: Anna Marsico; Anna Forino (1), Muriel Jeanbourquin (1), Silvéne Barben (1), Sandra Guarino (1), Lucanna Kotlar (1), Marie-Jo John (1), Antoinette Lévy (1), Sandra Manini, Carole Jeanrenaud. Entraîneur: Aldo Surdez. (sa)

printemps

**TAPIS DE MILIEU
à prix «discount»**

Au centre du 3e étage, nous vendons de beaux tapis pure laine, de première qualité, tissés machine, dont voici 3 exemples

Dessin Chiraz	120 x 180 cm.	350.-
Dessin Afghan	300 x 385 cm.	995.-
Dessin Anatol	200 x 300 cm.	850.-

Grand choix d'autres modèles 7532

OFFRES D'EMPLOIS

**Nous cherchons
représentants**

Gains intéressants pour fort vendeur dans secteur réservé.

Faire offre manuscrite avec photo sous chiffre 06-940171 à Publicitas, Dr-Schwab 3, 2610 Saint-Imier.

Entreprise des branches annexes de l'horlogerie cherche

dame

responsable d'atelier d'acheminement

La connaissance de la boîte de montre serait un avantage.

Faire offre sous chiffre KM 7418 au bureau de L'Impartial.

Femme de ménage

est demandée 1/2 jour par semaine quartier nord-ouest.

☎ 039/23 75 29 après 19 heures. 7512

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Commerce de la place cherche

**VENDEUSE EN CONFECTION
EXPÉRIMENTÉE**

sachant maîtriser le français et l'allemand et ayant des connaissances de dactylographie.

Place stable, ambiance de travail agréable.

Entrée en service : tout de suite.

Faire parvenir vos offres avec copies de certificats.

Ecrire sous chiffre DS 7221 au bureau de L'Impartial.

VISION 2000 Vision optimum avec nos ordinateurs optiques et nos maîtres opticiens. Lunetterie moderne. Verres de contact (diplôme fédéral)

von gunten Av. L. Robert 23 ☎ 039/23 50 44

TAXIS JURASSIENS Jour et nuit ville et extérieur **23 76 76** Nuit: ligne directe 080/22 40 76 5595

L'annonce, reflet vivant du marché

Votre partenaire pour tous les problèmes de nettoyage



BUSTRA nettoyages La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 20 31 Appartements, nouveaux bâtiments, fenêtres 06-2397

MIROITERIE - VITRERIE DU MANÈGE Wermuth & Studer La Chaux-de-Fonds 24, rue du Manège ☎ 039/23 43 62 Le Locle OUVERT le samedi Biseautage, sablage, sous-verre, vitrage isolant, décorations, vitrine, remplacement de vitres Travaux sur verrières, joints de dilatation Travail soigné et rapide. 92612

A LOUER tout de suite ou à convenir, dans le quartier des Forges **ravissant 1 1/2 pièce** avec balcon, WC-bain non meublé: loyer: dès Fr. 323.50 meublé avec cuisinière et frigo: loyer dès Fr. 370.50 toutes les charges et la taxe Coditel sont compris dans les prix **GERANCIA SA** Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 6905

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre centrale de distribution

un boulanger

Travail de nuit.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Bonnes conditions d'engagement, semaine de 43 heures, caisse de pension, assurance maladie, habits de travail, etc.

Veillez vous adresser à **Coop La Chaux-de-Fonds, service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 25 11 61.** 7160

Coop-informations

Pampers

Maintenant avec fronces élastiques protectrices



Le paquet géant Fr. 23.90 dans votre magasin COOP

Publicité intensive, publicité par annonces

comadur sa

cherche pour sa Division:

Seitz 2416 Les Brenets entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon (rubis-saphir) ou d'autres matériaux durs

électro-mécanicien Titulaire d'un CFC, pour son département Informatique.

mécanicien Titulaire d'un CFC, pour son département mécanique d'entretien.

Quelques années d'expérience dans l'industrie sont souhaitées. Le candidat devra être à même de réaliser des travaux variés de façon indépendante.

Faire offres avec curriculum vitae à **COMADUR SA, Division Seitz, 2416 Les Brenets, ☎ 039/32 11 12.** 91-58

SPORTS

Le Tour cycliste du lac Majeur Remarquable performance des Jurassiens



Bernard Voillat (à gauche) et Jocelyn Jolidon (à droite) n'ont pas pu empêcher Jörg Müller de s'imposer à Brissago. (Bélyno Keystone)

En plaçant une attaque à quelque deux kilomètres de l'arrivée, l'amateur d'élite argovien Jörg Müller a remporté le Tour du lac Majeur, épreuve pour professionnels et amateurs d'élite, avec départ et arrivée à Brissago, qui s'est disputée le jour de la Saint-Joseph. Müller l'a emporté avec 10 secondes d'avance sur les Jurassiens Bernard Voillat et Jocelyn Jolidon. Des quatre professionnels en lice, seul Mike Gutmann est parvenu à tirer son épingle du jeu en se classant onzième, dans le même temps que le deuxième de la course.

Les professionnels, parmi lesquels Godi Schmutz, avaient pourtant refait leur handicap d'une minute après une dizaine de kilomètres déjà dans cette épreuve qui en comportait 168. Mais, peu après la jonction, un groupe fort de

quelque 25 coureurs se détachait. Au fil des kilomètres, ce peloton de tête allait s'amenuisant et dans l'ascension du Monte Verita, au cours de laquelle Voillat dictait le plus souvent le train, onze hommes seulement se retrouvaient au commandement de la course.

L'arrivée semblait devoir se jouer au sprint entre ces coureurs de tête lorsque Jörg Müller plaça un démarrage victorieux, à deux kilomètres de la banderole. A noter que, en dépit d'un temps inhabituellement frais pour la saison, ce Tour du lac Majeur s'est accompli à la moyenne respectable de 45 km. 800.

LES RESULTATS

1. Jörg Müller (Brugg) 168 km. en 3 h. 39'54" (moyenne de 45 km. 839); 2. Ber-

nard Voillat (Dampfreux) à 10"; 3. Jocelyn Jolidon (Saignelégier); 4. Markus Neff (Altenrhein); 5. Alfred Achermann (Hitzkirch); 6. Heinz Kalberer (Zurich); 7. Toni Hürzeler (Gippingen); 8. André Massard (La Tine); 9. Willy Felix (Frittschen); 10. Andreas Gsell (Bischofszell); 11. Mike Gutmann (Genève, pro), tous même temps; 12. Hans Ledermann (Stäfa) à 1'38"; 13. Edwin Menzi (Bischofszell); 14. Michel Ansermet (Payerne); 15. Erich Holdener (Einsiedeln), même temps.

Amateurs (Brissago - Biasca - Brissago): 1. Roland Spälti (Widnau) 127 km. en 3 h. 0'42" (moyenne de 42 km. 169); 2. Paolo Bertarelli (Lugano); 3. Fabio Alippi (Mendrisio), même temps. (si)

L'affaire Zoetemelk Expertise passée

Le coureur hollandais Joop Zoetemelk a passé, vendredi, à l'hôpital Fernand Vidal de Paris, l'expertise ordonnée par la 14e Chambre de la Cour d'appel de Paris, pour tenter de savoir si son corps fabriquait ou non l'hormone décelée au cours du contrôle antidopage de Fontaine-au-Pire, lors du dernier Tour de France. Les résultats de cette expertise seront connus dans une quinzaine de jours, a indiqué Mme Zoetemelk. (si)

Pour le GS Cycles Prof-Mavic De nouvelles bases solides

Absent la saison dernière des pelotons des amateurs-élites, les maillots rouge-blanc-vert du GS Cycles Prof vont refaire leur apparition cette année.

Sous la dénomination officielle de GS Cycles Prof-Mavic, Georges Probst a décidé de remettre sur pied une équipe. J'ai réussi à obtenir le soutien de plusieurs sponsors, ainsi que l'appui de collaborateurs pour me soulager d'une partie du travail. Dans ces conditions, il était possible de repartir avec une équipe. Nous allons également créer un club de supporter - le Club 72 - afin de soutenir l'équipe. Le constructeur de Saint-Blaise repart donc sur des bases nouvelles et solides.

Côté coureurs, on ne retrouvera que Jocelyn Jolidon qui appartenait à l'ancien GS Cycles Prof. Le Jurassien devrait être l'un des fers de lance de l'équipe. Son palmarès 1983 affiche cinq victoires, trois deuxième place et deux médailles de bronze, pour ne citer que les podiums obtenus par le coureur de Saignelégier. Bon sprinter, bon rouleur, Jolidon aura certainement l'occasion d'effectuer encore davantage son tableau de chasse cette saison. Outre le Jurassien, on trouvera Karl Beeler, un bon grimpeur et bon sprinter, qui est également connu dans le milieu du ski puisqu'il fait partie de notre cadre

national. Martin Koller a obtenu de bons résultats chez les élites ces deux dernières saisons. L'étudiant de Villeneuve Pierre-Alain Burgdorfer est un jeune coureur qui devrait pouvoir s'illustrer un jour ou l'autre. Quant au dernier coureur élite du GS Cycles Prof-Mavic, il s'agit de Hans-Peter Kurzi - il devrait être une des révélations de la saison, dit de lui Probst - c'est un néo-élite qui a obtenu d'excellents résultats en cyclocross, notamment aux championnats du monde.

Le groupe neuchâtelois pourra également compter, pour les courses en Suisse, sur le professionnel Mike Gutmann. Le Vaudois a un contrat avec l'équipe de Bernard Hinault. Il y est engagé à la course, selon les besoins. Comme tous les professionnels suisses, Gutmann a droit à la double appartenance. Il portera donc les couleurs du GS Cycles Prof-Mavic pour les courses en Suisse.

Georges Probst s'est assuré les services d'une dame: Karin Liechti de La Chaux-de-Fonds. La gymnaste est une des meilleures cyclistes du pays puisqu'elle a terminé sixième du classement national 1983, classement qui est basé sur l'ensemble des résultats de la saison. Une sérieuse référence donc pour la Chaux-de-Fontaine, référence qu'elle devrait pouvoir confirmer cette année.

W. P.

Championnat du monde motocyclisme de vitesse 1984 Giacomo Agostini: «Que le spectacle commence...»

A votre droite, les Yamaha. A votre gauche, les Honda. Arbitres: toutes les autres marques engagées dans ce Championnat du monde de vitesse 1984 dont le coup d'envoi sera donné samedi prochain sur le circuit sud-africain de Kyalami.

Les écuries sont déjà sur pied de guerre depuis plusieurs semaines, et tout particulièrement celles des grandes marques. Ainsi, dans sa maison de Bergame, Giacomo Agostini, l'un des plus grands champions motocyclistes de tous les temps, si ce n'est le plus grand, est impatient. Comme au début de sa carrière de pilote, l'odeur de la gomme brûlée sur le goudron et la foule qui se presse derrière les grillages de protection pour mieux voir et entendre les «monstres» de la vitesse, lui ont manqué pendant l'intersaison.

Nous formons, comme c'est l'habitude chez Yamaha, une équipe à la fois soudée et ambitieuse, explique Agostini. Les moyens dont nous disposons sont bien sûr importants mais une équipe sans âme ne peut gagner un championnat du monde.

Agostini avoue qu'il a tout fait pour convaincre l'Américain de continuer encore une saison. Tout le monde a redoublé d'efforts au cours de la période de préparation, qui n'avait jamais été aussi soutenue et positive.

GUERRE DES NERFS

Giacomo Agostini, qui croit vraiment aux chances de son équipe, notamment en Afrique du Sud, en raison de la supériorité des moteurs Yamaha sur les circuits rapides, n'en reste pas moins mesuré dans ses pronostics pour la saison.

J'accorde pour le titre 50% de chances à Honda et Yamaha réunies et 50% aux autres marques, dit-il. Avec, dans ce second groupe, un léger avantage à Suzuki. Mais, entre Yamaha et Honda, les pilotes étant d'expérience à peu près égale, on ne peut évaluer les écarts. «Ago» est seulement persuadé d'une chose: Le spectacle sera plus beau que jamais et la guerre des nerfs risque d'être terrible. (si)



La lutte sera extrêmement vive en 1984 dans la catégorie reine (les 500 cmc.) du Championnat du monde de vitesse. (Bélyno AP)

J'ai hâte que le spectacle commence, dit Agostini qui, à 41 ans, est le manager de l'équipe Marlboro-Yamaha. La lutte avec Honda s'annonce terrible et même sans être sur une moto, je vais vibrer tout autant. Je vis la bataille avec la même passion qu'au-

paravant, ajoute «Ago». De plus, le départ de Kenny Roberts de notre écurie nous pousse à prouver cette saison que même sans ce pilote extraordinaire, Yamaha peut être le meilleur.

NOUVEAUX MOTEURS

Pour parvenir à leurs fins, Agostini et Yamaha ont mis à la disposition de leurs deux pilotes, l'Américain Eddie Lawson et l'Italien Virginio Ferrari, les nouveaux moteurs 500 cmc. - quatre cylindres, des motos entièrement repensées et redessinées, sept mécaniciens et l'expérience de deux ingénieurs japonais.

PUBLICITÉ

Ne manquez pas de visiter la
**1^{ère} EXPOSITION DU CYCLE
ET DU MOTOCYCLE**
GENÈVE-PALEXPO
21-25 MARS 1984



Chaque jour un
deux-roues à gagner

Tirage au sort quotidien
des billets d'entrée

82-865

A la Fédération jurassienne de cyclisme Bernard Voillat en solitaire

La 3e manche des courses de préparation de la Fédération jurassienne de cyclisme a été organisée par le VC Olympia de Delémont. Elle a été disputée sur un circuit de 25 kilomètres traversant les localités de Courroux - Vicques - Courchapoix - Corban - Mervelier - Montsevelier - Courchapoix - Corban - Vicques - Courcelon. La catégorie A (junior et amateurs) a accompli trois tours de cette boucle. Quant aux cadets, ils devaient couvrir une distance de 30 kilomètres.

RÉSULTATS

Cadets: 1. Jacques Jolidon, VC Bassecourt, les 30 km. en 50'05"; 2. Emmanuel Joliat, VC Courtételle à 25"; 3. Stéphane Joliat, VC Courtételle à 2'50"; 4. Martial Monnerat, VC Bassecourt à 3'07"; 5. Fabrice Theurillat, VC Olympia Delémont à 3'37".

Cycloportifs de moins de 35 ans: 1. Damien Monnerat, VC Bassecourt, les 50 km. en 1 h. 20'15"; 2. Dorian Montanari, VC Olympia Delémont à 23"; 3. Gilles Tissier, GSA à 2'30"; 4. Jean-François Gigandet, GSA à 2'39"; 5. Yvan Binggeli, Club cycliste Moutier à 7'28"; 6. Claude Lachat, VC Olympia Delémont; 7. Bernard Kummer, GSA à 9'15"; 8. Luciano La Manna, GSA à 9'42".

Cycloportifs de plus de 35 ans: 1. Georges Joliat, VC Courtételle, les 50 km. en 1 h. 22'48"; 2. Louis Lachat, GSA, même temps; 3. Joseph Turberg, VC Olympia Delémont, même temps; 4. Frédéric Zaugg, Club cycliste Moutier à

11"; 5. Damien Bonnemain, GSA à 23"; 6. Raymond Maire, VC Tramelan à 50"; 7. Albert Biolley, GSA à 52"; 8. Lorenzo Albertini, Club cycliste Moutier à 6'28".

Catégorie A: 1. Bernard Voillat les 75 km. en 1 h. 50'05"; 2. Pascal Gunzinger, VC Olympia Delémont à 10"; 3. Claude Barthoulot, VC Courtételle à 35"; 4. Christophe Eggenschwiler, VC Olympia Delémont à 1'15" (1er junior); 5. Stéphane Boillat, VC Tramelan à 9'17"; 6. Yanick Macchi, VC Olympia Delémont à 9'35"; 7. Denis Barthoulot, VC Courtételle à 9'57"; 8. Frédéric Chavallaz, VC Olympic Delémont, à 11'59"; 9. Fabrice Hertzzeizen, VC Olympia Delémont à 13"; 10. Christian Gurb, Club cycliste Moutier à 16'28"; 11. Orlando Loureiro, VC Tramelan à 29'59".

Classement par équipe: 1. VC Bassecourt, 3 points; 2. VCO Delémont 7; 3. VC Courtételle 8; 4. Cyclos du GSA 9; 5. CC Moutier 17; 6. VC Tramelan 22. (rs)

Tour du Chablais Débuts prometteurs de Montandon

Pour sa première course chez les amateurs, le Chaux-de-Fonnois Alain Montandon, sociétaire du Vélo-Club Edelweiss du Locle, a effectué des débuts prometteurs. Dimanche, il a en effet terminé deuxième du Tour du Chablais. La victoire est allée à la surprise dans cet exercice, le Balois Hugo Ifrid s'est montré plus rapide que le jeune Neuchâtelois.

Classement: 1. Hugo Ifrid (Liestal) les 105 km en 2 h. 46"; 2. Alain Montandon (La Chaux-de-Fonds); 3. Ali Dridi (Echallens); 4. René Summermatter (Liestal); 5. René Bolliger (Berne), tous même temps. Puis les autres Neuchâtelois: 15. Thierry Schopfer (Littoral); 25. Daniel Berger (La Chaux-de-Fonds); 41. Philippe Hontoir (VC Vignoble); 46. Jean-Marc Divorner (VC Vignoble), tous même temps que le vainqueur; 56. Johnny Rossi (Pédale locloise) à 2'27"; 81. Serge Rossi (La Chaux-de-Fonds) à 12'16"; 82. Jean-Claude Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 12'28"; 93. Luis Mauron (La Chaux-de-Fonds) à 15'20". (md)

Natation

Quatre records suisses

Quatre records de Suisse ont été battus lors de la première journée des championnats suisses d'hiver aux Vernets, à Genève. Les performances les plus appréciables sur un plan international, sont celles du Genevois Théophile David, qui en 55'29" améliorait sa propre marque de 35 centièmes, ainsi que celle du Lausannois - qui court désormais pour la banlieue de Renens - Patrick Ferland, 2'10"11 sur 200 m. quatre nages, améliorant de 78 centièmes le record existant du Balois Birrer.

Les deux autres records furent le fait des relais 4 x 100 m. dos de Kriens (chez les hommes) et d'Adliswil (chez les femmes). (si)

Suite des informations
sportives

► 14

Pêle-mêle

CYCLISME. - Soigné dans un hôpital italien suite à sa grave chute dans Milan - San Remo, Jan Raas s'est vu transférer dans un établissement hollandais. Victime notamment d'un déplacement des vertèbres, il ne pourra participer à aucune des classiques printanières. (si)

PATINAGE ARTISTIQUE. - Championne olympique, l'Allemande de l'Est Katarina Witte a pris la tête de l'épreuve féminine des championnats du monde à Ottawa à la suite des figures imposées. Sandra Cariboni a confirmé sa valeur en prenant la cinquième place. La Chaux-de-Fonnois Myriam Oberwiler a connu les mêmes problèmes qu'à Sarajevo. Dix-neuvième après la première figure, la championne suisse n'est remontée ensuite qu'à la dix-septième place. (si)

SPORTS

Superbe concours de saut à ski à Pouillerel dimanche Toni-Beat Romang et Stéphane Rochat en démonstration

Le bon vieux tremplin de Pouillerel, construit en 1905 et nouvellement adapté en 1979, a vécu dimanche après-midi un superbe concours, digne des meilleurs cuvées. Par un temps magnifique, des conditions d'enneigement exceptionnelles et un public nombreux à s'être déplacé, le Ski-Club La Chaux-de-Fonds a parfaitement réussi dans son organisation. Plus de 60 sauteurs se sont présentés aux ordres du starter, ce qui n'est que rarement le cas, et au bilan des performances de qualité fournies par de jeunes skieurs. C'est encourageant pour cette belle discipline qu'est le saut à ski.

Tous les meilleurs OJ que compte notre pays avait mis le cap sur Pouillerel car le concours annuel chaux-de-fonnier comptait comme manche de la Coupe de Suisse. De la tête et des épaules, le champion de Suisse Stéphane Rochat, domina tous ses camarades. Avec deux sauts à 51 mètres il a largement pris la tête du concours et son style sûr et sobre laisse penser qu'il est certainement un tout grand espoir de notre saut helvétique.

Chez les OJ I et II, domination des skieurs Suisse alémaniques et il est regrettable que sur 44 OJ au départ, seuls cinq proviennent du Giron jurassien, dont quatre du Ski-Club La Chaux-de-Fonds. Où donc se trouve la relève dans notre région?

JUNIOR PROMETTEUR

Le tremplin de Pouillerel convient certainement très bien à Toni-Beat Romang. Ce jeune avait en effet déjà gagné l'année dernière dans la catégorie OJ III. Lors de son premier saut, il établissait la plus grande longueur du concours, avec 53 mètres, à un mètre du record du tremplin et prenait de suite une option sérieuse sur la victoire toute catégorie.

Ernst Bösch et Markus Gähler comptaient aussi parmi les favoris et tous deux retombaient à 52 mètres, ce qui

incitait les organisateurs à réduire de deux mètres l'élan pour le second saut ce qui eu pour incidence une réduction des longueurs.

Chez les seniors, où se trouvaient une minorité de Romands, il faut le souligner car les skieurs d'outre-Sarine étaient venus en nombre, la victoire fut obtenue de haute lutte par Pierre-Olivier Rochat, du Lieu, devançant de peu l'excellent Loclois Gérard Balanche. Le Chaux-de-Fonnier Patrice Ryter, qui avait remporté ce concours annuel la saison dernière, s'inscrit au troisième rang, manquant un peu de longueur tout comme le champion jurassien Francis Schneeberger mal inspiré lors de son second saut tout particulièrement.

UN EFFORT DE RECRUTEMENT EST À FAIRE

C'est devant le chalet «Chez Cappel» que la distribution des prix fut faite par le président du Ski-Club Francis Favre qui remercia les membres dévoués et plus particulièrement William Schneeberger, l'infatigable organisateur des concours du Ski-Club.

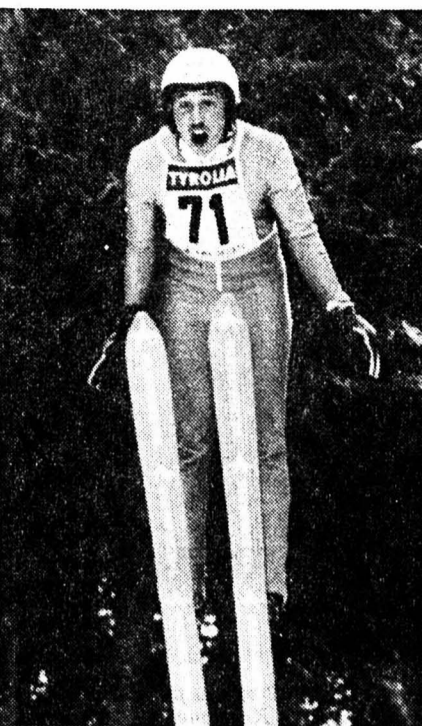
En remettant les nombreux prix et challenges, le président du club tint aussi à féliciter et remercier tous ces jeunes, qui pour beaucoup, n'ont pas hésité à faire plusieurs centaines de kilomètres



Gérard Balanche du Locle (à gauche) et Patrice Ryter de La Chaux-de-Fonds (à droite) ont dû se contenter de places d'honneur lors du concours de Pouillerel. (Photo Schneider)

pour venir se mesurer aux autres sauteurs de notre pays.

Mais où se trouvent les Romands et plus particulièrement les sauteurs de notre région? Cette question passe par un recrutement devenu indispensable car cette situation ne laisse pas insensibles les responsables que sont «Goupil» L'Eplattenier, «Dédé» Godel, et Henri



Beutler qui malgré le peu d'intérêt que suscite actuellement le saut à ski dans notre région ne perdent pas l'espoir de voir venir des jours meilleurs. Puisse leur enthousiasme ne pas être déçu et des concours tels que celui que nous avons vécu dimanche sont là pour motiver tout le monde.

RÉSULTATS

OJ I (3 classés): 1. Daniel Häcki, Engelberg, 29 m., 30 m., 107 points; 2. Martin Rychen, Engelberg, 29, 28, 98,2; 3. Christophe Mironneau, La Chaux-de-Fonds, 23,5, 24, 81,3.

OJ II (20 classés): 1. Gilbert Rychen, Engelberg, 40 m., 36 m., 160,3 points; 2. Markus Wüest, Wildhaus, 32, 37, 142; 3. Martin Trunz, Brunnadern, 36, 30, 124,8; 4. Hannes Hoerler, STB, 32, 31, 123,6; 5. Patrick Eggenberg, Gstaad, 31,5, 29, 118,6.

OJ III (21 classés): 1. Stéphane Rochat, SC Chevreuils, 51 m., 51 m., 252,7 points; 2. Christoph Lehmann, Gstaad, 47, 39, 206,2; 3. Yvan Vouillamoz, Le Brassus, 46, 40, 203,8; 4. Stefan Zünd, Wildhaus, 44, 36, 185,4; 5. Damien Brantschen, Randa, 41, 37, 177,8. **Puis:** 12. Max Robert, La Chaux-de-Fonds, 33,5, 28, 121; 17. Robert Hinek, La Chaux-de-Fonds, 30, 28, 106,6; 18. Joël Cupillard, Le Locle, 30,5, 26,5, 105,7; 19. Stéphane Beutler, La Chaux-de-Fonds, 28,5, 23,5, 84,7.

Juniors (12 classés): 1. Toni-Beat Romang, Gstaad, 53 m., 46,5 m., 248,7 points; 2. Ernst Bösch, Ullsbach, 52, 45, 238,2; 3. Markus Gähler, Heiden, 52, 45, 237,7; 4. David Piguet, Le Brassus, 49,5, 45, 228,2; 5. Ralf Damerou, Entlebuch, 49,5, 40, 218,2; 6. Benz Hauswirth, Gstaad, 50, 40, 215,4; 7. John Blanc, Val-lorbe, 47,5, 39, 207,5; 8. Bruno Romang, Gstaad, 48, 35, 199,6.

Seniors (7 classés): 1. Pierre-Olivier Rochat, Le Lieu, 48 m., 42 m., 214,9 points; 2. Gérard Balanche, Le Locle, 46,5, 42, 210,8; 3. Patrice Ryter, La Chaux-de-Fonds, 44,5, 38, 193,4; 4. Walter Gfeller, Gstaad, 42, 37,5, 181,2; 5. Thierry Bandelier, Le Locle, 41,5, 36, 176; 6. Francis Schneeberger, La Chaux-de-Fonds, 41,5, 33, 172,6; 7. Toby Kolzer, STB, 37, 31,5, 139,8.

Challenge Mario Gianoli (meilleur OJ I et II): Gilbert Rychen, Engelberg.
Challenge «L'Impartial» (meilleur OJ toutes catégories): Stéphane Rochat, Chevreuils.

Challenge Nydegger (meilleur junior): Toni-Beat Romang, Gstaad.

Challenge Ski-Club La Chaux-de-Fonds (meilleur résultat toutes catégories): Toni-Beat Romang, Gstaad.
F. B.

Le record n'a pas été battu dimanche matin

Robella-schuss: rose bonnet et jambon rose

C'était amusant de voir passer Claude-Michel Juvet entre les deux cellules de la piste des Chamois dimanche matin. Le vétérán, chef technique des installations de La Robella, participait au Robella-schuss, cette course de vitesse disputée sur cinq manches. Il s'était coiffé d'un bonnet de bain rose pour fendre la brise de l'hiver qui joue déjà au printemps. Ce drôle de casque le faisait ressembler à un patineur de vitesse. Il lui a permis d'atteindre, avec le fart étendu sous des skis appropriés, de la technique et du courage, la vitesse gag de 111,111 km/h. et de remporter l'épreuve dans sa catégorie. Premier prix: un magnifique jambon, rose évidemment.

C'est Yves Fatton qui a gagné l'épreuve en glissant à la vitesse de 113,924 km/h. le 5 février dernier. Quant à Colette Mojon, employée du télési, elle a trouvé le temps, entre deux contrôles d'abonnements, de s'imposer chez les dames.



Colette Mojon. Une course entre deux contrôles d'abonnements. (Impar-Charrère)

Une bonne idée ce Robella-schuss. Des skieurs de toute la Romandie sont venus y participer. Dimanche matin, alors que la neige avait gelé pendant la nuit et qu'elle offrait d'excellentes conditions de glisse, 325 descentes ont été enregistrées - les concurrents ayant le droit de tenter leur chance à plusieurs reprises.

BATTRE YVES FATTON

Chez les messieurs, chacun voulait battre Yves Fatton qui avait atteint 113,924 km/h. le 5 février sur une neige plutôt mouillée. Personne n'y est arrivé. Philippe Pasche et Jean-Michel Rossetti, les deux avec 111,801 km/h. n'étaient pas loin du record alors que le détenteur, malgré plusieurs essais, a navigué aux alentours des 106,5 km/h. Ce qui n'avait aucune importance de moment qu'un seul temps sur les cinq manches était pris en compte pour désigner le vainqueur.

Colette Mojon, 3e la semaine dernière, a battu son record du mois de février en atteignant 109,422 km/h. et elle a remporté la première place de la catégorie dames. Ce qui est un petit exploit car elle travaille au télési principal et contrôle les abonnements. Entre deux skieurs, un copain ou une copine la remplace, pour lui laisser le temps de participer au concours. Dans ces conditions, il

faut avoir les nerfs solides car il n'est pas facile de se concentrer...

Le chronométrage des skieurs, et l'annonce de leur vitesse par radio au milieu du petit groupe de spectateurs placés entre les deux cellules, a permis de constater une chose: le skieur moyen atteint facilement les 90 km/h. sans combinaison et sans skis appropriés. Et il est difficile de déterminer à vue de nez la vitesse des concurrents. Des écarts de 10 à 20 km/h. dans l'estimation n'étaient pas rares.

L'an prochain, les organisateurs du Robella-schuss qui ont accompli un travail gigantesque pendant 5 dimanches, feront disputer l'épreuve sur 3 manches. Et deux résultats seront certainement pris en compte pour le classement final.

RÉSULTATS DE LA 5E MANCHE

Filles: 1. Fanny Minder, Fleurier, 106,824 km/h.

Dames (vétérans): 1. Murielle Bugnard, Fleurier, 100,558.

Dames: 1. Colette Mojon, St.-Sulpice, 109,422.

Garçons: 1. Michel Reichenbach, Bôle, 107,784.

Messieurs: 1. Philippe Pasche, Buttes, 111,801.



Combinaison et position idéale. Avec le fart, la meilleure recette pour dépasser 100 km/h.

S

sportif de la semaine

Dominique Perret

A La Chaux-de-Fonds, les points de comparaison demeurent rares. Les immeubles avoisinant les 35 mètres ne se bousculent pas au portillon. Imaginez-vous donc au sommet de la tour du Casino pour effectuer skis au pieds une chute libre. Votre vitesse passera de 10 km/h. au départ pour atteindre 103 km/h. au moment de retoucher le sol. Vos genoux devront supporter une pression de 2,5 tonnes.

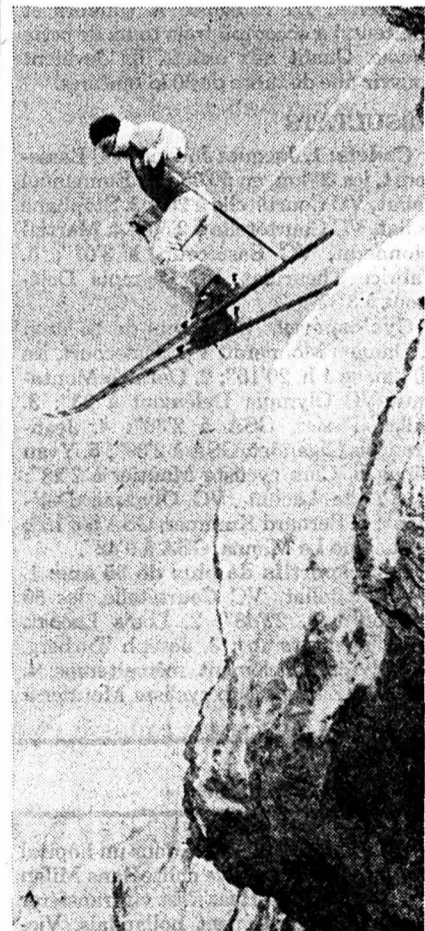
Dominique Perret ne s'est pas contenté de rêver. A une année de son diplôme de technicien en mécanique, l'étudiant du Technicum de La Chaux-de-Fonds a réalisé cet exploit. Pas pour le fric ou la gloire. Rien de tout cela. Tout simplement par amour pour le ski. Pour agrandir l'horizon du ski dit-il car si l'on aime skier, la compétition constitue inévitablement un frein.

Le 25 février dernier au Pas-de-Chavanette en dessus de Champéry, le fils de l'ancien champion de slalom Louis-Charles Perret s'est élancé d'un rocher surplombant la célèbre piste. En retombant 34 m. 60 plus bas, le sociétaire du Ski-Club La Chaux-de-Fonds a établi un nouveau record (le précédent appartenait à un cascadeur avec 22 mètres) devant figurer en bonne place dans le «Guinness Book».

On peut encore aller un bout. Le plus difficile consiste à trouver l'endroit se prêtant le mieux estime cet enfant de La Chaux-de-Fonds qui fêtera ses 22 ans le 20 novembre prochain.

En terre valaisanne, ce passionné de sport de glisse et de vitesse a utilisé des skis d'une longueur de 2 m. 10. Sa chute libre a provoqué un impact de 1 m. 50 dans les 2 m. de poudreuse recensés à cet endroit. Pas du tout secoué par son saut, Dominique Perret ne s'est pas arrêté immédiatement effectuant notamment deux sauts périlleux avant de terminer sa descente par des virages godillés.

Epater la galerie n'intéresse pas cet Imérien d'adoption. Il cherche avant tout à se faire plaisir, à essayer toutes les formes de «ski nouveau».



La principale difficulté d'un saut de plusieurs dizaines de mètres réside dans la stabilité latérale et verticale. Il ne s'agit pas de retomber pointes en avant ou de basculer sur un côté. Ce genre d'exercice ne permet pas de calcul. Il faut avant tout se sentir sûr de soi et surtout multiplier les sauts entre 10 et 20 mètres. Mais je ne suis pas attiré uniquement par ces chutes libres. Le ski de compétition est devenu trop technique, trop dans la norme. J'ai donc ajouté à mon répertoire les couloirs, les pentes raides et sauts de corniche.

Laurent GUYOT



Citroën BX 16.

1600 cm³. 92 CV.

Agence officielle:
Garage de la Ronde 28 33 33
Le Locle: Garage du Midi 31 30 58
St-Imier: Garage Méridja 41 16 13
Saignelégier: Garage P. Sester 51 10 66



L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Coopération avec les Seychelles Un démenti

La récession qui frappe les pays industrialisés menace d'ébranler les économies fragilisées des pays dits en voie de développement. Un réflexe projeté déjà son ombre: le repli sur soi. Pour les pays dont la lune de miel de l'indépendance se termine, l'aide de la communauté internationale reste primordiale. Un exemple: les Seychelles.

Quatre-vingts pour cent de son développement est supporté par la communauté internationale!

Lui couper les vivres, c'est l'étrangler...

La Confédération a choisi: son effort de «solidarité» demeure constant mais ne s'accroîtra pas. Le Jura, toute proportion gardée, dont l'économie est l'une des plus ébranlées des cantons suisses, a eu le courage de présenter un programme d'aide aux Seychelles plus ambitieux, alors même que le coût de la crise s'alourdit. Du courage, parce que quatre cent mille francs pour un état de 65.000 habitants, ce n'est pas une bagatelle. Multipliée par vingt-trois cantons, la somme ne deviendrait-elle pas rondelette?

Trêve de chiffres: la solidarité ne se mesure pas seulement en argent. Elle est l'expression d'une responsabilité envers les plus démunis, non pas un vague souci de charité. Au-delà des frontières, elle démontre que chaque état est responsable... A long terme, l'aide apportée est la meilleure assurance contre l'affrontement et le fossé qui menace de devenir un gouffre...

La Confédération a répondu à son appel: elle soutiendra une large part du programme de développement passé avec les Seychelles, programme qui n'a rien de ces colosses ingouvernables. Contribution modeste, d'un état modeste.

Mais l'ambition est louable. Le ministre seychellois n'a-t-il pas déclaré: «L'aide de votre petit Etat nous permet, avec d'autres, de soutenir notre politique de non-alignement...»

Cette seule phrase démontre que la solidarité va de pair avec la responsabilité.

Certes, le geste jurassien est limité. Mais il traduit la volonté manifeste d'un jeune Etat de s'ouvrir au monde avec ses moyens. A l'heure où certains s'attaquent à ce principe, en se bornant de répondre «c'est pas notre affaire», j'apprécie ce démenti... aussi modeste soit-il.

Pierre VEYA

Journées régionales de l'innovation à La Chaux-de-Fonds: top départ!

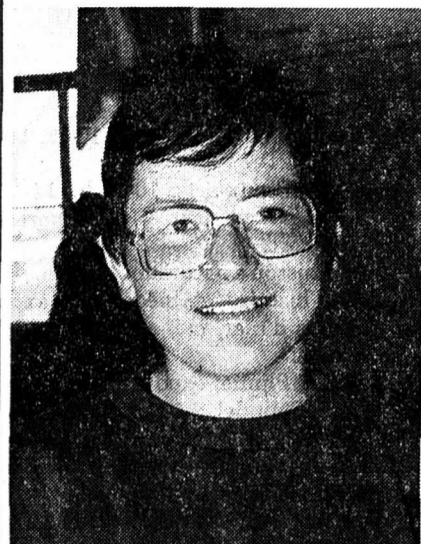


M. C. Bobillier, directeur de Ret SA, s'exprime devant MM. A. Grisel, président de Ret SA, et Matthey, président de la ville de La Chaux-de-Fonds (premier plan, de droite à gauche) et MM. F. Borel, conseiller national, P. Duckert, président du Grand Conseil, P. Dubois, conseiller d'Etat, et J.-F. Aubert, conseiller aux Etats (second plan, de droite à gauche). (Photo Gladieux)

Avoir des idées, c'est bien. Les mettre en pratique et accoucher d'un appareil utile, auquel personne n'avait pensé avant, c'est encore mieux. Là peut commencer le tragique destin d'inventeur d'appareil utile. Tout plein d'enthousiasme créateur, il va buter sur les marches de l'escalier qui mène à la production industrielle de son invention. Rares sont les gens à génie créateur qui savent par cœur les procédés du brevetage de leur invention, du financement de son éventuelle fabrication à grande échelle voire de la vente de licence.

Les Journées régionales de l'innovation qui se tiennent actuellement à La Chaux-de-Fonds seront utiles aux inventeurs prolifiques qui lisent ces lignes. Une fois parcourues les aires diverses de l'exposition à thèmes, ils sauront parfaitement comment s'y prendre pour réussir là où ils auraient échoué tout seuls. (icj)

► Page 17



Q

quidam

La valeur n'attend pas le nombre des années, proverbe connu. Avec Cyril Tissot, l'adage devient réalité. Agé de 12 ans, il a été désigné hier comme lauréat du Concours neuchâtelois de l'innovation. Sa récompense, il l'a reçue lors de la première des Journées régionales de l'innovation, qui ont lieu jusqu'à vendredi à La Chaux-de-Fonds.

Cyril Tissot est né à Bienne, ville qu'il a quittée pour La Chaux-de-Fonds... dont il a déménagé il y a quatre ans lorsque ses parents se sont établis au Locle.

Il est en 2e classique, fait du sport et s'amuse avec ses copains. Schéma classique de la vie d'un garçon de 12 ans, auquel Cyril ajoute cette nette propension pour le bricolage «en général». Touche à tout par intérêt et esprit éveillé, il a mis au point l'appareil à faciliter la coupe des métaux profilés par hasard, en «essayant des trucs». C'est, dit-il, ma première grande invention.

Avec l'argent du prix ainsi obtenu, Cyril a envie de s'acheter une guitare sèche. Une corde de plus à son arc de potasseur de latin qui n'a pas l'heur de correspondre au portrait-type de l'écolier plongé dans la Rome antique et qui ne sait pas tenir un tournevis; Cyril a juste prouvé le contraire. Un mot encore sur son avenir professionnel: il veut devenir journaliste, «parce que j'aime bien les mystères de ce métier». (icj - photo Gladieux)

B

bonne nouvelle

Traditions populaires: qui cherche trouve

La Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds fait œuvre utile depuis longtemps en éditant régulièrement des fascicules de titres et références livresques consacrées à un thème bien précis. En clair, tous ceux qui ont envie de faire moisson de renseignements sur les fêtes et traditions populaires (d'ici et d'ailleurs) peuvent parcourir le bulletin qui est consacré à ce thème et qui évoque tous les ouvrages disponibles à ce sujet à la bibliothèque. Ainsi, dans le numéro 32 de ces «Points de repère» est-il possible de mettre la main sur le bouquin qui évoque l'histoire du carnaval ou celui qui contient les vieilles chansons neuchâteloises. (Imp.)

S

sommaire

CONTINGEMENT LAITIER OUTRE-DOUBS. - Le même langage qu'en Suisse.

PAGE 18

INCENDIE À DELÉMONT

PAGE 25

Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ) Le traitement électronique des données dans nos régions

L'Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ), sise à Moutier, vient de mettre un point final à deux nouveaux bulletins qui sont consacrés, cette fois, à l'informatique. Ces deux publications n'ont pas pour objectif premier d'expliquer en détail le fonctionnement de toute informatisation, ni de faire office de guide pour les intéressés quelque peu égarés dans la jungle des matériels et des logiciels. L'ambition de la commission du bulletin est plutôt de présenter les avantages et les inconvénients de toute introduction du traitement électronique des données et notamment de fournir à chacun des éléments d'information et de réflexion sur un phénomène qui, selon Roland Schaller, «ne se limitera pas à un feu de paille». Les deux bulletins réunissent des textes écrits par de nombreuses personnes travaillant déjà avec l'informatique. Les problèmes qu'elle leur a posés, ceux qu'elle leur a permis de résoudre sont ainsi clairement mis à jour. L'ADIJ s'est efforcée de prendre la température dans divers milieux de l'économie.

Une mode, le traitement électronique de données? Ou l'élément clé d'un bouleversement de technologies? C'est la question que se posent, aujourd'hui plus que jamais, de nombreuses personnes et entreprises. Dans son éditorial, Roland Schaller constate qu'il faut bien admettre que l'informatique est entrée dans notre vie: le nombre d'utilisateurs d'ordinateurs va croissant, les écoles qui s'appliquent à enseigner leur maniement sont de plus en plus nombreuses, le nombre des fournisseurs toujours plus large et celui des publications de plus en plus vaste. C. D. ► Page 23



billet

Chaque mardi, pour moi ce n'est pas seulement le jour du «Billet», c'est aussi celui où je descends sur le trottoir les sacs-poubelles familiaux. Et si fort heureusement le «Billet» n'est qu'hebdomadaire, la corvée-poubelles se répète le vendredi. Ça me fait deux occasions par semaine, donc, de m'inquiéter du volume de ce que j'emballer dans ces sacs en plastique, contre une de me demander ce que je vais emballer dans le volume qui m'est attribué au bas de cette page.

C'est vrai que j'y pense à chaque fois, à ces kilos de détritus d'ordures, à ces kilos de détritus qui finissent au bout de l'année par faire des quintaux, que chacun de nous, quotidiennement, produisons. Assez effrayant, non? Surtout si l'on se demande ce qu'il adviendrait si un jour la machinerie qui les prend en charge (voirie, destruction, recyclage partiel...) venait à se gripper...

Un sac, ou deux, ou trois, voire quatre parfois, et une centaine de fois par année, posés là sur le trottoir, à côté d'autres tout pareils, et quelques heures après, zou, disparus, on n'y pense plus... Mais si un jour on devait, tous et chacun, s'en occuper soi-même? Sans enfreindre les lois? Le sac-poubelle (d'ailleurs de piètre qualité, souvent, non?) est pourtant l'élément le plus tangible, le plus mesurable, de notre participation active et individuelle à la

gigantesque production nationale et mondiale de déchets. Et je me dis alors que cette responsabilité universelle dans la civilisation du tout-à-jeter devrait pour le moins nous inciter à essayer d'en assumer au mieux les conséquences. Economiques, politiques, techniques, morales. Pour gérer le moins mal possible nos poubelles de toutes sortes. Même nucléaires. Même chimiques. Accepter le coût, et favoriser, même au prix fort, des modes de recyclage et d'élimination aussi peu nocifs pour l'environnement que possible. Et surtout, ne pas vouloir toujours que la décharge, le centre d'élimination, le dépôt, se fasse n'importe où mais pas chez nous...

Assumer, donc, Et essayer de ne pas en rajouter. C'est difficile. La preuve: moi qui râle, par exemple, contre les emballages superflus qu'on multiplie dans les magasins, ne suis-je pas là en train de commettre un produit à combien bon à jeter et bien superflu? Heureusement que mes salades seront recyclées pour emballer les vôtres!

MHK

Le ministre seychellois des relations extérieures à Delémont Un acte de solidarité dans un esprit fraternel



M. Maxime Ferrari assis à côté de François Lachat. Les deux ministres se sont déjà rencontrés à trois reprises à Delémont. (Photo Impar-Pve)

● LIRE EN PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: me, sa et di, 14-17 h.
 Expo Hivers d'hier.
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expo peintures de Charles Humbert.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: expo Hivers d'hier, me, sa et di, 14-17 heures.
 Galerie La Plume: expo Annemarie et Peter Schudel, 9-12 h. 15, 13 h. 30-18 h. 30.
 Galerie du Manoir: expo peintures de Maurice Frey, 15-19 h.
 Galerie Club 44: expo Blaise Cendrars, 18-20 h. 30.
 Galerie L'Echoppe: expo Yves Riat, 14-19 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo peintres régionaux et gravures anciennes, 14-18 h. 30.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Atelier Fernand Perret: expo sculptures et photos, Paul Gonez et Daniel Perret, 14-19 h.
 Centre de rencontre: expo images des Carnavals de Venise, Lucerne et Bâle.
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expos Imprimerie neuch., 14-20 h., et Carnaval.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 heures.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Le Locle

Musée des beaux-arts: expo «Peinture non-figurative de 1900 - 1945 en Suisse», ma-di, 14-17 h., me aussi 20-22 h.
 Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 heures.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
 Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Spins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, (031) 20 19. Ma, je, (031) 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, (031) 52 52.
 La Main-Tendue: No 143.
 AVIVO: (031) 51 90.
 Service aide familiale: (031) 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: (028) 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: (031) 62 22.
 Crèche pouponnière: (031) 18 52, garderie tous les jours.
 Société protectrice des animaux: (031) 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., (023) 24 26.
 Informations touristiques: (028) 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, (028) 56 56.
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: (028) 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ecole des parents: (026) 72 76 ou 23 10 95.
 Parents information: (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
 Information allaitement: (023) 94 07 ou (038) 33 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, (028) 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: (026) 87 77.
 Services Croix-Rouge, (028) 40 50.
 Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: (028) 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., (028) 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, (028) 41 26.
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, (023) 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
 Pro Senectute: L.-Robert 53, (023) 20 20, le matin. Repas à domicile: (023) 20 53, le matin.
 Ski de fond, ve, 10 h., (028) 181 renseigne.
 AVIVO: (023) 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, (023) 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., (028) 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 heures.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, (023) 16 23.
 SOS alcoolisme: (028) 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: (028) 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
 La Main-tendue: (028) 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: (028) 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
 Hôpital: (021) 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Versoix, Industrie 1. Ensuite, police locale, (023) 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: (023) 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., (023) 37 09.
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 heures.
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: (023) 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, (023) 45 65, 17-19 heures.
 Police secours: (021) 117.
 Feu: (021) 118.

CINÉMAS
 Corso: 20 h. 30, Un amour de Swann.
 Eden: 20 h. 30, Tchao Pantin; 18 h. 30, Lèvres ouvertes pour l'amour.
 Plaza: 20 h. 30, Capitaine Malabar dit la bombe.
 Scala: 20 h. 45, Rue Barbare.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, (031) 34 44.
 Ambulance: (031) 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., (031) 53 15 31.
 Aide familiale: (031) 53 10 03.
 La Main-Tendue: (028) 143.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
 Protec. suisse des animaux: (031) 53 36 58.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Présence de l'Imprimerie neuch., 8-21 h.
 Plateau Libre: 22 h., Black Earth.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 heures.
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie du Pommier: expo Filomeno Hernandez, lu-ve, 14-20 h.
 Galerie du Faubourg: expo Yokoi - Hwang; me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h.
 Galerie Ditesheim: expo dessins de Mennet, 10-12 h., 14-18 h. 30.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite (025) 10 17.
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, (038) 24 11 52.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
 Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: (028) 143.
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Don Camillo.
 Arcades: 20 h. 30, Un amour de Swann.
 Bio: 18 h. 15, 20 h. 45, Et vogue le navire.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Tchao Pantin.
 Rex: 20 h. 45, Rue Barbare.
 Studio: 21 h., Sing Sing.

Auvergnier

La Bulle: 20 h. 15, conf. et dias, «Musée de la vigne et du vin».

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures et dessins de Cécile Jorno, me-di, 15-19 h., je-ve aussi 20-22 h.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, (031) 77 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: (031) 51 51 (Porrentruy), ou 22 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: (028) 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements (031) 21 51.
 Préfecture: (031) 11 81.
 Police cantonale: (031) 11 07.
 Service du feu: No 118.
 Service ambulance: (031) 22 44.
 Hôpital et maternité: (031) 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, (031) 22 88; Dr Bloudanis, (031) 12 84; Dr Meyer, (031) 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, (031) 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, (031) 54 17 54.
 Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.
 Aide familiale: (031) 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Connaissance du monde.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Prénom Carmen.
 Galerie du Cénacle: expo photos de Georges Basas, je, 20-22 h., ve, sa, di, 16-19 h.
 Galerie Paul Bovée: expo Ch. Cottet, me, di, 15-18 h., ve, 20-22 h., sa, 15-18 h., 20-22 h.
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: rue de

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. **Corgémont, Centre Village,** (032) 97 14 48. **Bévilard, rue Principale 43,** (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, (031) 26 63.
 Centre de culture et loisirs: (031) 44 30.
 Services techniques: électricité, (031) 43 45; eaux et gaz, (031) 43 46.
Service du feu: (031) 118.
Police cantonale: (031) 25 66.
Police municipale: (031) 20 46.
Ambulance: (031) 22 22.
Pharmacie de service: Voiron, (031) 20 72. Ensuite, No 111.
Hôpital: (031) 22 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: (031) 49 27 ou 41 42 15.
 Aide familiale: (031) 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: (031) 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: (031) 44 10 90.
 Administration district: (031) 44 11 53.
 Infirmière visitante: (031) 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: (031) 97 41 30.
Feu: (031) 118.
Police cantonale: (031) 97 40 69.
Police municipale: (031) 97 51 41; en dehors heures bureau (031) 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: (031) 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: (031) 97 61 81.
 Centre de puériculture: Collège 11, (031) 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 15, Eaux profondes.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, (031) 93 18 24.
 Services industriels: (031) 93 12 51; en dehors des heures de bureau (031) 93 12 53.
Service du feu: (031) 93 18 18.
Police cantonale: (031) 93 38 31.
Police municipale: (031) 93 33 03.
Hôpital: (031) 93 61 11.
Ambulance: (031) 93 40 40.
 Sœur visitante: (031) 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: (031) 93 18 69.
 Centre de puériculture: (031) 93 20 72.
 Baby-sitting: (031) 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, (031) 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Galerie Steiner: expo Leopold Schropp, ma-ve, 15-19 h., je aussi, 20-22 h.
 Musée Omega: je, 15-19 h.
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Rue Barbare.
 Château de Môtiers: expo photos de Jean-Marc Burri et Bruno Peyrard.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: (031) 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, (031) 61 10 78.
Police cantonale: (031) 61 14 23
Police (cas urgents): (031) 117.
Police du feu: (031) 118.
Fleurier, service du feu: (031) 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: (031) 63 19 45; non-réponse, (031) 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: (031) 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: (031) 63 25 25.
Ambulance: (031) 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: (031) 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, (031) 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: (031) 143.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Journées régionales de l'innovation à La Chaux-de-Fonds: top départ!

Page 15

Hier, ces «journées» vivaient leurs heures officielles. Notamment marquées par la désignation des lauréats du concours neuchâtelois de l'innovation.

C'est M. A. Grisel, président de Ret SA - l'organisme maître d'œuvre de la manifestation - qui s'est plu à décrire les buts poursuivis et avoués lors de ces journées. Tremplin de la diversification industrielle, elles seront appelées à être mises sur pied ces prochaines années, la chose est pratiquement acquise.

M. F. Matthey, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, a dit l'importance conférée à l'événement par la présence de milieux aussi divers que le politique, l'industriel, le financier, le scientifique ou celui de la formation professionnelle. Cette manifestation «témoigne de notre volonté de surmonter les difficultés qui nous ont assaillis en raison des mutations que traverse notre principale industrie et de relever le défi qui nous est lancé de moderniser, de renouveler et de diversifier notre tissu industriel cantonal et régional». Il y a plus de 10 années que Ret SA existe, a rappelé M. Matthey.

La ville du Haut vivait fort bien à l'époque. Elle n'en a pas pour autant laissé de côté le tout jeune organisme, lui apportant dès l'enfance l'aide financière qui lui a permis d'accéder à sa jeune maturité. A l'heure actuelle, l'Etat cantonal y va aussi de ses deniers, l'activité de Ret SA déploie ses effets sur l'ensemble du canton.

«Il serait dès lors juste de revoir les sources de financement public de Ret SA pour lequel La Chaux-de-Fonds a déjà consacré depuis sa création plus de 2,5 millions de fr.». Au large éventail réuni dans les salles de l'Ancien-Stand, M. Matthey a rappelé l'addition d'une composante importantissime de la réussite ou non de l'essor économique d'une région: les voies de communication. Le tunnel qui nous manque ici, le Grand Conseil va en parler bientôt...

«Même si des résultats concrets et positifs ont déjà été obtenus dans la transformation de notre tissu industriel, ces objectifs exigeront encore beaucoup de patience, de temps, d'obstination, de forces humaines et cela pour des résultats qui ne seront vraisemblablement



Les lauréats du Concours neuchâtelois de l'innovation. (Photo Gladieux)

appréciables que dans plusieurs années», a conclu M. Matthey.

M. C. Bobillier, le directeur de Ret SA, a rappelé que les journées 84 étaient une suite logique du succès rencontré par celles mises sur pied en 1983, alors réservées aux seuls «professionnels de l'industrie». Stimuler plus largement en associant le public en général à la manifestation, tel est le credo qui va présider aux destinées de ce salon de l'innovation premier du genre dans la région - comprise au sens large.

Un concours cantonal de l'innovation a été lancé l'an dernier. Une trentaine de dossiers sont parvenus au jury, présidé par M. J.-J. Rège, directeur de la firme Hasler de Colombier. M. Bobillier a rappelé que les lauréats étaient récompensés grâce à la générosité des Jeunes dirigeants d'entreprises, des sections locales du Kiwanis-Club, du Lions-Club, du Rotary-Club et de la Société des ingénieurs et architectes. Et c'est dans l'après-midi d'hier qu'on a pu savoir les noms des inventeurs distingués.

CONCOURS

C'est Cyril Tissot qui, dans la catégorie écoliers jusqu'à 16 ans, qui a remporté le seul prix décerné dans cette section-là. Agé de 12 ans, C. Tissot a conçu un appareil à faciliter la coupe des métaux profilés. Dans la catégorie C (dès 21 ans), le premier lauréat est M. Aloïs Marchon de La Chaux-de-Fonds, âgé de 76 ans, qui a fabriqué le prototype de «Livit», une pince de métal qui maintient, propre en ordre, les draps de lit dans une position orthodoxe.

Deuxième lauréat de cette catégorie: M. René Nicoulin, de Cornaux, auteur d'un four à pain et à pizza transportable, «accordable» à la cheminée du salon familial par exemple. M. Henri Bader, de La Chaux-de-Fonds, a lui remporté le 3e prix en mettant au point un appareil électrique à farter les skis de fond, que l'on peut brancher sur l'allume-cigares de la voiture.

Dans la catégorie «entreprises», c'est la firme Quadim SA de La Chaux-de-Fonds qui a décroché la palme avec la

mise au point d'un appareil-disque de stationnement automobile automatique avec alarme incorporée dans un porte-clés. Deuxième lauréate, l'entreprise FAR du Locle, son département Recherche, pour l'établissement de la technologie de la céramique estampable, appelée à trouver des applications dans la fabrication d'objets de luxe (briquets, etc.).

Enfin, la maison Felco SA, des Geneveys-sur-Coffrane, a reçu le troisième prix pour avoir présenté un sécateur manuel qui pulvérise et désinfecte simultanément la «plaie» de l'arbre dont on a coupé des branches.

Par ailleurs, une mention spéciale a été attribuée au Technicum du Locle, qui a conçu un convertisseur à microprocesseur. Hors concours, M. Pierre Cohn, natif de La Chaux-de-Fonds et actuellement employé dans les laboratoires de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, s'est vu attribuer une distinction spéciale. Haut de gamme de l'invention, l'appareil de M. P. Cohn, un «chargeur photo-électrique de particules», permet de contrôler le réglage du brûleur à mazout, de contrôler aussi les gaz d'échappement ou encore de mesurer la pollution atmosphérique.

Etaient présents lors de la journée officielle d'hier: MM. P. Duckert, président du Grand Conseil, H. Donner, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, P.-A. Colomb, président du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, Ph. Donner, délégué aux questions énergétiques du canton, C. Cuenod, de l'Office fédéral des questions conjoncturelles, C.-H. Augsburger, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, J.-C. Jaggi, conseiller communal, A. Bringolf, conseiller communal, P. Dubois, conseiller d'Etat, F. Borel, conseiller national, F. Sermet, délégué aux questions économiques du canton, J. Guinand, recteur de l'Université de Neuchâtel, D. Cuenod, directeur de l'Agence régionale d'information scientifique et technique de Besançon, C. Bugnon, conseiller communal de Neuchâtel, J.-M. Monsch, chancelier, et J.-F. Aubert, conseiller aux Etats. (icj)

De la cuillère à deux manches au biodensimètre!

Etonnant, ce qu'on arrive à rassembler d'ingéniosité sur quelques mètres carrés d'exposition! Sélectionnées en fonction principalement de l'intérêt qu'elles peuvent présenter pour l'industrie régionale, la septantaine d'inventions présentées par ces Journées de l'innovation couvrent un spectre d'une impressionnante largeur. Pour la plupart inédites, en tout cas sous nos yeux, encore qu'à des stades divers de développement (entre le simple brevet et le début d'industrialisation), ces inventions sont essentiellement des créations individuelles, et viennent aussi bien d'inventeurs d'ici (petite minorité, quand même!) que d'ailleurs (Suisse, France, Allemagne...) Un petit parcours dans les stands réserve au visiteur, même profane, des surprises captivantes.

On laissera bien sûr à l'appréciation des spécialistes des innovations de pure technologie, comme celle pour produire des plasmas par micro-ondes ou celle pour usiner les matériaux durs et cassants. L'électronique est évidemment reine, à travers des appareils de régulation, de contrôle, de mesure. Mais le «gros volume» a sa place également, par exemple avec des structures de construction, du marbre artificiel, des clôtures, etc. Du côté «protection de l'environnement», on note de nouveaux systèmes de capteurs solaires, d'isolation de façades, ou un détartreur électronique évitant tout emploi d'additifs chimiques.

Le domaine médical est représenté aussi, avec un «biodensimètre», installation de mesure de la densité du corps humain, un stéthoscope à sélection de fréquence, une intéressante capsule de prélèvement d'échantillons dans le tube digestif qui s'avale puis est manoeuvrée par télécommande dans l'organisme du patient et récupérée (développée à l'Université de Neuchâtel). Un jeu de société, des poupées de construction nouvelle représentent le secteur ludique.

Mais, en fait, beaucoup de ces innovations touchent à la vie quotidienne. Nous avons remarqué, entre autres, une consigne-safe automatique, un éclairage commandé par la voix, un couteau chauffant pour surgelés, des bûches de bois perforées permettant de contrôler un feu de cheminée comme un brûleur, une machine à greffer les sarments de vigne, un outil de manutention «porte-tout», un appareil à dessiner en trois dimensions, diverses serrures de sécurité, etc. Il y a même une drôle de cuillère à deux manches qui semble sortie tout droit du «Catalogue des objets introuvables» mais qui permet très sérieusement à des malades souffrant de tremblements de s'alimenter seuls...

Sans parler, bien sûr, des inventions primées évoquées par ailleurs. Ni de toutes les autres, qui valent leur pesant de matière grise en attendant celui, plus hypothétique, d'or! (K)

Radio-Carnaval: ne pas avoir peur d'aller causer dans le poste

Radio-carnaval, c'est la radio d'un jour de fête chaux-de-fonnier, faite par et pour les Chaux-de-Fonniers huit heures d'antenne durant. Et comme tout programme régionaliste (dans le sens agréable du terme) qui se respecte, les animateurs de cette radio-là le disent sans ambage: que personne d'ici ne se gêne de venir causer dans le poste! Le studio principal de 16 h. à 20 h. est basé à la place du Marché, à l'intérieur du tea-room d'icelle. Impossible de le rater.

Le programme d'une radio de la fête d'un jour, il s'appuie sur ceux qui la font, cette fête. Aussi est-il prévu de larges tranches d'antenne offertes aux personnes qui ont envie de venir jusqu'à devant le micro. Ce sera monsieur, madame et enfant tout le monde. Des souvenirs du bon vieux temps chaux-de-fonnier jusqu'aux bonnes nouvelles de maintenant. L'appel est ainsi lancé; sur ces ondes-là on entendra des gens parler de ce qui leur fait plaisir: de la chatte qui vient d'avoir six petits jusqu'à l'anniversaire du grand-père, en passant par l'annonce des spectacles ou de la réunion de tel ou tel groupe de contemporains. Radio-Carnaval n'a pas le téléphone. Pour diffuser sa bonne nouvelle sur l'antenne, il faut aller jusqu'au studio de la place du Marché.

Ces bonnes nouvelles sont diffusées dès 19 h. 05. Juste après elles, l'humour du cru avec les artistes qui font rire, qu'ils habitent encore la région ou qu'ils en soient partis pour réussir ailleurs.

Dès 20 heures, deux interviews de Chaux-de-Fonniers bien différents dans leur manière d'être et d'avoir été. Jenny Humbert-Droz et Polper, avec un programme musical de leur choix ou qui habille leurs propos. Une animation musicale «toutes tendances» de 21 h. 05 à 22 h. 30 et puis, jusqu'à minuit du terme des émissions, les formations de musiciens de la ville, qui donnent dans



les musiques qui décoiffent. De la musique, mais aussi des mots pour raconter comment on fait de la musique ici.

Précisons encore que Serge Yssor jouera au reporter itinérant; l'après-midi durant, il promènera son micro parmi les participants au cortège. (icj)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Egger André Edouard et Blandenier Madeleine Andrée Marcelle.

Décès

Raymond Emile Albert, né en 1913, époux de Claudia, née Bloesch. - Ryser Robert Edmond, né en 1906, époux de Suzanne Elisa, née Naine. - Houriet, née Decroux, Laure Olga, née en 1895, veuve de Houriet Emile Edmond, Le Locle. - Papi-nutto, née Marin, Marcella, née en 1932, épouse de Papi-nutto Begnamino Giorgio, Castelfranco Veneto (Treviso, Italie). - Gondelberg Jacques, né en 1930. - Berger Fritz Charles, né en 1919, époux de Rose Irma, née Chodat. - Berthoud-dit-Gallon Georges William, né en 1897, époux de Madeleine Adèle, née Huguénin-Virchaux.

Décès de M. Willy Berthoud

Les derniers devoirs ont été rendus lundi après-midi à M. Willy Berthoud, qui s'est endormi paisiblement vendredi, à l'âge de 87 ans. C'était une forte personnalité chaux-de-fonnaire. Il avait été président, trente ans durant, du Conseil d'administration d'Univero SA, de 1933 à 1963. Entré dans l'entreprise en 1915, il en fut l'âme avant, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

Mais on retrouve le dévouement et la volonté de M. Willy Berthoud au sein de plusieurs sociétés. Membre fondateur du Rotary-Club de La Chaux-de-Fonds, il en fut le président en même temps qu'il recevait la médaille Paul Harris. Les «Sonneurs», une ancienne émanation de vieux républicains neuchâtelois qui se retrouvent régulièrement sur les bords du Doubs à la Maison-Monsieur, lui doivent beaucoup. Prenant la succession de M. Ch. Juillard, il était jusqu'à ces derniers jours

l'Amiral, titre que l'on donne au président en charge.

M. Willy Berthoud était aussi sportif, cavalier chevronné, prenant part à de nombreux concours et notamment de haute école. En acceptant la présidence de la Société de cavalerie, de 1937 à 1944, il redonnait un second souffle à celle-ci. Elle le nommait d'ailleurs président d'honneur. C'était il est vrai, un ami des chevaux et aimait surtout la belle équitation. Il commença de monter en 1913, au Manège Gnaegi de la rue Fritz-Courvoisier. En 1938, il achetait son premier cheval qui lui rapporta de nombreux succès.

Suivant les traces de son père qui fut l'un des premiers possesseurs d'une automobile, au début du siècle, M. W. Berthoud montra sa vie durant une passion pour l'automobile et plus particulièrement pour les vieilles voitures. C'est la raison pour laquelle il entra en 1919 à la section neuchâteloise de l'Automobile-Club de Suisse. Il fut membre du comité, puis vétérans et enfin membre d'honneur.

Mais en parallèle à toutes ses activités professionnelles et en dehors de celles-ci, M. W. Berthoud avait encore une autre passion: il aimait l'histoire du pays. Il écrivit d'ailleurs plusieurs ouvrages de son époque.

«L'Impartial» présente à sa famille ses condoléances. (rd)

NAISSANCES

Les 250 pilotes de l'Aéroclub des Montagnes neuchâteloises ont le plaisir d'annoncer la venue au monde d'un nouveau disciple d'Icare en la personne de

ARNAUD

fil de
Maire-Laiche et Simon
LOICHA

né le 19 mars 1984
à la Clinique Montbrillant

169524

Maria-Eugenia et Giuseppe
ALESSANDRI
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

SONIA

née le 19 mars 1984

Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 26
La Chaux-de-Fonds

7576

Suite des informations
chaux-de-fonniers ► 27

PRO INFIRMIS vend ses cartes depuis 50 ans!

En 1934, PRO INFIRMIS, alors institution privée à 100%, eut l'idée d'envoyer pour la première fois une série de cartes dans tous les ménages de Suisse.

Depuis, elle a toujours pu s'appuyer sur la confiance et la solidarité de la population pour remplir ses nombreuses tâches au service des personnes handicapées.

Aujourd'hui encore, grâce au produit de sa vente de cartes annuelle, PRO INFIRMIS continue d'apporter son aide humaine et matérielle là où elle est nécessaire.

Aidez aujourd'hui afin que demain un nombre toujours plus grand de personnes handicapées vivent mieux dans notre société!

90-1410

Les nouvelles cartes
PRO INFIRMIS,
maintenant dans votre
boîte aux lettres.

PRO INFIRMIS
au service des handicapés

Vivre c'est innover
Le mardi des
Journées régionales
de l'innovation



L'exposition, sur deux niveaux, ouvre donc ses portes à 9 h. 30, elle les ferme à 18 h. Rappelons ici le détail des exposants présents au premier étage de l'Ancien Stand: Ret SA (produits, technologies et savoir-faire); le Centre électronique horloger, le Centre de formation professionnelle du Littoral, Centredoc, l'Ecole d'ingénieurs du canton du Locle, l'Ecole technique de Couvet, la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique, le Laboratoire suisse de recherches horlogères, le Technicum neuchâtelois La Chaux-de-Fonds - Le Locle, l'Université de Neuchâtel (recherche et développement); le Groupement régional des banques et la Sofip (financement); les six districts neuchâtelois par le menu (infrastructure d'accueil); la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et le Service économique du canton de Neuchâtel (aides fédérales en matière d'innovation et de promotion économique).

La deuxième conférence du cycle de ces Journées régionales de l'innovation est prévue ce soir. De 16 h. à 18 h.: la création d'entreprise au travers des clubs de créateurs d'entreprises, par MM. J. Clerc, président de l'Association des créateurs d'entreprises du Haut-Rhin, et J. Pabion, secrétaire général de la même association. (Imp)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Une saison moyenne à la patinoire du Communal Le sport de glace: un intérêt qui fond...

Le patinage, semble-t-il, suscite de moins en moins l'intérêt des amateurs. Pour preuve: le nombre d'entrées et d'abonnements délivrés durant la saison est chaque année en légère baisse.

On peut remarquer aussi que de plus en plus la population s'oriente vers d'autres sports tels que le ski de fond, de piste ou encore le tennis en salle qui accaparent les loisirs de nombreuses personnes durant l'hiver. Cela peut-être au détriment du patin à glace qui est pourtant un sport populaire, accessible à toutes les bourses.

La saison 1983-1984 au Communal peut être qualifiée de moyenne du point de vue de l'affluence, bien que les conditions atmosphériques aient été favorables, nous ont expliqué les gardiens, Mme et M. Willy Girard.

L'hiver sur le Communal n'a pas démarré sur les chapeaux de roues. Au moment de l'ouverture de la patinoire, la température particulièrement douce à cette époque de l'année empêchait la glace de se former normalement. Puis il a plu en octobre. En revanche, les mois de novembre et décembre furent climatiquement beaux et favorables au patin.

Le début de l'année fut plus calme, puis l'engouement pour les installations du Communal s'est à nouveau manifesté durant le mois de mars. La patinoire a fermé ses portes mercredi dernier 14 mars, une semaine plus tard que les

années précédentes. La décision de reporter la fermeture des installations a été motivée par le fait que l'hiver était encore bien présent au début du mois. Par ailleurs, de nombreux amateurs manifestaient encore le désir de patiner.

Pour des raisons pratiques, il était en revanche impossible de prolonger plus encore l'ouverture de la patinoire. En effet, l'équipe qui se charge d'exploiter les installations est la même que pour la piscine. Et elle doit songer maintenant à l'ouverture, dans quelques semaines, des bassins avec tous les travaux d'entretien que cela implique.

Depuis l'ouverture de la patinoire et jusqu'en janvier, se sont particulièrement les «habitues», porteurs d'abonnements qui occupent la glace du Communal. En revanche, en février et mars, les installations sont davantage fréquentées par des patineurs provenant de La Chaux-de-Fonds, du bas du canton et de la France voisine.

En semaine, l'affluence est généralement bonne durant la journée ainsi que le mercredi soir; les patineurs étant moins nombreux le week-end et le vendredi soir.

En chiffres, la saison 1983-1984 se résume ainsi: il a été vendu 3739 billets d'entrée pour adultes et 6534 pour enfants. Par ailleurs, le nombre des abonnements délivrés est nettement en baisse. Chez les adultes, sept personnes ont pris l'abonnement de saison - alors qu'il y en avait 17 en 1979 et 20 en 1977 - et 17 ont pris l'abonnement pour 20 entrées. Les adultes estiment en effet,

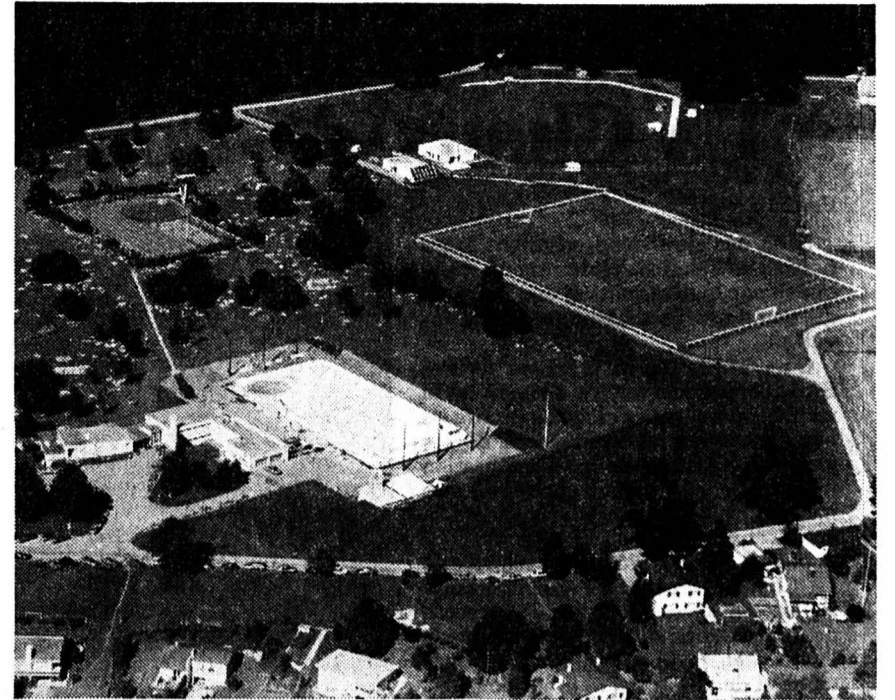
que la patinoire est trop fréquemment accaparée par les écoles.

Chez les enfants, 172 ont pris l'abonnement général alors qu'il en a été délivré jusqu'à 250 en une saison. En outre, 101 gosses ont acheté l'abonnement donnant droit à 20 entrées.

PRÉPARER L'OUVERTURE DE LA PISCINE

Les saisons tournent au Communal et les responsables des installations préparent maintenant déjà l'ouverture de la piscine. Préalablement, ils vont se charger des traditionnels travaux d'entretien et de nettoyage de la patinoire ainsi que de repeindre les vestiaires.

Ils devront ensuite refaire les joints de dilatation de la piscine, repeindre la barrière ainsi que l'intérieur des bassins. Un travail effectué tous les deux ans et qui représente la bagatelle d'environ 5000 m² à couvrir de peinture! (cm)



Au Communal, une saison chasse l'autre. Sitôt la patinoire fermée, il faut déjà songer à l'ouverture de la piscine et tout mettre en œuvre pour que les bassins soient prêts à accueillir les nageurs à la belle saison!
(Photo Création SA - Fred-André Muller)

Versement des indemnités de chômage

Les nouvelles dispositions ne concernent ni la FTMH ni la FOBB

Dans notre édition de samedi nous avons fait état de la nouvelle loi sur le chômage et de la nouvelle méthode de calcul. Ces dispositions en vigueur depuis le 1er janvier ont entraîné quelques modifications. C'est ainsi que la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage verse dorénavant les indemnités de chômage aux assurés le 15 du mois suivant.

Précisons sur ce point que ces nouvelles dispositions ne concernent ni la FTMH ni la FOBB qui continuent de verser les indemnités aux chômeurs à la fin de chaque mois. (cm)

Au Grand-Cachot-de-Vent

Vers une belle moisson d'événements artistiques

Ne faillissant pas à sa belle et longue tradition, la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent poursuit sans désespérer le but qu'elle s'est fixé il y a plus de vingt ans, s'agissant de faire connaître l'art sous toutes ses formes à un public dont l'éventail est sans cesse plus large.

Il serait vain d'établir le bilan de toutes les activités qui se sont déroulées dans la vieille demeure rurale du Grand-Cachot-de-Vent, mais toujours elles se sont voulues d'une grande diversité, avec peut-être un accent particulier mis sur une large diffusion des œuvres des artistes régionaux.

Les difficultés, certes, sont nombreuses, qui assaillent chaque année la Fondation. Mais courageusement, son président dynamique et dévoué, M. Pierre von Allmen, tient la gageure de les surmonter, en partie tout au moins, pour sauver l'essentiel, s'agissant de l'organisation d'expositions ou d'autres manifestations culturelles auxquelles le public, depuis vingt-deux ans, témoigne une remarquable et encourageante fidélité.

Ainsi, alors que la ferme ancestrale du Grand-Cachot-de-Vent est encore enfouie dans la neige qui l'environne de

toutes parts, M. Pierre von Allmen, dont l'enthousiasme ne faiblit jamais, a établi le calendrier des manifestations qui se dérouleront cette année dans la haute vallée du Jura neuchâtelois.

RÉTROSPECTIVE LUCIEN SCHWOB

Il s'agira en premier lieu d'un hommage à Lucien Schwob, artiste-peintre de La Chaux-de-Fonds et de Paris, sous forme d'une rétrospective de son œuvre et de sa vie consacrées tout entières à la recherche de la perfection et de la beauté en art plastique. Les paysages du Jura, des mers du Nord et de l'Italie, que Lucien Schwob a su faire éclater par le triomphe de la couleur, seront partout présents sur les cimaises du Grand-Cachot du 12 mai au 10 juin 1984.

C'est aussi un témoignage d'amitié et de reconnaissance envers ce grand artiste jurassien resté fidèle à sa terre et à ses origines, quelle qu'ait été la durée de ses longs séjours parisiens.

JEAN-PIERRE GYGER, ENFANT DU LOCLE

Après une première apparition très remarquée au Grand-Cachot, en 1975, Jean-Pierre Gyger y reviendra en force du 23 juin au 12 août 1984, en révélant une fois de plus son grand talent. De-

venu indispensable à la vie culturelle de notre pays, il traduit son art et sa pensée par des toiles et des aquarelles d'une grande pureté, les paysages chez Gyger étant tout à la fois transparents et limpides.

Que ce soit à Yverdon, Berne, Neuchâtel ou dans la ville de son enfance, partout il a trouvé de fervents admirateurs et ce sera l'occasion pour les fidèles habitués du Grand-Cachot, de mieux connaître un artiste de valeur et bien de chez nous.

PIERRE BICHET, DÉCOUVEREUR ÉMERVEILLÉ

La Fondation du Grand-Cachot-de-Vent est fière et heureuse d'accueillir Pierre Bichet, artiste-peintre de Pontarlier, et du 25 août au 23 septembre 1984, ce sera un festival de ses œuvres, lesquelles chantent avec enthousiasme ce Jura qu'il aime.

Un Jura sans frontière, avec ses hauts plateaux, ses vallées et ses jeux que Pierre Bichet, en peintre figuratif et illustrateur attentif, chante avec un génie particulier.

POUR LA PÉRENNITÉ DE LA FORÊT

Depuis longtemps, Pierre von Allmen est fasciné par l'idée de chanter la forêt. Que ce soit par les peintres, les photographes ou les poètes, l'imagination est ouverte le plus largement et elle pourra s'exprimer sous toutes ses formes. Il en est de même de collaborateurs scientifiques, à divers échelons, qui pourront proclamer, du 29 septembre au 21 octobre 1984, la pérennité de la forêt, tout en contribuant à la préserver des atteintes de la pollution et des maladies.

Le programme de la prochaine saison culturelle, on le constate, est d'une grande diversité. La Fondation du Grand-Cachot-de-Vent mérite dès lors et plus que jamais le soutien des plus larges couches de la population, non seulement par leur présence aux manifestations, mais aussi et surtout par leur affiliation à la Fondation et la générosité de leur contribution à une institution dont le bilan, en un peu plus de vingt ans, est d'une richesse inouïe. (rm)

● Fondation du Grand-Cachot-de-Vent, case postale 151, 2001 Neuchâtel.

cette décision. Les agriculteurs ont déjà réagi de manière spectaculaire en criant leur mécontentement lors de manifestations nocturnes surprises, de barbouillages, à Besançon, Morteau, Levier, Pontarlier, Les Fins et Grand-Combe-Châtel.

Samedi à Besançon des agriculteurs ont distribué du lait dans les rues de la ville pour ensuite manifester pacifiquement devant le siège de la direction régionale de l'Agriculture.

Les arguments des agriculteurs franc-comtois qui s'élèvent contre l'imposition de ces quotas sont de même nature que ceux avancés à l'époque par les agriculteurs de nos régions lorsque la bataille du contingentement laitier fut engagée.

C'est dire que dans ce secteur économique, comme dans celui de l'horlogerie - on a pu le constater fréquemment - de part et d'autre de la frontière se posent dans les mêmes termes.

CONTINGENTEMENT: MÊME FORME D'APPLICATION

Aussi bien les agriculteurs que les parlementaires socialistes comtois qui ont adressé un télégramme à M. Mitterrand, Mauroy et Rocard, constatent que «les producteurs de lait de la Franche-Comté sont situés pour la plupart en zone de montagne et en zone défavorisée où ils ne peuvent envisager aucune production de substitution».

Ajoutons en outre qu'il n'est pas envisagé en France, comme ce fut le cas en Suisse, de déterminer des zones dites de plaine et de montagne. Bien qu'il semble a priori que la manière d'appliquer les quotas - l'équivalent helvétique du contingentement - serait presque identique, car copié dans ses grandes lignes sur le système suisse. Les décisions déploieraient leurs effets sur les centres de livraisons, les laiteries et usines de transformation du lait.

«CONDAMNÉS À FAIRE DU LAIT»

Les producteurs soulignent que dans la plus grande partie de la Franche-Comté, pour des raisons géographiques et climatiques, ils sont en quelque sorte «condamnés à faire du lait».

Identité de vues, puisque c'est exactement ce type de langage que tenaient les agriculteurs suisses des régions de montagne. Les Français s'opposent en outre à des limitations de production tant que des garanties de prix ne seront pas accordées.

Le président du Centre régional des jeunes agriculteurs, Jean-François Brahier, qui conduisait samedi un rassemblement de 150 responsables syndicaux et professionnels de Franche-Comté à Besançon, relevait «qu'il ne pouvait cautionner une politique qui consiste à nourrir à bas prix une population sans tenir compte de l'équilibre rural et territorial!»

Il relève en outre qu'aucun litre de lait de Franche-Comté n'est subventionné par l'Europe et considère de ce fait que «les limitations sont d'autant plus inacceptables que les débouchés potentiels existent et mériteraient d'être valorisés, notamment pour les productions de fromages».

A l'appui de leur thèse, les paysans franc-comtois remarquent que leur production de lait est stable depuis de nombreuses années et que la production des

fromages est soumise à un plan de campagne, donc déjà régulée.

QUOTAS: PAS SATISFAISANTS

«La Franche-Comté a augmenté sa production laitière de moitié moins vite que l'Europe et les producteurs de la région nourrissent leur cheptel avec des fourrages locaux» rappelle la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles qui disent: «Non aux quotas».

Pour l'inspecteur général des Ecoles nationales de laiterie, Gilbert Brenet, «la question n'est pas nouvelle puisqu'on produit en France comme en Europe trop de lait». Selon lui «le système de quotas introduit au Canada comme en Suisse ne donne pas satisfaction». Ce ne sont certes pas les agriculteurs de notre pays qui le contrediront.

De manière générale on assiste à une levée de boucliers contre ces mesures touchant les agriculteurs français, aussi bien du côté des syndicats, que des coopératives de laiterie ou des organisations régionales professionnelles.

Sans doute plus prompts à réagir que leurs collègues suisses les producteurs français ont déjà manifesté et tout indique que leur colère est vive. «Demain, affirme M. Brahier, des actions de masse surgiront et nous ne pourrions plus les contrôler».

JCP

On en parle au Locle

Si l'homme a parfois un peu de peine à admettre qu'on l'ait proprement éjecté de son poste de travail avant la date légale, s'il se sent tout à coup mis à l'écart, inutile et désabusé, s'il nourrit en son cœur une certaine amertume et s'il en veut forcément à une économie qui n'a de libérale que le nom dont elle s'affuble trop généreusement, il n'en va heureusement pas du tout de même pour son chien. Ah! la belle vie que voilà! Plus besoin d'attendre le samedi et le dimanche pour s'offrir des balades dans la nature. Plus besoin de tourner en rond à la maison et d'attendre à plat-ventre derrière la porte le retour du maître rentrant du boulot.

La Bulle du Raya n'a en tout cas pas eu de peine à s'adapter à la nouvelle situation. Pour elle, sans conteste, la retraite anticipée est la plus belle invention de l'homme après la viande et le fromage. Quant à la crise dont elle entend souvent parler ici et là, elle considère sans autre qu'elle a aussi de bons côtés qu'il ne faut pas ignorer. Les yeux brillants et la queue battante, elle respire la joie de vivre et la reconnaissance. Sans les connaître, elle donne un gros coup de langue à ceux qui ont fait en sorte que sa vie ne soit plus seulement une vie de chien. Si elle pouvait parler ou écrire, elle leur dirait un grand merci, la Bulle. Merci patron d'avoir mis le sien à la porte, merci patron pour tout, merci beaucoup, merci mille fois. Un bon chien, non? Ae.



Bientôt dégagée de ses neiges, la vieille demeure du Grand-Cachot accueillera sous peu les visiteurs qui lui témoignent leur fidélité.

LE LOCLE
ET DISTRICT

Commerce Indépendant de Détail

VIDEO ?
tous systèmes,
toutes marques
avec service compétent
La bonne adresse
Eric ROBERT
TV
Rue Daniel-JeanRichard 14
LE LOCLE ☎ 039/31 15 14

batibouw
Willy Maurer
Rue Andrié 3
2400 Le Locle
☎ 039/31 38 15

Les nouvelles
collections de
papiers peints
sont arrivées !!!

Nos catalogues sont à
votre disposition dès
maintenant

Pendant les mois de
mars et avril
prix très favorables
sur les tapis exposés
dans notre vitrine.

205 UN SACRÉ NUMÉRO

La nouvelle Peugeot 205: une petite fusée enthousiasmante qui en fait voir de toutes les couleurs aux plus grandes. 0 à 100 km/h en 11,6 s. 165 km/h en pointe. 1360 cm³ de cylindrée avec carburateur à double corps, boîte à cinq vitesses et 72 CV (GT). Pour ce qui touche à l'économie, elle en fait voir à tout le monde: 4,6 l/100 km à 90 km/h (GL et GR, 1124 cm³). A partir de Fr. 10 995.-. Venez l'essayer! Elle file... mais elle est économique!

PEUGEOT 205

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie
La Chau-de-Fonds, tél. (039) 26 42 42
Le Locle, tél. (039) 31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILA DES AUTOMOBILES

Notre service
photocopies
à votre service:
format A4 - A3
recto-verso
agrandissement
réduction
A4 Fr. -.20
A3 Fr. -.40
Tarif intéressant par abonnement et pour quantité

Grandjean
RUE DU TEMPLE
PAPETERIE
encadrements
LE LOCLE

Givard
LAITERIE-ALIMENTATION
Bournot 17 - Le Locle
☎ 039/31 10 66

Bière Cardinal (6 x 33 cl.)
Fr. 3.95 le six pack

Riz Uncle Ben's 900 g.
Fr. 2.70 le paquet

Yogourt fermière
double fruits
Fr. -.65 le gobelet

Fromage Tilsit
nature 45% matière grasse
Fr. 1.10 les 100 g. 91-153

Au magasin
A. Jordan
M.-A. Calame 16

Pour tout achat de Fr. 25.-, vous recevez un joli
cendrier en albâtre
d'une valeur de Fr. 6.-
Tout autre rabais exclu.

Combustible, fer et métaux
J.-M. GRANGE FILS
2400 Le Locle
☎ 039/31 42 18

NOUVEAU
BRIQUETTES
DE PÉPINS DE RAISIN
en cartons de 25 kg.

DEVOTRE BOULANGER

Les pièces sèches

ASSOCIATION
DES PATRONS
BOULANGERS
du district du Locle

Dès aujourd'hui pensez au printemps...
Grand choix de bulbes à fleurs, petits oignons, échalottes et semences.
Turtschy fleuriste
Grande-Rue 40 - Le Locle - ☎ 039/31 46 69
Et toujours notre grand choix de fleurs coupées et plantes.

Une antiquité bien choisie
donne une note personnelle
à votre intérieur.

A voir chez:
E. Matthey
Tapissier-décorateur
Côte 14, Le Locle

FAUTEUILS
CANAPÉS
LITS
SECRÉTAIRES
TABLES

chèques
Fidélité

Le chèque-fidélité CID
est le cadeau de votre
commerçant spécialisé.
Réclamez-le !

CONFECTION
Frutiger
Daniel-JeanRichard 15 - Le Locle

CHEMISES
de qualité et de fabrication suisse
LUTTEURS - BARBADOS -
DON CARLOS - KAUF - WALDE
TREMOLA

Achetez

INFOS - MICHEL BERGER ÉLECTRICITÉ - INFOS
Daniel-JeanRichard 25 - Le Locle - ☎ 039/31 30 66

Machine à laver Rotel, 5 kg, 100% automatique Fr. 990.-
Lave-vaisselle inox, 10 couverts Fr. 1090.-
Cuisines d'exposition
APPAREILS D'EXPOSITION de grandes marques PRIX INCROYABLES !!
(Quantité limitée) 30 % de rabais

INFOS - MICHEL BERGER ÉLECTRICITÉ - INFOS

LE LOCLE

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets
Deux truites Maison pour Fr. 10.-

A louer quartier Grande-Rue, maison ancienne
bel appartement 6 pièces
avec cheminée de salon. Confort. Dépendance.

A louer au Locle, pour tout de suite ou à convenir
LOCAUX
d'environ 60 m² à usage divers.

LE LOCLE
à louer pour tout de suite ou date à convenir, appartement de
3 PIÈCES
Fr. 320.- + charges + poste de conciergerie.

Grande représentation de la Fédé
Salle Dixi - Le Locle
Samedi 24 mars 1984
Matinée à 14 h. 30
Soirée à 20 h.
avec la participation de nos sections et sous-sections

Garage et Carrosserie de La Jaluse
Charles Steiner - Le Locle
Agences principales: FIAT et SKODA
Offre intéressante de printemps
VW GOLF 1100 L, 21 000 km Fr. 6 200.-

L'annonce, reflet vivant du marché

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret

A vendre Rancho Talbot 1982, 50 000 km.
Suzuki ER 125 fin 1981, 4 000 km.
A vendre Opel Rekord 2000 S 1980, expertisée, 72 000 km.

ESPAGNE OH! BEGUR, BEGUR
La perle de la Costa Brava
Villas avec jardin plus terrasse, salon, cheminée, salle de bain, à partir de 4 225 000 ptas, soit environ Fr. 60 000.-

GARAGE DU RALLYE
A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle
Voici le printemps, le moment de choisir votre nouvelle voiture parmi nos
OCCASIONS Garantie
(3 mois ou 6 000 km.)

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL»
Louis Charbonneau
Le Grand Ordinateur
Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

même. Dans la vie, on a intérêt à rafler le maximum au passage, parce que dans le cas contraire, si vous autorisez quelqu'un d'autre à vous diriger, autant renoncer tout de suite à vivre.

s'allumer la colère dans son regard, rien ne vous oblige à m'aider...
- Nous en avons discuté au comptoir, marmonna Greiner en avalant une gorgée de café.

- Seulement si quelqu'un a effectué une modification, celle-ci doit être enregistrée quelque part. Or, je ne remarque rien!
- C'est normal si l'opération a été réalisée convenablement! assura Greiner, haussant les épaules.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers Des sacs bourrés de cannabis

En novembre de l'an dernier, trois Africains s'étaient fait pincer à Pontarlier dans le Franco-Suisse de minuit. Leurs sacs de voyage contenaient des quantités impressionnantes de marijuana: 20 kilogrammes. Quelques jours plus tard, un homme de couleur était arrêté dans le même train avec 31 kg de drogue. Hier, les trois premiers ont comparu devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. C'était une audience préliminaire.

En général, les prévenus n'ont pas contesté les dispositions de l'arrêt de renvoi. Actuellement détenus dans les geôles neuchâteloises, ils font plutôt bonne impression. Rien du traficant sordide. Et les trois tentaient d'arrondir leurs fins de mois en important de la marijuana en Europe. L'un des noirs gère... une blanchisserie à Abidjan, l'autre est comptable et le troisième est informaticien.

Le juge Schneider, assisté du greffier Adrien Simon-Vermot, s'est borné à recueillir leurs objections, à choisir les jurés et à fixer la date de la prochaine audience qui aura lieu le 2 avril à 8 h. 30.

Fin novembre 1983, C. L., M. T. et S. C., tous âgés d'une trentaine d'années, ressortissants de Côte d'Ivoire, résidant à Abidjan, ont acheté 20,700 kg de marijuana payés 600.000 fr. CFA par S. C. Ils ont importés cette drogue dans le but de la revendre soit à Berne (où l'affaire ne s'est pas conclue), soit à Paris.

Du moment qu'ils se retrouvent devant le Tribunal correctionnel du district, c'est qu'ils ont échoué dans leur projet en se faisant appréhender par la douane suisse à Pontarlier, alors qu'ils voulaient gagner la Ville Lumière par le train.

Autre chose: en octobre 1983, C. L. et M. T. ont vendu 5 kg de marijuana à Paris. Ils avaient perdu 5 autres kilos dans l'avion Abidjan-Genève:

- C'est vrai, M'sieur le président, nous nous sommes plaints aux douaniers.

- C'était quand même un peu risqué, constate, mi-figue - mi-raisin, le président Schneider. Réponse:

- On ne risquait rien, notre sac de voyage possédait un double fond...

Naïveté ou ruse? Le Tribunal correctionnel devra en décider au début du mois d'avril. Les jurés ont été choisis. Il s'agit de Gilbert Bieler (Fleurier) et de Monique Guillaume-Gentil (Couvett). Les suppléants ont également été désignés. Voici leurs noms: Maurice Tuller (St-Sulpice) et Eric Luthy (Fleurier).

TRIBUNAL DE POLICE: ALCOOL AU VOLANT

Jugement a été rendu dans l'affaire de dame D. T.

En janvier, elle avait causé un accident à l'entrée est du village de Travers. Le test avait démontré une alcoolémie dépassant 2 pour mille. Ce qui avait étonné la prévenue qui affirmait n'avoir bu qu'une bouteille de vin avec ses copines pour fêter son anniversaire. Et d'expliquer que les médicaments avalés à l'époque avaient peut-être influencé la mesure effectuée par la police.

Renseignements pris à bonne source, le juge Schneider a expliqué que ces médicaments n'augmentaient pas l'alcoolémie. Conséquence: dame D. T. a été condamnée à 18 jours de prison avec sursis pendant 2 ans, à 50 fr. d'amende et aux frais de la cause qui se montent à 350 francs.

Le jugement de deux autres affaires a été renvoyé. Il s'agit des éleveurs des Verrières, prévenus de faux dans les titres, et d'un automobiliste de Fleurier qui avait eu un accident devant le magasin «Migros» de ce village l'an dernier.

Nous y reviendrons. JJC

Assemblée de la paroisse réformée de Saint-Sulpice Pas encore d'acquéreur pour la cure

Sous la présidence de M. Maurice Reymond, pasteur des paroisses de Buttes et St-Sulpice s'est déroulée dernièrement l'assemblée de la paroisse. Dix-sept personnes avaient répondu à la convocation. La séance a débuté par une brève méditation puis le secrétaire M. Rudy Jaton a lu le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Le rapport de l'exercice 1983 a relevé que le nombre des foyers est de 140 avec une population protestante de 314 ce qui fait une diminution de six depuis l'an passé. Il y a eu deux baptêmes, deux présentations, un mariage et cinq services funèbres. Le conseil paroissial a siégé dix fois.

Etant donné que la paroisse n'a toujours pas de délégué au Synode de l'église réformée neuchâteloise, c'est Mme Simone Reymond, épouse du pasteur, qui continuera d'assurer la fonction. Au sujet des travaux d'entretien nécessaires au bâtiment de l'Eglise, un contact a eu lieu avec le Conseil com-

munal. S'agissant de la cure, remarquable bâtiment situé au centre du village, aucune communication n'est parvenue en ce qui concerne un acquéreur éventuel. La statistique du paiement de la contribution ecclésiastique facultative indique le pourcentage est légèrement à la hausse. A l'école du dimanche, les moniteurs ont des problèmes de recrutement.

Selon le règlement de l'EREN, la réélection de M. Maurice Reymond, pasteur de Buttes et St-Sulpice, s'est faite tacitement.

Les comptes vérifiés par MM. Guye et Richard ont été adoptés avec remerciements au caissier M. Hiltbrand. Le compte de pertes et profits a été bouclé avec un léger déficit.

Dans les divers, les paroissiens ont été informés que leur pasteur sera absent durant trois mois pour lui permettre de suivre des cours professionnels à Lausanne. Durant cette absence les services de la paroisse seront assurés par le pasteur des Verrières. (rj)

Assemblée des délégués des tireurs neuchâtelois à Fontainemelon Le comité cantonal était en gris...

Les tireurs du canton se sont retrouvés samedi dernier à Fontainemelon pour y tenir leur assemblée générale. Le président, M. Emile Amstutz, salua les 167 délégués de 55 sections et les invités: M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, chef du Département militaire cantonal; le brigadier Zaugg, commandant de la br front 2; le colonel J.-P. Gagniaux, officier fédéral de tir; M. Roger Christen, responsable des tirs au Département militaire cantonal; les trois présidents des Commissions de tir, MM. D. Röhli, G. Hamel et F. Jobin; R. Raedler, président des tireurs sportifs; Hans Steine-mann, président des tireurs du Val-de-Ruz; Hubert Corboud, président central de la Société suisse des carabiniers; Fritz Gfeller, membre du comité suisse des tireurs; B. Ledermann, président d'honneur, ainsi que plusieurs membres d'honneur.

Le rapport d'activité relatait les actes de manifestations qui relèvent de sa compétence, liquidations d'affaires courantes et représentation de la société cantonale. Puis le président adressa des félicitations aux groupes et aux tireurs qui ont pris part à différentes compétitions sur le plan intercantonal ou international. C'est ensuite par des applaudissements nourris que l'assemblée félicita les deux champions suisses: Mme Cosette Van-nod, championne suisse au pistolet, et Jacques-Alain Perrin, champion suisse au pistolet de match.

Selon M. Jean Marendaz, chef des tirs libres, il y a eu beaucoup de nouveautés introduites: élévation des normes de la maîtrise à 300 mètres; le pistolet sport petit calibre. Il dit encore que les munitions ne peuvent pas être transmises sans autre d'une société à l'autre. Reste en suspens, la taxe de 5 centimes.

L'an passé, 71 sociétés ont participé au tir en campagne avec 2625 tireurs, soit 155 de plus qu'en 1982. La Défense (Le Locle) s'est classée quatrième sur le plan suisse, tandis que Pierre Berner (Le Locle) a fait le maximum, soit 72 points. A 50 mètres, une participation de 27 sociétés avec 1028 tireurs, également en augmentation. Le meilleur résultat a été obtenu par Jean-Claude Ryff (Auvier-nier) avec 89 points soit à un point du maximum.

Parlant des championnats suisses de groupe, M. André Luthy annonça que pour la première fois dans le groupe A, quatre d'entre eux ont pris le train pour Olten: les tireurs de Chézard - Saint-Martin, La Défense (Le Locle), Les Mousquetaires (Neuchâtel) et Les Mousquetaires (Boudry).

Pour M. Roland Müller, la croissance de l'effectif des participants aux cours de jeunes tireurs se poursuit: 326 participants, en augmentation de 21 (303 garçons et 23 filles) répartis en 27 cours. Au championnat cantonal, un nouveau record a été atteint par Chézard - Saint-

Martin avec 638 points, devant Les Carabiniers du stand (Le Locle) avec 622. Au championnat individuel, c'est Blaise Sahlé (Les Hauts-Geneveys) qui est monté sur le podium, devant Jean-Louis Spahr (Le Locle).

Les comptes qui figurent dans le rapport ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée, après que M. Samuel Brun-ner ait donné connaissance du rapport des vérificateurs.

DISTINCTIONS, RÉCOMPENSES
La médaille du mérite de la SSC a été décernée à MM. Albert Bittel, Jules Buche, Irmin Charmillot, Jean-Pierre Margot, Henri Mercier et Francis Trit-ten.

La récompense cantonale pour 25 ans d'activité à MM. Edmond Chevalley et Pius Tinguely (tous deux de Neuchâtel). Les nouveaux maîtres tireurs à 300 mètres sont MM. Roland Gogniat (Le Locle) et José Mader (Corcelles). (m)



Une vue de l'assemblée où l'on reconnaît au premier rang M. Jean Cavadini (troisième depuis la droite), chef du Département militaire cantonal. (Photo Schneider)

Assemblée de paroisse pour les deux foyers des Hauts-Geneveys et de Fontainemelon Un exposé sur l'Eglise orthodoxe

Récemment, les paroissiens des deux foyers des Hauts-Geneveys et de Fontainemelon étaient réunis à la halle de gymnastique des Hauts-Geneveys. Le rapport annuel a été lu par M. Richard Mouglin, vice-président paroissial. Après avoir rappelé la destination des différents fonds d'entraide, l'orateur rappela la contribution ecclésiastique à chacun.

L'année dernière, l'intérêt a été assuré par les pasteurs R. Grimm et M. Robert. Heureusement, les deux foyers ont maintenant un conducteur spirituel en la personne du pasteur Etienne Quinche. Durant l'année 83, il y eut 22 catéchumènes (15 garçons et sept filles), cinq baptêmes, six mariages et 11 services funèbres.

Les comptes furent présentés par M. Roger Winkler. Pour un total de dépense de 34.108,15 francs, ils laissent apparaître un déficit de 7994,30 francs qui s'explique par une participation de 4000 francs à la réparation du logement et par deux factures de mazout la même année. Les comptes furent acceptés par l'assemblée, de même que le budget qui prévoit 500 francs de déficit. On passa ensuite à l'élection d'un conseiller de paroisse, M. Hervé Scheurer qui succède... à lui-même.

Les cultes de l'enfance ont été traités par M. R. Vuilleumier qui annonça que 10 moniteurs et monitrices, chaque

dimanche et lundi, réunissent les enfants avec un programme bien établi. Malheureusement, il n'y a aucun moniteur aux Hauts-Geneveys.

Cette soirée se termina par un exposé très intéressant du pasteur Etienne Quinche, qui vient de passer six mois en Grèce, sur l'orthodoxie. Dans ce pays, 98 pour cent de la population professe cette religion. Les églises sont pleines à Pâques et à l'anniversaire de la Vierge, le 15 août. Les gens sont debout car il y a peu de sièges et les messes durent très longtemps.

Puis l'orateur parla du mont Athos, où vivent 1600 moines et où ni les femmes, ni les animaux femelles ne sont admis, même en visite. Les couvents renferment par contre d'importants manuscrits et des œuvres d'art. Il n'y a naturellement ni radio, ni télévision et les moines vivent avec 13 jours de retard sur le reste du monde. Quant à l'heure, c'est simple, il est minuit au couché du soleil! (m)

Décès

NEUCHÂTEL
Mme Léonore Perez, 1928.
COUVET
Mme Lina Berthoud, 1894.
M. Gustave Maire, 1909.

Hockey-Glace Couvet «Avanti», sans problème...

Le Hockey-Glace Couvet qui vient de tenir son assemblée générale sous la présidence de Maurice Baendi a tiré le bilan de la saison écoulée. Malgré le projet «Avanti» qui a eu des répercussions jusqu'en troisième ligue, l'équipe covas-sonne s'est fort bien comportée, flirtant avec les places d'honneur. L'assiduité aux entraînements d'été et la fidélité des membres du club ne sont pas étrangères aux bonnes performances du HG Couvet - une équipe de copains.

Pour la saison 1983-84, le président a

relevé la bonne prestation de l'équipe qui a conquis une troisième place en championnat. Un classement plus qu'honorable, à peine disputé à cause du projet «Avanti».

Pour sa part, l'entraîneur Claude Delachaux a relevé l'excellente fréquentation aux entraînements d'été (facultatifs) et a espéré qu'à l'avenir les entraînements sur glace seront plus réguliers afin de souder les lignes.

Quant au caissier Marcel Kopp, fidèle gardien du club, il a informé les membres que la situation financière est saine.

Au chapitre des récompenses, Edouard Marletaz a été nommé membre d'honneur pour 25 ans d'activité - sans jamais avoir joué au hockey sur glace... Quant à Henri Renaud, dont le dévouement est infini, il a été nommé président d'honneur.

but du HG Couvet pour la prochaine saison: le maintien en troisième ligue. (sp-jjc)

Cynologie neuchâteloise Bons débuts pour les «Amis du chien»

La Société cynologique de Neuchâtel a organisé dernièrement son concours annuel. Malgré les grandes difficultés rencontrées par tous les concurrents aux pistes, les six membres de la société du Val-de-Ruz les «Amis du chien» se sont fort bien classés, soit:

Classe défense II: Janine Gogniat, avec Waro, 1re rang, 577 points, excellent. **Classe défense III:** Paul Rattaly, avec Urlo, 2e, 519, très bon; Eric Aeschli-mann, avec Boy, 3e, 506, très bon; André Beutler, avec Arak, 6e, 476, bon; André Demierre, avec Sam, 8e, 465, bon; Edgar Nourrice, avec Folk, 9e, 460, bon. La société a gagné le challenge de participation. (m)

A Chézard-Saint-Martin La campagne électorale a démarré...

Dernièrement, le parti radical a tenu son assemblée générale. La liste des candidats en vue des prochaines élections communales a été dressée: elle compte 14 candidats dont 6 nouveaux qui ont été présentés à l'assemblée. Le programme a été débattu en vue des élections communales de mai et de la campagne qui précèdera. Le bureau du parti aura le visage suivant: Bernard Müller, président; Georges Sandoz, vice-président; vérificateurs: Francis Pelletier, Max de Martini et Raymond Landry comme suppléant.

Voici la liste nominative des candidats: Jean-Pierre Bonjour, Rémy Conrad, Georges-André Debély, Jean-François Hayoz, Eric Hovald, Francis Kraenbühl, Raymond Landry, Erwin Micheletti, Bernard Müller, Francis Pelletier, Georges Sandoz, Michel Tanner, Gérard Veuve, Michel Veuve.

Le parti doit malheureusement enregistrer le fait que les deux conseillers communaux radicaux ne se représenteront plus. Il s'agit de M. Marcel Veuve,

UNE NOUVELLE TENUE

Pour la première fois, le comité cantonal se présentait dans une nouvelle tenue, en gris, avec chemise et cravatte assorties.

Le rapport d'activité relatait les actes de manifestations qui relèvent de sa compétence, liquidations d'affaires courantes et représentation de la société cantonale. Puis le président adressa des félicitations aux groupes et aux tireurs qui ont pris part à différentes compétitions sur le plan intercantonal ou international. C'est ensuite par des applaudissements nourris que l'assemblée félicita les deux champions suisses: Mme Cosette Van-nod, championne suisse au pistolet, et Jacques-Alain Perrin, champion suisse au pistolet de match.

Selon M. Jean Marendaz, chef des tirs libres, il y a eu beaucoup de nouveautés introduites: élévation des normes de la maîtrise à 300 mètres; le pistolet sport petit calibre. Il dit encore que les munitions ne peuvent pas être transmises sans autre d'une société à l'autre. Reste en suspens, la taxe de 5 centimes.

L'an passé, 71 sociétés ont participé au tir en campagne avec 2625 tireurs, soit 155 de plus qu'en 1982. La Défense (Le

qui a fait partie durant 12 ans des autorisés, dont 8 ans comme conseiller communal, il était responsable du dicastère des forêts et de la police, et de M. Max de Martini qui, lui, a été membre des autorisés durant 8 ans dont 4 comme conseiller communal, chef du dicastère des finances et de la protection civile et une année, président de commune. (m)

PESEUX

Cyclomotoriste blessée
Hier à 18 h. 55, une conductrice de Neuchâtel, Mme C. V., circulait rue Jâmes-Paris en direction ouest. Arrivée à l'intersection de la rue précitée avec la rue du Lac, elle n'accorda pas la priorité à Mlle Sandra Pavan, de Pesieux, qui circulait au guidon de son cyclomoteur rue du Lac en direction sud. Blessée au genou droit, Mlle Pavan a été transportée au moyen de l'ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

NAISSANCE

Maryvonne LEITER
Pascal STIRNEMANN
sont heureux d'annoncer
la naissance de

TRISTAN

Landeyeux
19 mars 1984

Grand-Rue
2112 Môtiers

169191

Soie/coton



25.-

35.-

Blouse, boutonnée au dos, 53% soie/47% coton, coloris mode. Tailles 36-42

25.-

Blouse, 53% soie/47% coton, coloris mode. Tailles S, M, L

ABM ABM ABM
 qualité · prix sympatiques · qualité

- A propos d'ordinateurs, si nous allions chez moi ? suggéra-t-il. Nous jouerions au nouveau jeu que j'ai installé. Vous seriez l'opératrice, et moi, l'ordinateur, la machine, quoi !

Elle le considéra avec douceur :

- Nous avons déjà fait une tentative, Rob. Vous savez que cela ne marchera pas.

- Qu'est-ce qui ne va pas avec moi ? Je ne suis pas spécialement hideux - d'après l'opinion générale.

- David était beau lui aussi, observa-t-elle en souriant sans gaieté.

- Ah non, ne me faites pas le coup de David, je le connais par cœur !

- Oh là, j'en doute !

- Ah ?

- Oui, vous n'avez pas de cœur ! Vous me l'avez avoué vous-même. Vous n'avez dans la poitrine qu'un organe qui reçoit et renvoie votre sang, ce n'est pas du tout la même chose !

- Mais si, voyons ! s'écria-t-il. C'est ce que nous avons en commun comme n'importe qui. Et c'est ce que je m'efforce de vous faire comprendre. Quand vous aurez saisi, beaucoup de choses vous paraîtront plus claires.

- Non, Rob, ce n'est pas aussi facile, protesta-t-elle avec obstination. La vie ne se décompose pas en une série de nombres. Il ne suffit pas d'enclencher une touche après avoir injecté des instructions pour obtenir les réponses convenables. Il ne suffit pas non plus d'attraper ce que l'on peut accaparer au passage pour soi. Il y a aussi ce vieil homme mort chez lui lors du dernier week-end parce que personne ne s'intéressait à lui. J'ai une dette envers lui !

- Vous êtes incurable, Jenny Tyson ! soupira-t-il. Je me demande pourquoi je ne renonce pas définitivement à vous.

- Peut-être avez-vous l'impression que

vous me devez quelque chose ! riposta-t-elle en riant.

- Alors ça, le diable seul...

- Bon, que le diable le sache ou non, accepteriez-vous de faire quelque chose pour moi ?

- C'est possible.

- A propos de l'affaire Prochaska. S'il ne s'agit pas de quelqu'un de l'intérieur, qui cela peut-il être, Rob ? Ou encore qu'est-il arrivé ?

- Eh bien... d'accord, j'y réfléchirai, promet-il après une hésitation. Mais c'est pour vous, et je n'en ferai pas davantage.

- Je n'en demande pas plus.

Compte tenu de la rancœur que lui inspirait le Centre, elle avait même obtenu plus qu'elle n'espérait.

Eddie Hamilton et Joe Martinez buvaient un café à la cafétéria de l'Hôpital général du comté de Hollister. La salle était vaste et sans joie, et autour des tables éparpillées, il n'y avait qu'une demi-douzaine de membres du personnel vêtu de blanc. C'était des tables en formica vert pâle, probablement la couleur choisie pour s'assortir aux murs d'un gris verdâtre.

Hamilton était un étudiant en médecine qui travaillait à mi-temps comme infirmier, manifestant ainsi un zèle et une ambition qui impressionnait Martinez. Celui-ci, massif, brun de peau et noir de cheveux, la figure barquée d'une moustache drue, était interne.

Le regard de Martinez obliqua du couloir, où s'alignait la batterie des ascenseurs, aux fenêtres de façade de la cafétéria par où l'on découvrirait l'entrée des urgences et une partie du parking réservé aux visiteurs.

- Elle est encore là, remarqua l'interne.

- Quoi donc ?

- Cette caravane garée dans l'espace réservé aux médecins. Personne dans le personnel ne possède un truc pareil, lequel occupe

une de nos places. Il a fallu que je me parque chez les visiteurs hier soir et que je marche pour rentrer.

- La caravane appartient peut-être à un non-résident, un externe quelconque ou un médecin consultant.

- Quel est le médecin qui conduirait un bordel ambulancier comme celui-là ?

Après quatre heures de service aux urgences, Martinez était d'une humeur de dogue.

- Alors le propriétaire est peut-être l'époux d'une malade. Ou il est dingue d'une infirmière... Et si c'était un drogué fou ? insinua Hamilton avec légèreté.

- C'est bon, j'ai pu me tromper, admit Martinez qui loucha vers les ascenseurs, manifestant de l'impatience.

Hamilton vida sa tasse de café et regarda sa montre.

- Je vais passer mon aspirateur. Maggie ne va pas descendre ?

Elle voulait essayer de le faire. Normalement, ce n'est pas l'heure pour elle de quitter le terminal, mais Bon Dieu, nous n'avons pas d'autre chance de nous entrevoir. Elle finit à minuit et il m'arrive de ne pas pouvoir rentrer avant 6 heures du matin ! Nous filons continuellement dans des directions opposées, avec l'impression d'emprunter des vols différents. C'est comme si on vivait sur des planètes séparées, quoi ! conclut-il, éccouré.

- Tu ne seras pas toujours de garde de nuit... Ah la voici ! Je vous laisse, les amoureux. Vous avez vingt petites minutes à vous.

- Tu peux rester, suggéra Martinez, à demi sincère.

- Mets-y un peu de chaleur, riposta Hamilton en souriant.

Réconforté par l'approche de Maggie qui slalomait entre les tables, Martinez éclata de rire.

- Tu es d'une étonnante délicatesse pour

VEUVE

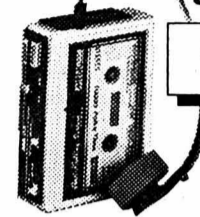
65 ans, sympathique, allure jeune, aimerait faire la connaissance de Monsieur libre, sérieux, affectueux, bonne présentation, même âge, pour rompre solitude.

Ecrire sous chiffre LU 6522 au bureau de L'Impartial.

Stéréo, même au galop...

grâce au dispositif anti-rolling*!

Le walkman SR 23 de STANDARD



90.-

Touche muting, avance/retour rapides, 2 prises pour casque stéréo. Livré avec un casque.

* Anti-Rolling = stabilisateur antiroulis.

Compact, léger...

... beauté de la ligne, ampleur du son.

Radio-enregistreur slim line Sharp QT12. Bleu, rouge, brun ou blanc à un prix incroyable!

SHARP



278.-

Radio-enregistreur QT12

OL/OM/OC/OUC stéréo, puissance 2x3,4 watts musique. Commutateur élargissement stéréo. Tape-deck avec arrêt automatique en fin de bande, éjection amortie de la cassette, compteur. Affichage LED, réglage balance et tonalité, touche loudness. Prises micro et casque d'écoute. Secteur/piles. Boîtier slim line. Dimensions (l x h x p) : 40x14x8 cm. Poids: seulement 2,0 kg.



Pour tous les petits appareils, consultez votre spécialiste Expert: choix, conseils, essais, prix. Tout est parfait!

44-600

un simple étudiant de première année, observa-t-il.

- Je devrais peut-être chercher à me spécialiser en psychiatrie.

Au passage Hamilton sourit à la jeune infirmière qui se glissa sur la chaise qu'il venait de quitter.

- Ouf ! murmura-t-elle, haletante. En le voyant avec toi, j'ai craint qu'il ne nous laisse pas en paix.

- C'est un chic type. Moi, j'ai eu peur que tu ne parviennes pas à te dégager.

- Je ne peux pas m'attarder. Tu sais que je n'ai pas le droit de m'absenter quand Junior fonctionne... Junior, l'ordinateur.

Vrillant son regard sur celui adouci des yeux noisette de Martinez, elle sentit son cœur s'accélérer.

Durant les vingt minutes qui suivirent, elle n'accorda pas une pensée à Junior, son terminal sur lequel personne ne veillait.

Le nom fut inscrit à la main sur la bande enregistrée du terminal: Junior. L'Intrus n'eut pas un sourire.

L'opérateur avait négligé de bloquer sa machine. Une erreur qui s'était avérée très utile la première fois que l'Intrus s'était servi de ce terminal pour accéder au Centre régional des Données. Il lui suffit de reprendre la transmission sur la ligne ouverte. Ce jour-là, pourtant, il avait appris le nom de code et le numéro d'identification de l'opérateur simplement en réclamant la répétition de la transmission précédente. L'ordinateur aurait pu être programmé en sorte de supprimer le mot-code dans la retransmission, mais l'on n'avait pas pris cette précaution élémentaire de sécurité. L'Intrus ne dépendait plus du fait que la ligne fût ou non ouverte.

Il formula sa requête écrite sur le clavier, et la réponse apparut aussitôt sur l'écran.

(à suivre)

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ) Le traitement électronique des données dans nos régions

Page 15

Voilà bien la preuve que l'informatique n'est plus réservée aux seuls chercheurs. Face à cette situation, l'ADIJ tenait à éclairer la lanterne de ceux qui hésitent encore. Et à mettre en garde contre les problèmes inévitables qu'un tel investissement provoque. «Dans un domaine où même les professionnels ont du mal à s'y retrouver, comment un bétien n'y perdrait pas son latin?» demande l'auteur de l'éditorial.

«PAS UNE BOÎTE MAGIQUE, MAIS UNE CAISSE BÊTE»

Dans l'ensemble, les témoignages recueillis dans la région sont favorables à l'informatique. L'entreprise Lauber S.A., spécialisée dans l'agencement de cuisines, a fait le pas il y a un an environ. Selon M. Arnold Lauber, de Tramelan, la mutation technologique s'est produite sans grand heurt et paraît manifestement réussie. L'apprenti employé de commerce, Claude-Alain Hofer est d'avis que lorsqu'il maîtrisera le micro-ordinateur dont disposent ses patrons, sa tâche

sera grandement facilitée. Il estime avoir de la chance de pouvoir apprendre à utiliser un tel appareil. Le gérant du centre commercial Magro, à Courrendlin, raconte lui aussi que tout s'est bien passé dans l'entreprise qu'il gère. Et il fait remarquer: «Le client ne se fâche pas quant une machine se trompe alors qu'il se perd dans toutes sortes d'hypothèses négatives si une caissière a commis une erreur». L'avocat Dominique Amgwerd, de Delémont, a également introduit l'ordinateur dans son étude. «Cet appareil rend de nombreux et précieux services, que ce soit comme pure banque de données pour la doctrine et la jurisprudence ou comme auxiliaire de la gestion de l'étude», écrit-il. Plus loin, il précise toutefois: «Il faut bien savoir que l'ordinateur n'est pas une boîte magique mais bien une caisse bête qui ne remplace ni l'avocat ni la secrétaire».

L'ORDINATEUR AU SEIN DE LA COMMUNE

Le deuxième bulletin de l'ADIJ rappelle qu'en 1979, plusieurs communes demandèrent à la FJB d'étudier la possibilité de proposer aux communes un système unifié de traitement électronique des informations. Forte de la participation de 16 communes, la FJB créa en 1981 un groupe de travail composé de chefs de services communaux et animé par un conseiller en informatique, spécialiste des applications communales. Après plusieurs démonstrations, les membres du groupe de travail firent leur choix qui fut ratifié par la FJB. A ce jour, seules Péry et Courtelery se sont lancées dans l'expérience. Dans le domaine industriel, l'ingénieur EPFZ Francis von Niederhäusern, s'il voit

beaucoup d'atouts en faveur de l'électronique, constate et craint aussi un décalage entre le potentiel industriel, la consommation et les capacités de travail des membres des sociétés. «Les performances de travail seront accrues dans presque tous les domaines et la consommation ne suivra pas la même courbe. Elle ne peut ni doit le faire pour des raisons de pollution et de réserve de matières premières», écrit-il. La terminologie informatique et la liste des fournisseurs de matériel et de logiciels dans nos régions terminent ce second bulletin.

C. D.

CORGÉMONT

16 Mars: fête sympathique

A Corgémont, la fête du 16 Mars a connu un magnifique succès, marquée par la présence d'une centaine de personnes dans les locaux de Force démocratique.

La proclamation des organes dirigeants du groupement de FD a été communiquée à l'assistance par M. Albert Liechti qui présidait à la manifestation.

Les jeunes gens et jeunes filles étaient présents en plus grand nombre encore que les années précédentes, la plupart appartenant au groupe Sanglier.

On notait également la présence appréciée de plusieurs personnes venues des localités voisines, ainsi que le passage du secrétaire central de Force démocratique, M. Roger Droz.

Au cours du repas préparé par une dizaine de personnes dévouées, chacun eut largement l'occasion de fraterniser avec ses voisins de table.

Deux jeunes accordéonistes ont animé la soirée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance. (gl)

Nouveaux membres d'honneur Circolo Italiano de Tramelan



Le Cercle Italien qui tenait son assemblée générale dernièrement a pris une décision en ce qui concerne la nomination de membres d'honneur. En effet, l'assemblée décidait que les membres ayant accompli 10 ans et plus de comité se verraient décerner le titre de membre d'honneur. Cette distinction est venue donc récompenser trois membres soit MM. Mario Betti, Dario Bassioni et Flavi de Nale. Notre photo montre les trois nouveaux membres d'honneur en compagnie de Mme Ivana Gussoni présidente. (photo vu)

Assemblée de l'Association des femmes protestantes à Saint-Imier Un grand travail de réflexion

Samedi, à la salle des Rameaux, à Saint-Imier, l'Association des femmes protestantes du Jura bernois, de Bienne et du canton du Jura a tenu son assemblée générale en présence de quelque cent membres et déléguées. Mmes Dora Nicolet, de la Fédération suisse des femmes protestantes, et Gagnebin, du bureau du Synode jurassien, ont participé à la journée. C'est Mme Evelyn Maeder, de Bienne, qui a présidé l'assemblée. Mme Claire Erni, de Saint-Imier, a souhaité la bienvenue aux participantes avant de céder la parole à MM. Francis Loetscher, maire de Saint-Imier, et Bernard Gruenig, vice-maire, qui ont apporté le message des autorités. Le maire a tenu à souligner que l'engagement des femmes dans notre société est synonyme d'espoir pour une vie plus humaine et par conséquent plus riche.

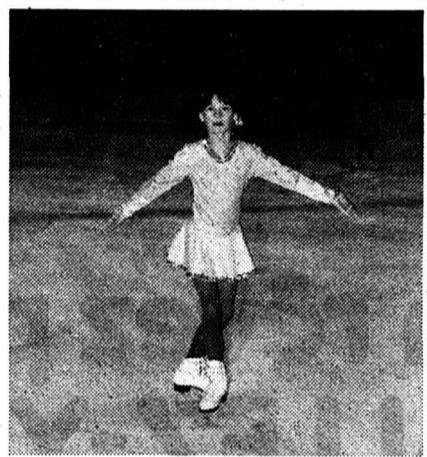
La présidente de l'association, Mme Maeder, a insisté, dans son rapport présidentiel, sur l'importance de la tâche de chacune pour transmettre le flambeau.

Au sein du comité, deux mandats ont été reconduits pour quatre ans, celui de Mme Madeline Gentil, de Bassecourt, et celui de Mme Josiane Loetscher, de Saint-Imier. Mme Hélène Dubois, de Delémont, quitte le comité pour d'autres charges. Elle sera remplacée par Mme Mariane Rapin, de Delémont. Mme Maryse Mindler, de Courtelary, est arrivée au terme de son mandat et pour le moment, personne ne prendra sa succession. Le camp de Vaumarcus en septembre et les vacances destinées aux femmes seules et aux mères fatiguées, qui ont lieu en juillet et août à Gstaad, ont été rappelés lors des informations.

La seconde partie de la journée a débuté par un montage audio-visuel sur le thème du synode protestant suisse «une rencontre?». Après le repas, les femmes ont pris part à une discussion plénière, puis, par groupes, elles ont procédé à des échanges et préparé le culte. La journée a pris fin par la célébration à la collégiale. (cd)

Club des patineurs: les derniers tests

Le Club des patineurs de Saint-Imier organisait dernièrement son ultime séance de tests de la saison, sous la direc-



Vanina Rossini.

tion des juges A. Monnard, du Locle et F. Schurch, de Bienne. Les 15 patineuses qui se sont présentées à ces examens ont toutes réussi ces épreuves.

Test II: comprenant dans les figures imposées des changements de carres et dans le libre des sauts combinés tels que saut de trois - rittberger: Vanessa Zaugg 48,1 points (min. 42) et Estelle Vorpe, 47,8.

Test I: ex aequo, Caroline Delacour 34 points (min. 32), Vanina Rossini 34; M.-L. Di Diodoro 32,3.

Test A: Aline Rumo 43,6 points (min. 36); Christine Wildi 42,7; Pegga Schweingruber 41,4; Sylviane Küng 40,1; Stéphanie Wildi 39,5; Laurence Gallina 39,0; Sylvianne Sollberger 38,3; Céline Hauri 37,7; Marisa Rodriguez 37,4.

Souignons encore que Mlle Nicole Graber a fait passer cette année sans moins de 25 tests (USP, ARP, Club) sans connaître l'échec... (cp)

cela va
se passer

Le travail de nuit vu par un médecin

Mercredi 21 mars, à 20 h. 15, au restaurant St-Gervais, à Bienne, le médecin Andreas Saurer, spécialisé dans le domaine de la médecine du travail, co-auteur de la brochure de l'Union syndicale suisse sur le travail de nuit, donnera son avis sur la proposition de faire travailler les femmes la nuit chez Ebauches, à Marin. Tous ceux qui se sentent concernés ou qui sont intéressés par la médecine du travail seront les bienvenus. L'assemblée publique a été organisée par le Comité unitaire de la gauche pour la défense de l'emploi. (cd)

Saint-Imier: la participation des jeunes

Le mercredi 21 mars, dès 20 h. 15, l'Ecole des parents de Saint-Imier organise une rencontre à la salle des Rameaux sur le thème de «la participation des jeunes». MM. Pierre-Alain Léchet et François Konrad, du Centre de loisirs de Neuchâtel, animeront cette soirée. A partir de thèses concernant les manifestations de jeunes de 1980 et de leurs antithèses, MM. Léchet et Konrad évoqueront leurs expériences personnelles et aborderont notamment les sujets suivants: définition du phénomène participation, structures favorables à la participation, implication de la jeunesse à quel prix, thèses du Cartel suisse des associations de jeunesse et comment transformer le problème de la non participation. Un débat public suivra cette présentation. (comm.)

Nouveau président à la Fédération des sapeurs-pompiers du Jura bernois

C'est à Sonceboz que s'est tenue dernièrement l'assemblée annuelle de la Fédération des sapeurs-pompiers du Jura bernois qui présidait pour la dernière fois M. Bertrand Wiesmann, d'Orvin. On notait la présence de MM. Anoni, préfet de La Neuveville, Favre, représentant de l'AIB, R. Farine, maire de la localité. Dans son exposé, M. Farine a relevé l'efficacité des corps de sapeurs-pompiers dans les différentes localités de la région, ce qui ne peut que sécuriser davantage la population. Les nombreux exercices organisés sont là pour prouver combien le travail des corps de sapeurs-pompiers se fait sérieusement.

Ayant fonctionné durant de nombreuses années en qualité d'instructeur cantonal et jouissant actuellement d'une retraite bien méritée, M. Charly Graber, de Bienne, a été nommé membre d'honneur de la fédération.

Arrivant au terme de son mandat, M. Bertrand Wiesmann, d'Orvin, présentait donc pour la dernière fois son rapport annuel, lequel a passé en revue l'activité de l'année écoulée. Le président mit l'accent sur les tâches toujours plus diversifiées qui incombent aux sapeurs-pompiers non seulement dans la lutte

contre le feu mais aussi celle contre les hydrocarbures ou lors d'accidents.

Notons que le Grand Conseil bernois devra s'occuper d'un projet de loi obligeant les communes à créer un état-major de conduite en cas de catastrophe. Les délégués ont ensuite approuvé les comptes présentés par M. Gérard Giauque, de Prêles, finances qui s'avèrent être saines, ce qui permet de maintenir le montant des cotisations. Puis M. Jean-Pierre Zampieron, de Reconvièler, lança un vibrant appel à chacun pour étoffer le journal «Le Tuyau» dont il est le responsable.

MUTATIONS AU COMITÉ

A la suite de quelques mutations au sein du comité, ce dernier se compose de la manière suivante: président, Otto Sollberger, Nods; vice-président, Pierre Giauque, Prêles; secrétaire-caissier, Bertrand Wiesmann, Orvin; membres, MM. Erwin Mathys, Jacques Vauclair et Jean-Pierre Zampieron pour le district de Moutier et M. André Chopard pour le district de Courtelary.

Après avoir remercié pour la confiance témoignée, le nouveau président, M. Otto Solleberger, donna d'utiles renseignements sur son appartenance, en qua-

lité de représentant du Jura bernois, au comité cantonal. Enfin, M. Favre, représentant de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (AIB), releva les cordiaux rapports existants entre la fédération et les organes du canton. Il donna connaissance de certains chiffres qui sont très révélateurs puisque l'on apprit, par exemple, que les dégâts causés par le feu se montaient à près de 85.000.000 de francs pour l'année dernière, montant qui nettement supérieur à la moyenne. (Comm.)

COURT

Fête du 16 Mars

Le président de tribunal orateur

C'est derrière le collège de Court que s'est déroulée la fête du 16 Mars à Court, rehaussée par les productions de la Fanfare municipale de Court. L'orateur, le président du Tribunal I Ronald Lerch, de Moutier, ancien président du Conseil de ville de Moutier, a fait un discours fort applaudi dans lequel il a rappelé le vote historique du 16 mars 1975 qui a sauvé le Jura bernois de la séparation.

Il a rappelé le rôle des partis, de Force démocratique qui ne doit pas craindre de tempérer les ardeurs et les appétits gloutons de ceux qui pourraient mettre en péril la traditionnelle bonne entente de ce mouvement. Il a aussi parlé du chômage qui, dans le canton du Jura, est le plus élevé de tout le pays, des impôts qui sont plus élevés également dans le Jura. (kr)

A la Salle de spectacles de Renan

Une soirée théâtrale qui fait un triomphe



Samedi soir, à la salle de spectacles de Renan, les amateurs de théâtre de la région en ont eu pour leur argent. Une nouvelle fois, les acteurs de Renan, sous la direction de Mme Hélène Haemmerli, présentaient une pièce. Après avoir joué deux fois de suite des pièces écrites par l'écrivain du village, Mme Haemmerli, cette fois ils se sont attaqués à «La sou-

pière», de Robert Lamoureux. Une œuvre qui a remporté un succès éclatant et qui a beaucoup fait rire les spectateurs. Près de 250 personnes s'étaient déplacées pour assister au spectacle.

Par deux fois déjà, sous l'égide de la Société de développement de Renan, les habitants de la région ont eu le privilège de voir leurs voisins, leurs amis, leurs

parents jouer du théâtre. Mme Hélène Haemmerli, écrivain bien connu dans la région pour son roman «L'alpage abandonné», était l'auteur de ces pièces. Le succès chaque fois avait été éclatant.

En novembre dernier, les répétitions pour une nouvelle soirée théâtrale ont débuté à Renan, cette fois avec une œuvre de Robert Lamoureux, «La sou-

pière», de Robert Lamoureux. Une œuvre qui a remporté un succès éclatant et qui a beaucoup fait rire les spectateurs. Près de 250 personnes s'étaient déplacées pour assister au spectacle.

Vendredi soir, une répétition générale a réuni un bon public. Mais samedi, les organisateurs ont été obligés de rajouter des chaises pour pouvoir accueillir tout le monde. Tout de suite, le courant a passé entre les acteurs et le public. Et les rires et les applaudissements ont été fort nourris.

Après le spectacle, qui dure près de deux heures, la fête a continué jusqu'au petit matin avec l'orchestre «Los Renaldos». Une soirée théâtrale de plus qui restera dans la mémoire des habitants de Renan. C. D.

Fédération des communes du Jura bernois

Economie régionale: inquiétude du député Noirjean

Au nom du groupe udc, le député M. Aurèle Noirjean, de Tramelan, a déposé la motion urgente suivante concernant l'économie de la région, sur le bureau du Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois:

«Chacun a en tête le drame des fabriques d'horlogerie, celui de la machine-outils dans le Jura bernois. On peut s'imaginer l'angoisse qui saisit les dizaines, voire les centaines de personnes concernées, la crainte des municipalités de voir leurs populations frappées, diminuées avec toutes les conséquences au niveau finances, charges, écoles, etc.

»C'est pourquoi nous demandons: »a) la mise sur pied d'une large infor-

mation sur le thème - quel avenir industriel pour le Jura bernois (table ronde publique, séance d'information ou conférence élargie des maires);

»b) La création d'une commission de concertation permanente dans laquelle doivent être représentés les milieux politiques, industriels, syndicaux, bancaires, universitaires, économiques;

»c) L'étude de la formation d'une SA d'investissement garantie par les communes qui mettrait rapidement et sans bureaucratie étouffante les moyens financiers à disposition pour le développement, la création des petites et moyennes entreprises». (Comm.)

natural
S'OCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

Vous ne rêvez pas...
KENYA
2 pour 1
Fr. 1 670.-
(2 semaines au prix d'une)

Pour tous les départs du 29 avril
au 24 juin 1984

Voyages NATURAL SA
51, av. Léopold-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039-23'94'24

at+
airtour suisse

13

Conservatoire de
La Chaux-de-Fonds -
Le Locle

Samedi 24 mars 1984
à 19 h. 30

Mozart - Elgar - Dvorak

Orchestre du Conservatoire
Direction: John Mortimer

Location au Conservatoire, ☎ 039/23 43 13

DEFILE de MODE

Boutique COQUELINE
et **PUMP'S BOUTIQUE**

vous présenteront leur collection
PRINTEMPS - ÉTÉ

le 21 mars, 20 h. et 22 mars, 15 et 20 h.
au SOLARIUM HÔTEL-CLUB

CAFÉ-RESTAURANT-BAR
EL BRASERO

Famille J. Robert
Paix 69 - ☎ 039/23 50 30
Tous les jours

notre menu sur assiette
et nos spécialités

Fermé le lundi

ROTISSERIE ☎ 039/28 48 47

CAFIGNON

CUISINE et SERVICE
SOIGNÉS

Pour toutes les bourses

Appareils électroménagers

Fust

On achète les
aspirateurs
de toutes les marques de
qualité chez **Fust** au
prix **Fust** le plus bas

Prix **Fust**
348.-

p.ex. Miele S 224
D'autres modèles de AEG, Electrolux,
Hoover, Miele, Nilfisk, Rotel, Rowenta,
Siemens, Volta etc. en stock.

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032 22 85 25
marin-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Cuisines et salles de bains agencées

Grèce
n'en rêvez plus
ALLEZ-Y!

CORFOU avec hôtel **SILVANO**
2 semaines dès Fr. **1473.-**

CRETE
2 semaines dès Fr. **1465.-**

SKIATHOS
2 semaines dès Fr. **1475.-**

Pour être sûr de tout savoir avant de partir,
demandez nos brochures **GRÈCE '84** et **ORION-CROISIÈRES**.
Vaste choix de voyages, circuits, séjours, croisières.
Vacances sportives, location appartements et villas, vacances
avec votre voiture (Ferry-Boat **KARAGEORGIS** Lines).
Difficile d'avoir meilleur choix
à meilleur prix
Consultez votre agent de voyage ou

ORION-TOURS
23, rue Ferdinand-Hodler - 1207 Genève Tél. 022/35 06 55

le vrai spécialiste
de la Grèce.

AUVENTS

pour toutes grandeurs
et marques de carava-
nes, à prix d'hiver,
qualité, solidité garan-
tie, dès Fr. 690.-
Ouvert mardi à ven-
dredi de 15 à 18.30,
samedi de 9 à 12 h.
Caravanes TRIPET
La Chaux-de-Fonds
F.-Courvoisier 95 b
☎ 039/28 26 55-56

MACULATURE
au bureau de L'Impartial

LE MOT MYSTÈRE

Thème: **Marine et navigation - un mot de 7 lettres**

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans
la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera
que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut
en bas. **Solution: page 26**

Q	I	A	T	E	M	A	R	L	A	V	A	N
U	E	L	O	M	I	N	E	R	C	N	A	I
A	K	F	E	N	I	R	A	M	P	G	S	L
I	O	T	S	E	R	B	A	P	E	A	R	I
P	O	E	O	E	N	R	O	N	J	H	A	F
A	C	U	U	I	E	R	U	J	O	E	Z	R
L	E	G	T	E	T	H	O	N	U	E	T	E
E	A	O	E	N	C	U	E	G	T	G	O	T
S	N	V	O	O	E	E	R	T	C	A	I	O
S	I	P	F	R	P	E	O	C	A	L	F	I
A	R	U	V	A	V	L	H	E	B	A	A	T
P	O	A	C	O	F	Z	E	N	I	H	R	I
R	H	C	O	L	A	M	E	G	E	L	I	N

(pécé)

A	Ancre	Havre	Naval	Rame
B	Bac	Hune	Nef	Raz
C	Cape	Jas	Nez	Rhin
E	Etai	Joue	Nil	Rhône
F	Filin	Lame	O Océan	Rouf
F	Flotte	Lège	Orin	S Soute
F	Foc	Loch	P Pale	T Tin
F	Foch	Marée	Passe	Toit
F	Fret	Marin	Pont	V Vergue
H	Halage	Mine	Port	Vogue
		Môle	Q Quai	
		N Nage	R Rafiot	

prêt comptant
Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.

Passez chez nous, téléphonez-nous ou
renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.

Exemples y compris assurance solde
de dette; comparez:

Fr. 4 000.-, 24 mois, Fr. 192.50/mois
Fr. 8 000.-, 30 mois, Fr. 318.55/mois
Fr. 12 000.-, 36 mois, Fr. 404.30/mois
Fr. 20 000.-, 48 mois, Fr. 526.65/mois
Fr. 30 000.-, 48 mois, Fr. 790.-/mois

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La Banque proche de chez vous

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.)
Je désirerais un
prêt comptant de Fr. _____

Prénom, nom _____
Date de naissance _____
Rue, no _____
NPA, localité _____
Téléphone _____

Adresse: Banque Populaire Suisse
case postale 26, 3000 Berne 16.

A louer à Saint-Imier, pour le 1er avril 1984

appartement
pignon de 3 pièces

entièrement rénové, cuisine aménagée, salle
de bain/WC, chauffage central/eau chaude,
galetas, buanderie (machine à laver), prise TV.
Location mensuelle: Fr. 430.- + Fr. 90.- charges.
☎ 039/41 29 88. 05-626839

Adaptez votre vitesse!

SKS

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Le ministre seychellois des relations extérieures à Delémont Un acte de solidarité dans un esprit fraternel

Le ministre du plan et des relations extérieures des Seychelles, M. Maxime Ferrari, était de passage hier, dans le Jura. Après s'être entretenu avec le ministre François Lachat, M. Maxime Ferrari s'est rendu à Berne pour rencontrer la Division fédérale du développement et de l'aide humanitaire (DDA) et discuter du programme de coopération passé entre les Seychelles, la Confédération et le canton du Jura. Pour la première fois, la Confédération participera à un programme d'aide d'une durée de deux ans et demi, supporté à raison de 60% par la Berne fédérale et à 40% par l'Etat jurassien. L'accord de coopération, qui prévoit une dépense globale de 875'000 francs, a été ratifié en octobre 1983 par le parlement jurassien. Dans quinze jours, le Conseil fédéral devrait apposer sa signature au bas de l'accord.

Le ministre seychellois rend aujourd'hui une visite de courtoisie au gouvernement tessinois, après que la banque suisse-italienne ait octroyé un prêt très important aux Seychelles pour financer l'achat de matériel de transport. Cette visite pourrait déboucher sur une aide tessinoise; le gouvernement seychellois et jurassien souhaitent que d'autres cantons suisses s'engagent à soutenir un pays qui amorce son démarrage économique.

Au cours d'une brève conférence de presse, le ministre Maxime Ferrari s'est dit globalement satisfait de la coopération avec le canton du Jura, lancée en 1980, et sensible à l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Le programme de coopération antérieur portait sur une dépense annuelle de 70 à 80'000 francs. Le nouveau programme est plus ambi-

teux. Ces coopérants jurassiens, responsables de la conduite du programme, participeront à la constitution de bibliothèques seychelloises publiques et enseigneront à l'école polytechnique des Seychelles.

Ainsi que l'a rappelé M. Ferrari, les Seychelles ont «des atomes crochus» avec le Jura. Des missionnaires se sont rendus dans le pays, composé d'une centaine d'îles, depuis 1920. Le territoire émergé des Seychelles couvre 440km², alors que les terres immergées couvrent 2 millions de km². La population est catholique à 92%, même pourcentage que dans le Jura.

Si les Seychelles ont été placées sous domination britannique de 1814 à 1976 (année de l'indépendance), la langue française est fortement implantée. Depuis 1976, les Seychelles, appuyées par la communauté internationale, ont entamé un développement économique inexistant avant l'indépendance. En neuf ans, le produit national brut du pays s'est multiplié par six. Le pays est peu endetté, les Britanniques n'ayant pas investi dans le pays. L'économie repose essentiellement sur le tourisme (40%). «Une industrie dangereuse, délicate» selon M. Ferrari. Le gouvernement seychellois entend mettre l'accent sur l'autosuffisance alimentaire et le développement de la pêche industrielle, qui en est à ses premiers balbutiements (un accord de coopération vient d'être passé avec la CEE). L'effort de développement du pays repose à 80% sur l'aide de la communauté internationale. Situé sur la route du pétrole et entouré par les deux super-puissances stationnées dans l'Océan indien, l'état des Seychelles entend affirmer son non-alignement. «L'aide de votre petit Etat, avec d'autres, nous permet de soutenir notre

politique de non-alignement» a déclaré M. Ferrari.

«Je tiens aussi à corriger une vieille image, selon laquelle les Seychelles sont un Etat de plages et de soleil. Pour assurer notre développement, la dignité du peuple, il est indispensable que nous développiions une industrie de production.»

L'ambition économique du pays? Faire de Victoria le port de pêche le plus important de l'Océan indien.

L'aide qui sera octroyée par la Suisse et le canton du Jura n'a évidemment par de commune mesure avec l'aide provenant du Commonwealth et de la France. Toutefois, les coopérants jurassiens sont bien intégrés dans le pays selon M. Ferrari.

«Ils sont très peu payés par rapport à d'autres coopérants étrangers et travaillent avant tout dans un esprit de fraternité et de solidarité. Le programme est conçu de la sorte que les Jurassiens, dont l'un d'eux travaille au ministère du plan, aient juste de quoi vivre. Nous insistons beaucoup pour qu'ils connaissent bien le pays avant de s'y rendre. Car lorsque l'on a compris la multitude de problèmes qui se posent à un pays, une politique de développement est sur le bon chemin. Nous souhaitons aussi que d'autres cantons suisses s'associent à la démarche jurassienne (vœux partagés par le gouvernement jurassien)» a précisé le ministre seychellois.

Sur le plan politique, on retiendra que comme dans le reste de l'Afrique, le système parlementaire de l'Europe n'a pas pris pied aux Seychelles. Les six ministres du gouvernement, dont le président est élu au suffrage universel, sont issus d'un parti unique et chaque île a son propre parlement.

PVE

Incendie d'un dépôt à Delémont

Les pompiers de la ville de Delémont sont intervenus, hier matin vers 3 h., pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans le quartier de la Balastière. Ce sont des passants qui ont donné l'alarme.

Le hangar, en partie ouvert, abritait un dépôt de bois et de charbon appartenant à l'entreprise le Ticle SA. Des flammes de huit mètres ont percé la toiture, attisées par un combustible de choix: 60 à 70 stères de bois. Un

camion est resté dans les flammes. Par chance, deux camions citernes avec remorques parqués à proximité du hangar ont pu être sauvés à temps. Selon le propriétaire de l'entreprise, les dégâts s'élevaient à plus de 100.000 francs.

Le bois a été totalement détruit de même que des machines. Les origines du sinistre ne sont pas encore connues. Toutefois, une défaillance électrique est exclue. Un acte criminel n'est pas écarté. (pve)

Cours intensif pour sans-emploi Onze chômeurs obtiennent un diplôme d'aide-hospitalier

Onze chômeurs jurassiens ont obtenu le 12 mars, à l'école d'aide-infirmières de Porrentruy, un «certificat de passage» en vue de l'obtention du diplôme d'aide-hospitalier. Ce cours spécial pour chômeurs a débuté le 17 octobre 1983. Il comportait deux jours de cours théoriques par semaine à l'École d'infirmières de Porrentruy. La classe était dirigée par M. Brisset, chargé de cours, et l'enseignement dispensé par vingt collaborateurs de l'école.

Les onze participants aux cours ont suivi 200 heures de formation théorique et terminé le programme complet prévu par le plan d'étude. Ce cours intensif a été complété, à raison de trois jours par semaine, par l'apprentissage «sur le vif», dans les différents services de soins aux patients.

Lors de la remise des certificats, M. Zuercher, directeur de l'école, s'est plu à féliciter les candidats, qui ont brillamment réussi l'examen. Les notes attribuées, au-dessus de la moyenne, reflè-

tent une excellente motivation des participants, lesquels ont apporté, en plus de leur compétence, une expérience vécue, propice à leur futur métier.

REMISE DES DIPLOMES

Le 19 juin prochain, les participants au cours intensif recevront leur diplôme en même temps que la «volée» ordinaire qui termine son cycle d'étude. D'ici-là, les participants effectueront encore un dernier stage «en emploi».

La preuve est ainsi faite, indique le Service de presse du canton du Jura, qu'avec un peu de bonne volonté et un coup de pouce de l'assurance-chômage associés aux possibilités qu'offrent les institutions, on peut opérer une reconversion professionnelle valable.

(pve-rpju)

Suite des informations
jurassiennes

► 27

Pour bricoleurs:



MIOCAR
Peau de chamois pour l'auto.
Peau véritable, tannée au dégras, très absorbante, n'est pas pelucheuse.
47 x 72 cm.
9.- au lieu de 11.-

MIOGARDEN
Sécateur à fleurs.
A lame en acier téflonisé. Poignée en plastique de forme ergonomique.
8.50 au lieu de 10.-

MIOCAR
Shampooing-cire pour voitures.
Décape, cire et protège tout à la fois. Tenir compte de la classe de toxicité 5S sur l'emballage.
500 ml
3.- au lieu de 3.80

MIOGARDEN
Bêche de jardin.
Forgée d'une pièce avec manche en frêne.
20.- au lieu de 25.-

MIOGARDEN
Sécateur à branchage en aluminium.
Lame en acier, cran d'arrêt de sécurité réglable.
10.- au lieu de 13.-

Do it yourself 25 ans
Pour réussir avec plaisir.

Oui, MIGROS l'a.

Les bricoleurs le savent bien: Migros Do it yourself est pionnier sur ce marché depuis 25 ans, grâce à son service, sa qualité, son choix. En plus, il se trouve tout à proximité, soit dans plus de 60 magasins répartis dans toute la Suisse.

av. Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds et au MM Le Cloue



PIONEER
AUTO STEREO

Les derniers autoradios et haut-parleurs 1984 sont exposés au magasin et en devanture. Prix attractifs !

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
biogger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
Tel. 23 12 12

Publicité intensive, publicité par annonces



Propriétaires, gérances et particuliers

ATELIER DE SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHARLES OCHSNER 28 16 67
Ronde 27a et 27b

MAÇONNERIE-TRANSFORMATIONS
LAMBERT-GUYOT 28 67 91
Cure 7

GJR
Rue Arthur-Munger 12
PLÂTRERIE-PEINTURE
PLAFONDS SUSPENDUS
SPÉCIALITÉS: CRÉPIS RUSTIQUES
28 38 39

CG
INSTALLATIONS SANITAIRES
Grenier 31
Corthesy + Girard
sanitaire - ferblanterie
23 18 23

CHARPENTE - MENUISERIE - SCIERIE
USINE DE LA CHARRIÈRE 28 49 51
Charrière 59

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE
Edouard SCHNEIDER & Cie
Temple-Allemand 111
23 33 44

WENGER
TOITURES - ÉTANCHÉITÉS
ISOLATIONS
Maîtrise fédérale Granges 10
28 24 66

noël forney
Chauffages centraux
Paix 111
23 05 05

Pour vos décorations florales en tous genres
Laurence Perret
succ. de Jeanneret-Flours
Numa-Droz 90
23 18 03

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS - PARQUETS
ducommun sa
Serre 32
23 11 04

Un coup de téléphone suffit

Fiduciaire Pierre Vuillemin

Comptabilités, impôts, révisions.
Tous mandats fiduciaires.

Dès le 21 mars 1984
les bureaux sont transférés à
la rue du Doubs 116, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 85 85-86 7158

Remise de commerce

Maroquinerie des Arcades
Mme Yvette ETIENNE

Av. Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

informe son aimable et fidèle clientèle, qu'elle remet son commerce, dès le 21 mars 1984, à

Mme L. HÄMMERLI

Elle remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont eu recours à ses services et les invite à reporter leur confiance sur son successeur.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai le plaisir d'informer la clientèle et le public en général que je reprends le commerce de Mme Yvette ETIENNE sous la nouvelle raison sociale

Le Fleuron
Maroquinerie des Arcades

Par des articles exclusifs et de première qualité, un accueil souriant et sympathique, je m'efforcerai de mériter la confiance sollicitée.

Une petite attention sera remise pour l'ouverture.

Marché d'occasions FUST

Plus on le connaît, plus on l'apprécie !
De nouveau, à partir de lundi 5 mars 1984 au samedi 31 mars 1984, nous vous offrons dans le hall d'entrée du JUMBO, à La Chaux-de-Fonds, des

- lave-linge automatiques
- lave-vaisselle
- réfrigérateurs
- congélateurs (bahuts)
- congélateurs (armoires)

ainsi que divers petits appareils.

Il s'agit en partie d'appareils d'exposition tout à fait neufs, mais qui ont quelques petits défauts (peinture, transport).

A des prix FUST formidables et les plus bas !
Choisissez ! Payez ! Emportez !

(N'oubliez pas de fixer votre porte-bagages sur la voiture !)

Si vous désirez une livraison et un montage à domicile, nous vous facturerons un léger supplément.

Ing. dipl. FUST

JUMBO-Marché
☎ 039/26 68 65, 2304 La Chaux-de-Fonds. 05-2569

Solution du mot mystère:
Péniche

Le break le plus pratique du monde

Citroën GSA spécial stationwagon

1982, rouge, 32 000 km. Garantie totale, expertisée. Fr. 209.- par mois sans acompte. Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions. Reprise éventuelle.

M. Garau,
2503 Bienne
☎ (032) 51 63 60

A vendre

Renault R5 TS Sportive

expertisée, 75 000 km, avec gadgets.

☎ 039/44 15 77 7475



À LOUER POUR DATES À CONVENIR

CHAMBRES

meublées, part à la douche et aux WC, rues de la Serre, Tourelles et Promenade. 6550

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, rues Jardinière, Parc, Numa-Droz, Promenade et Doubs. 6551

APPARTEMENTS

simples, de 2 et 3 pièces, rues de la Ronde, Léopold-Robert, Industrie, Progrès et Jaquet-Droz. 6552

LOCAUX

à l'usage de bureaux ou ateliers, rues Temple-Allemand, Jardinière, Léopold-Robert et Progrès. 6553

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

AVIS MORTUAIRES

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame Suzanne Ryser-Naine;

Monsieur Frédy-Charles Ryser, ses enfants et petits-enfants, à Sao Paulo (Brésil);

Madame Nelly Naine;

Les familles Tissot, Zingg, Indermühler, Boivin, Ryser, Vuille, Breguet, alliées et ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Robert RYSER

enlevé à leur affection jeudi, dans sa 78e année, des suites d'un tragique accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 mars 1984.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. et Mme Bernard Ryser, avenue Léopold-Robert 60.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Foyer de l'écolier, ccp 23-4505, ou à une institution pour l'enfance.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 169546

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE GÉNÉRALE RESSORTS SA

font part du décès de

Monsieur
Robert RYSER

Administrateur de la société de 1962 à 1977

Ils garderont de lui un excellent souvenir. 7586

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1904

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Jämes PRÉTÔT

Ils garderont de ce grand ami un lumineux souvenir.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille. 7596 Le comité

IN MEMORIAM

André MÉROZ

1975 - 20 mars 1984

Lucien MÉROZ

1978 - 28 avril - 1984

Vous nous avez quittés, mais votre souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Il ne se passe pas un jour sans que vous ne soyez parmi nous.

Ton épouse, ta fille et petits-enfants
Ta maman et ta sœur. 7073

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

La famille de

MADAME MARGUERITE JUNGO-NUSSBAUM

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue. 6849

La famille de

MADAME AGATHE VUILLE-PERRET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

LA SAGNE, mars 1984. 7271

LES PONTS-DE-MARTEL

Une présence
Un message
Un fleur
Un don

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre cher époux, papa, beau-père, grand-papa et parent

MONSIEUR WILLY BURRI

Merci de votre amitié
Merci de nous avoir réconfortés. 7609

MADAME HÉLÈNE BURRI ET FAMILLE.

TRIBUNE LIBRE

La castration, sujet de dissertation

Les commentaires du 29 février du médecin cantonal relatifs aux réflexions du 7 février, dans une «Tribune libre», par la présidente de l'Association «Les Cèllets», au sujet de la castration, chimique, m'incitent à mon tour à donner mon opinion. (...)

Je me permets de relever d'abord la mauvaise interprétation du Dr Bize au sujet de la comparaison des expressions: pilules contraceptives et castration chimique. Manifestement cela ne concernait pas l'atteinte à la libido mais uniquement la terminologie médicale où dans un cas on utilise abusivement un terme chirurgical, anxiogène pour chaque homme puisqu'il est synonyme de mutilation grave et définitive, alors qu'il ne s'agit absolument pas de cela étant donné que seuls des produits chimiques sont en cause et que leurs effets sont réversibles autant pour les hommes que pour les femmes.

D'autre part, lorsqu'on rappelle aux petits enfants qu'ils ne doivent suivre sous aucune prétexte un inconnu dans la rue (...) c'est bien parce qu'on sait en général que les individus atteints de déviance sexuelle ont l'apparence de monsieur tout le monde. En outre, que d'autres déficients mentaux soient également atteints de troubles du comportement sexuel cela peut être considéré comme logique (...).

Que l'Androcure ne soit pas le seul produit capable de modifier le comportement sexuel et qu'il ne soit pas la panacée en matière de traitement curatif, on s'accorde à l'admettre. Mais j'estime que son efficacité quant à ses effets de suspension d'un comportement sexuel dangereux est moins à mettre en cause que la désinvolture avec laquelle on en surveille son administration, précisément au nom de cette éthique médicale qui

hésite à imposer au condamné «qui l'accepte mal» une telle modification de sa physiologie. Restons logiques. Un déviant sexuel n'acceptera jamais volontiers qu'on altère sa seule façon d'exprimer sa sexualité et davantage encore lorsqu'il sera passé aux actes et qu'il aura ainsi pris consciemment parti pour son anomalie puisqu'elle seule lui procure la satisfaction et l'apaisement désiré. Il apparaît que les médecins-psychiatres hésitent beaucoup moins à administrer des médicaments modifiant ou apaisant certaines pulsions mentales que des produits ayant un effet direct sur la physiologie ou le physique d'un malade!

On touche ici aux divergences de doctrines médicales concernant la psychiatrie et notamment au domaine très controversé de l'anti-psychiatrie. Cette théorie, introduite il y a environ une vingtaine d'années, qui semble faire de plus en plus d'adeptes en Suisse a pour effet de vider les hôpitaux à une cadence pour le moins inquiétante. L'OMS nous apprend qu'en vingt ans les maladies mentales se sont multipliées par quatre. Cependant, à Céry (VD) de 700 malades par journée moyenne il y a vingt ans on en est aujourd'hui à 380 dont 190 en psychogériatrie. A Perreux (NE) en vingt ans on est passé de 450 à 370 malades. A Marsens (FR) en deux ans on est passé de 450 à 385 patients. A Genève en six mois la moitié des malades qui étaient admis à Bel-Air sont sortis. Evidemment les nouveaux produits pharmaceutiques permettent de rendre à certains malades leur autonomie et un retour à une vie plus libre. Mais il faut à nouveau constater alors que l'éthiquemédicale ne semble pas trop souffrir d'imposer au malade une médication modifiant son comportement!

Alors! pour la sécurité de nos enfants qui risquent un jour d'être comptés

parmi les 10.000 petites victimes que font chaque année ces délinquants en Suisse - selon les estimations de la police criminelle de Zurich - il faudrait peut-être préconiser l'administration non pas d'Androcure mais d'halopéridol (camisole de force chimique)!

Quant à «toutes les autres façons d'assurer la sécurité publique», quelques remarques s'imposent... Quant le Dr Bize indique que «l'application d'une mesure pénale à but thérapeutique n'est pas incompatible avec l'exécution d'une mesure privative de liberté et qu'au terme de la peine la thérapie peut être poursuivie le temps qu'il faut», il n'apprend absolument rien au lecteur. C'est très exactement cette décision qui a été prise dans le jugement prononcé par le tribunal de La Chaux-de-Fonds et qui est à l'origine de l'affaire dont nous dissertons. Il fallait simplement souligner cette réforme, ce qui a été fait par les journalistes. Car c'était la première fois qu'une telle mesure était prise. Mais attendons les prochaines fois et des résultats probants pour estimer que la sécurité du public est ainsi dorénavant assurée!

On pourrait s'étonner de constater que le Dr Bize suggère l'internement, qui peut donc être une peine prononcée à vie, plutôt qu'un traitement à l'Androcure, ce qui serait pourtant nettement moins accablant pour le délinquant-malade. On s'explique facilement cette attitude lorsqu'on sait que le Code pénal (art. 43) ne prévoit pas qu'un délinquant anormal interné soit soumis à un traitement quelconque. Le corps médical n'a ainsi pas l'obligation de se charger de tels cas. Et si l'internement est une mesure très rarement prononcée, cela est dû au fait que pour y être soumis, un déviant sexuel doit quasiment être reconnu comme irrécupérable ou incurable, et au stade actuel des connaissances, il est impossible à la psychiatrie de le déterminer avec exactitude. De sorte qu'on attend que le délinquant fournisse ses preuves lui-même (avec toutes les victimes préalables que cela sous-entend).

Un autre constat s'impose. Il n'existe pratiquement plus d'établissements psychiatriques en Suisse qui permettent d'appliquer la mesure prévue par le Code pénal à l'art. 43, hôpital ou hospice (le Code de procédure fédérale art. 91 précise «maison d'aliénés») destinés à accueillir un délinquant anormal présentant un danger pour autrui et nécessitant un traitement médical ou des soins spéciaux.

C'est la triste raison pour laquelle les traitements ambulatoires (qui ne sont prévus que pour les délinquants ne présentant pas de danger pour autrui) sont quasiment devenus la règle. Cela d'autant plus que c'est l'expert psychiatre qui devra se prononcer sur l'opportunité de mesures de sûreté (art. 13 du Code pénal) alors qu'il n'est plus à même d'en assurer l'exécution!

Nos magistrats, en n'intervenant pas pour la conservation d'établissements psychiatriques fermés, engagent la justice dans l'impasse préparée par la psychiatrie moderne!

Le jugement du 19 janvier 1984 était un premier pas vers «le bons sens» et c'est en cela qu'il méritait d'être salué.

Fabienne Maître-Evard
La Molière 21
Le Locle

sité la discipline, l'ennui, la souffrance, la douleur.

Le monde ne sera libéré que du jour où l'argent ne servira plus à rien.

Une société qui fait de la nourriture un privilège et non un droit ne mérite pas de survivre.

Brûler l'argent est un acte d'amour, un service rendu à l'humanité toute entière.

Fidel Castro a dit: «Nous avons éliminé beaucoup de privilèges et d'inégalités, et nous voulons les éliminer tous, mais le vrai problème n'est pas la redistribution des revenus ou l'égalisation des salaires. Nous devons en finir avec le règne de l'argent, nous débarrasser définitivement de l'argent. Notre but n'est pas de gérer l'ancien système plus efficacement».

Lors que, de l'artiste qui passe ou des jaloux qui aboient, est à blâmer?

Robert-A. Heiniger
Doubs 5
La Chaux-de-Fonds

N.B.: Nous comprenons parfaitement l'avis de notre lecteur. En revanche, dans son émission, M. Gainsbourg a exprimé, en plus du billet brûlé, des opinions très éloignées de celles de notre contradicteur. W. B.

«Ces pollués dont on ne parle jamais...»

On parle beaucoup des forêts, que nous aimons et qui sont les poumons de notre globe, mais qui une fois polluées cessent leur activité. Pensons-y!

Il y a d'autres pollués dont on ne parle jamais, ce sont les piétons. Pour aller à leur travail, faire leurs achats, ils sont

continuellement côtoyés par des véhicules à moteur. A cela s'ajoute les arrêts vers les feux, bien nécessaires, j'en conviens, où le défilé passe directement sous leur nez. Ne faudrait-il pas chercher là certains ennuis physiques et psychiques?

Une chose regrettable est que les associations de propriétaires de véhicules à moteur, se refusent à ce qu'une petite part des impôts sur le carburant soit utilisée en faveur des piétons et de l'environnement, alors qu'actuellement bon nombre de chemins pédestres d'accès facile font cause commune avec la route. Les chemins de campagne et même les pâturages sont fréquemment visités par les motorisés.

Je voudrais demander à chaque conducteur de véhicule un petit examen de conscience, sans égoïsme, mais en faveur de cette minorité existante, les piétons.

Ruth-Hélène Brandt
Rue de France 29
Le Locle

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Jocelyn Cattin
Les Rosées
Les Bois

Anti-pollution: où va-t-on?

Que va-t-on encore trouver contre la pollution?

Certes, il faut faire quelque chose. Mais n'y a-t-il pas plus urgent que d'abaisser les limites de vitesses autorisées? Quand je dis plus urgent, je pense simplement aux usines. Il n'y a qu'à regarder la couleur de la fumée qui sort de ces grandes cheminées... (...) Il n'y a pas que les usines de déchets. Il y a aussi toutes les entreprises de produits chimiques (l'industrie chimique est le deuxième de nos produits d'exportation), les fonderies, etc...

A-t-on vraiment pris toutes les mesures d'hygiène et de propreté dans ces différents domaines? - Si c'est le cas, (mais j'en doute), pourquoi trouve-t-on de plus en plus de produits «jetables» (rasoir, emballage plastique, berlingots, etc.)?

De plus, dans un pays où l'on veut lutter à fond contre la pollution, pourquoi

développe-t-on l'énergie nucléaire alors que l'on sait pertinemment que l'élimination des déchets radioactifs est impossible?!

Bien sûr, on a besoin d'énergie. Mais on oublie un peu trop les énergies solaires et géothermiques (par exemple).

Abaisser la limite de vitesse n'est pas une solution!

La plupart des véhicules polluent plus à 100 km/h. qu'à 130 (augmentation de l'émission d'oxyde d'azote; selon les ingénieurs du Touring). Il faut plus de temps et d'essence pour parcourir une certaine distance à 100 km/h. que pour la même distance à 130 km/h. (temps de pollution plus long). Un réglage correct des carburateurs selon les normes d'usine serait plus bénéfique...

CANTON DU JURA

A «La Chanson des Franches-Montagnes» Une nouvelle directrice

C'est à l'Auberge de La Theurre que «La Chanson des Franches-Montagnes» a tenu ses assises annuelles sous la présidence de Mme Evelyn Berger. Elle a rendu hommage à la mémoire de son vice-président, M. Maurice Vallana, qui a été nommé membre d'honneur à titre posthume. Les membres ont approuvé le procès-verbal rédigé par Mlle Fancine Girardin, les comptes tenus par Mme Françoise Frésard ainsi que le rapport d'activité présenté par Mme Berger.

L'assemblée a enregistré la démission de son directeur, M. Benoît Berberat, nommé organiste à Porrentruy, et celle de la sous-directrice, Mme Denise Rollat qui ira s'établir en terre vaudoise. Tous deux ont été chaleureusement remerciés pour les éminents services rendus à la société. A l'unanimité, une nouvelle directrice a été désignée: Mme Marie-José Doebelin-Berberat (Pesieux), une enfant de Saignelégier qui a fait partie de la société; musicienne de talent, elle possède de sérieuses références.

La société a admis six nouveaux chanteurs et elle est toujours prête à accueillir de nouveaux membres appréciant le chant et le folklore.

Le nouveau comité se présente comme suit: Mmes et MM. Evelyn Berger, présidente; Mario Bertolo, vice-président; Francine Girardin, secrétaire; Françoise Frésard, caissière; Raymonde Froidevaux, responsable des costumes; Yvonne Froidevaux, Joseph Petignat, Maurice

Vallat, assesseurs; Marie-José Doebelin, directrice. Les comptes seront vérifiés par Yolande Nesi et Willy Gyger.

Denise Rollat, Willy Gyger, Claire et Marguerite Gigon ont reçu un gobelet pour avoir participé à toutes les répétitions et prestations du chœur. A noter que les deux dernières, bien qu'étant domiciliées à Vautenaivre, n'ont manqué aucune répétition et concert, depuis 15 ans! Un exemple d'assiduité certainement unique. Francine Girardin (15 ans de sociétariat), Rose-Marie Chèvre et Denise Rollat (10 ans) ont également reçu un gobelet. La présidente Mme Evelyn Berger, la sous-directrice Mme Denise Rollat, ainsi que Mme Yolande Nesi qui a dirigé certaines répétitions partielles, ont été fleuries et fêtées.

Un excellent repas pris dans une chaleureuse ambiance a terminé agréablement ces assises. (y)

En Ajoie Braconniers récidivistes appréhendés

Lors d'une tournée de service, le garde cantonal, M. Daniel Ramseier, a constaté un acte de braconnage. Aussitôt, une surveillance discrète fut organisée en collaboration avec son collègue de service, M. Germain Stadelmann et des gardes volontaires de la chasse.

Leur patience et perspicacité devaient bientôt porter leurs fruits, puisque deux braconniers récidivistes domiciliés en Ajoie ont pu être récemment appréhendés. Ces derniers venaient récupérer le fusil de chasse utilisé ainsi que le chevreuil abattu le jour précédent.

L'Office des eaux et de la protection de la nature s'élève énergiquement contre les agissements de ces personnes qui sévissent régulièrement dans nos régions, ceci d'autant plus qu'elles ont été l'objet de nombreuses condamnations antérieures pour les mêmes motifs. (rpju)

Promotions militaires

Le Gouvernement a promu au grade de lieutenant d'infanterie le cpl Philippe Seuret de Delémont, le cpl François Valley de Porrentruy et le cpl Pascal Giger de Courtételle. (rpju)

SOYHIÈRES

Fillette renversée par une voiture

Hier vers 18 h. 25, un accident de la circulation s'est produit à la sortie du village de Soyhières en direction de Laufen. Un automobiliste de la région lauffonnaise, qui circulait au volant de son véhicule, renversa une fillette qui s'était engagée sur un passage pour piétons. La fillette, blessée, a été conduite à l'Hôpital de Delémont au moyen de l'ambulance.

LA CHAUX-DE-FONDS

Exposition Michel Jenni, peintre Le lac (de Neuchâtel) toutes couleurs

Sortir, une certaine forme de peinture, des salles d'exposition consacrées, c'est possible. Le faire avec raffinement peut relever de la gageure. C'est pourtant ce que réussit la confiserie Frischknecht qui accueille en ce moment, jusqu'à une date indéterminée, les œuvres, huile et aquarelle, de Michel Jenni, peintre paysagiste.

La peinture de Michel Jenni se situe dans une sorte de foisonnement qui dit l'atmosphère d'un paysage, une volubilité imaginative qui s'accorde à la réalité, la pare de charme. Au contact de l'aquarelle, la technique s'affine, se clarifie, acquiert une bien jolie saveur. Le pinceau de Jenni se prête à la description, dit le ressac des vagues, les couleurs du printemps, celles de l'automne, le temps d'orage, l'aurore.

Le lac de Neuchâtel, on l'aborde la tête farcie de clichés. Pourtant le regard du peintre a ceci de particulier qu'il peut, à partir du sujet le plus connu, Cudrefin, Bevaix, Estavayer, Le Landéron, la Pointe du Grain, suggérer l'espace, dire l'atmosphère. Jenni reste fidèle à son monde familier, le paysage, tessinois, à l'occasion d'ailleurs encore, le lac de Neuchâtel reste le pivot central de son œuvre, il le décrit dans son intimité.

D. de C.

cela va se passer

Défilé de mode

Mercredi 21 mars, de 20 h. à 22 h., et jeudi 22 mars, de 15 h. à 17 h. et de 20 h. à 22 h., a lieu un défilé de mode, au Solarium de l'Hôtel Club. Il est organisé conjointement par la boutique Coqueline et Pump's boutique. (Imp)

Les anarchistes chaux-de-fonniers du siècle dernier

Dans le cadre des conférences de la Société d'histoire, M. J. Ramseyer prononcera un exposé intitulé: «De la propagande individuelle au syndicalisme révolutionnaire, les anarchistes de La Chaux-de-Fonds à la fin du XIXe siècle, mercredi 21 mars, à 20 h. 15, à la salle de l'audio-visuel de la Bibliothèque de la ville. En 1880, la Fédération jurassienne, qui symbolisait le mouvement antiautoritaire au temps de la première Internationale, n'existe plus. La doctrine libertaire est alors élaborée: on vise à la destruction des institutions par la propagande, par des actions illégales, en rejetant toute participation électorale. Si le centre de gravité du mouvement anarchiste se déplace du côté de la France ou de l'Italie, l'idée n'est pas morte dans les Montagnes et notamment à La Chaux-de-Fonds... (Imp)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz.
Rédacteurs RP: Philippe-O. Bailloz, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.
Stagiaire: Pascal Brandt.

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

12.00 Midi-public
12.00 Flash TJ. 12.05 Les Années d'Illusion. 12.30 Flash TJ. 12.35 Jeu. 13.00 Flash TJ. 13.05 Météo

Sur la Chaîne alémanique: Ski alpin: Coupe du monde. Slalom spécial dames. 12.30 1re manche en différé. 13.00-14.00 env. 2e manche - En Eurovision de Zwiesel

13.25 La Filière (2) Avec: Claude Brosset - Jacques Balutin

14.20 Télévision éducative Balade à travers la musique populaire (3). Documentaire

15.00 Vision 2: Dis-moi ce que tu lis... Valérie Bierens de Haan reçoit Jean-Marie Auberson

15.55 Vision 2: La Rose des Vents La Papouasie-Nouvelle-Guinée

17.10 Vision 2: Charles Desbaillet, vigneron/Genève

17.35 Flashjazz Pop music

17.50 Téléjournal

17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes Vagabul: La Fête foraine - Ouvre grands tes Yeux: Le Vieux Manège. Film d'animation

18.10 Robinson Crusoe Le Naufrage. Film

18.35 Journal romand

18.55 Dodu Dodo (56)

19.10 De A jusqu'à Z Jeu

19.30 Téléjournal

20.05 TJ sport

20.15 La chasse aux trésors Trésors cachés en Corée

21.30 Chronique des années brunes

MILITAIRES, ESPIONS et Cie Deuxième volet de la série historique de Jacques Senger et Frank Pichard consacrée aux événements survenus autour de nos frontières entre 1939 et 1945. Ce soir, la parole est aux militaires et à ceux qui d'un côté ou de l'autre devaient se passer d'uniformes: les espions

22.25 Téléjournal 22.40 Spécial session Reflets des travaux des Chambres fédérales

22.50 Chine: Un couple, un enfant Le problème démographique des millions d'habitants de la Chine. Un film de la Télévision suisse italienne

FRANCE 1

11.30 TF1 Vision plus 12.00 Le rendez-vous d'Annik 12.30 Atout cœur 13.00 Actualités

13.45 Portes ouvertes Innsbruck 84

14.00 Un Grand Amour de Balzac

14.55 Exils Portugal et Pologne

15.45 Santé sans nuages

17.00 Histoires naturelles Championnat de pêche à Quiberon

17.25 Le village dans les nuages

17.45 Holmes et Yoyo

18.10 Presse-citron

18.30 Hip Hop

18.45 Variétés: Jour J Avec: Philippe Chatel - Elisabeth de Turckheim - Zig Zag

19.15 Actualités régionales

19.40 Les petits drôles

20.00 Actualités

20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 Les mardis de l'information

L'Argentine: Le retour à la démocratie - Paris XIIIe ou Chinatown sur Seine - Taiwan: Le dépeçage des supertankers - Voulez-vous changer de look? - Le Gabon de Bongo

21.55 Guignol Ballet par la troupe du Théâtre Alwin Nikolais - Avec: Gérald Walter Otte - Jessie Wilson Sayre - Jung Auyang

22.05 Le Rat Film écrit et réalisé par Elisabeth Huppert - Avec: Elisabeth Huppert - Jean-Luc Bideau - Hélène Duc

Un conte fantastique ayant pour moralité: on est toujours le rat de quelqu'un.

23.15 Actualités

SUISSE ITALIENNE

9.55 Ski alpin Slalom spécial dames

14.00 TV scolaire Lecture au piano: Le retour du silence

17.30 TV scolaire

18.00 Les Aventures de la Souris sur Mars

18.05 Des histoires comme ça Le Rhinocéros et sa Drôle de Peau Les Schtroumpfs Amis de Peau

18.45 Téléjournal

18.50 Viavai

19.40 Ici Berne

19.55 Magazine régional

20.15 Téléjournal

20.40 Ribelli sul Pizzo del Sole Pièce de Giuseppe Biscossa

21.55 Orsa maggiore Le métier de contrôleur aérien

22.25 Téléjournal

22.35 Mardi sport

ANTENNE 2

12.00 Midi informations Météo

12.08 L'Académie des 9 Jeu

12.45 Antenne 2 midi

13.35 L'Institut (12) Série, avec: Ronny Coutteure

13.50 Aujourd'hui la vie Les enfants d'Ali

14.55 Hunter

15.45 La chasse aux trésors A Saint-Malo

16.50 Entre vous Eau, source de vie

17.45 Récré A2

18.30 C'est la vie Suivez le porc

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal

20.30 D'accord, pas d'accord

20.40 Le Feu follet

Film de Louis Malle (1963), d'après le roman de Pierre Drieu La Rochelle - Avec: Maurice Ronet - Jeanne Moreau - Bernard Noël

Les dernières quarante-huit heures d'un homme perdu. Comme le feu follet, il ne peut se fixer nulle part et il brille en se consumant dans la nuit de Paris. Ce voyage au bout de la nuit est pour lui l'occasion de dénoncer le mensonge complice de la plupart des existences autour de lui.

22.30 Lire, c'est vivre

23.20 Edition de la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

8.45 TV scolaire Comment vivent les juifs. 9.15 Acoustique (2)

9.45 La maison où l'on joue

10.15 Cours de formation

10.30 TV scolaire

12.30 Ski alpin Coupe du monde: Slalom dames, 1re manche, à Zwiesel - 13.00 2e manche, en direct

14.45 Da capo Eintracht Lamprecht - 15.10 Costa Cordalis: Sur la route de mes chansons - 16.10 Au royaume des animaux sauvages

16.45 La maison où l'on joue

17.15 TV scolaire Comment vivent les juifs

17.45 Gschichte-Chischte

17.55 Téléjournal

18.00 Karussell

18.35 Motel Erwiiterig

19.05 Actualités régionales

19.30 Téléjournal - Sports

20.00 Les Rues de San Francisco M. Drake vit dangereusement. Série

20.50 CH-Magazine

21.40 Téléjournal

21.50 Aujourd'hui à Berne

22.00 Ten O'Clock Rock

23.00 Téléjournal

FRANCE 3

17.00 Télévision régionale

19.10 Inf 3

19.15 Actualités régionales

19.55 Inspecteur Gadget Le Compte à rebours (2)

20.05 Jeux de 20 heures

20.35 Les Routes du Sud

Film de Joseph Losey (1978) - Avec: Yves Montand - Miou-Miou - Laurent Malet

En France et en Espagne, en 1975, pendant les derniers mois du général Franco. La crise psychologique et familiale d'un homme politiquement engagé, scénariste de son métier.

22.15 Soir 3

22.40 Parole de région

22.50 Avec le temps

23.00 Prélude à la nuit D. Gourdon et V. Perlemuter, pianos: Ma Mère l'Oye, Ravel

ALLEMAGNE 1

16.00 Téléjournal

16.10 Und dann hab' ich alte Frau mich nochmal verliebt De la série «Wendepunkt»

16.55 König Rollo Dessin animé

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Les animaux conquièrent l'Europe

21.00 Baden-Baden

21.45 Dallas Chat et Souris. Série

22.30 Le fait du jour

23.00 Le monde culturel L'homme et la montagne: Paul Cézanne

ALLEMAGNE 2

10.05 Ski alpin

16.00 Informations

16.05 Mosaïque

16.35 Ravioli 4. Doux-acide. Série

17.00 Informations régionales

17.15 L'illustré-Télé

17.50 Waldheimat Quand nous sommes allés chez le Dr Stegthomerl. Série

18.20 Bugs Bunny

19.00 Informations

19.30 Der Sheriff von Linsnbach Téléfilm

21.00 Portrait d'animaux

21.15 WISO

21.45 Journal du soir

22.05 Spielraum Live à Munich

Informations

NOTES BRÈVES

A cent à l'heure ?

Limiter la vitesse sur les routes ou les autoroutes, pour contribuer à ralentir la destruction des forêts ? Non, répondent les correspondants de «Table ouverte» dans leur majorité. Mais cette majorité est masculine, deux invités sur quatre et neuf téléphoneurs pour une téléphoneuse. Donc, la voiture continue d'être signe de virilité.

Les expertises sont citées, forcément de manière contradictoire. Des sondages sont effectués, qui donnent forcément des résultats contradictoires. Claude Torracinta remplit bien son rôle quand il rappelle qu'un sondage illustré/Téléjournal est probablement sérieux, qu'un autre ne fut adressé qu'aux membres d'un club d'automobilistes, avec des questions fort différentes. Le même animateur renonce à son vrai pouvoir quand il prétend que ses interlocuteurs ne peuvent être d'accord que sur le fait qu'ils ne sont pas d'accord sur les expertises. Il faudrait certes du temps pour tout au moins donner quelques paramètres sur ces fameuses expertises, ce qui pourrait alors expliquer certaines différences.

Deux lapsus sont à signaler, révélateurs. De Claude Torracinta: il demande que l'on parle de la limitation des forêts... Non des vitesses. Et de M. Gay, de l'ACS du Valais, qui voit dans le cinquante à l'heure à l'intérieur des localités la naissance d'un état policier, parle de crise policière quand il voulait dire pétrolière... amusant...

A disparu de son domicile

Intéressant, le dernier «Tell Quel» (16-17 mars) qui enquête comme petit film de fiction sur la disparition d'une jeune femme, il y a sept ans, restée mystérieuse et inexpiquée, grave et émouvant, même, par instants, quand on partage la perplexité, l'angoisse des proches. Bien. Mais il serait intéressant de savoir s'il s'agit seulement d'un cas ultra-particulier, combien par an ? Donc phénomène de société ou de personne ?

Kojac

Incredible, ce brave Kojac, plein d'humour sous son crâne chauve, dans un vieux feuilleton qui reste remarquablement efficace, comme l'était hier le cinéma américain de série B désormais réfugié à la télévision... (fyly)

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 La pince, par E. Gardaz. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps: nouveautés du disque. 14.05 Profil. 15.05 Le diable au cœur. 16.05 Les démenageurs de piano. 18.05 Journal. 18.15 Act. régionales. 18.25 Sport. 19.05 Dossiers et revue de presse suisse além. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune, par P. Grandjean. 22.30 Journal. 22.40 Petit théâtre de nuit: Le chat buté, de Christian Palustran. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.30 Actualité. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va... 16.30 Portes ouvertes. 16.50 La classe, jeu. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Des sciences et des hommes. 19.20 Per i laboratori italiani. 19.50 Novitads. 20.02 Avant-scènes: Les nombres, d'André Chédid. 22.00 L'opéra au masculin. 22.30 Journal. 22.40 L'opérette, c'est la fête. 23.10 L'horloge de Flore, Français. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.15 Infos. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Magazine régional. 18.30 Actualités. 19.15 Disques de l'auditeur. 20.00 Pays et peuples. Musique populaire. 23.00 Ton-Spur. 24.00 Club de nuit. 12.30 Journal. 12.40 Mag. culturel. 13.30 Musique classique. 14.00 RSR. 2. 16.00 Feuilleton. 16.30 Musique classique. 17.50 Italien. 18.20 Novitads. 18.30 Actualité. Sport. 19.30 Mag. culturel. 20.15 Théâtre. 21.30 Jazz: Pierre Favre. 23.00 DRS 3.

12.05 E. Berchot, piano: «Marche funèbre», Chopin; «In Memoriam», Serrette; Sonate, Liszt. 13.32 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 D'une oreille l'autre. 18.00 L'imprévu. 19.00 Jazz. 20.00 Premières loges. 20.30 Orchestre national de France: Symphonie No 2, Rachmaninov; Daphnis et Chloé, Ravel. 21.30 Choeurs et Orchestre philharmonique de Liège: Dante-Symphonie, Liszt. 22.35-7.00 Les nuits de France- Musique: Jazz-Club, par C. Carrière et J. Delmas.

Programmes donnés sous réserve. 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Musiciens français contemporains. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 15.20 Rubriques internationales. 17.32 Musique: Musiciens français contemporains. 18.30 Feuilleton: La chanson des Nibelungen, de C. Mettra. 19.25 Jazz. 19.30 Science: Les états limites. 20.00 Dialogues, par R. Pillaudin. 21.15 Musique: Musiciens français... 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 7.30 Diagnostic économique. 8.10 Revue de presse. 8.30 Indicateur économique et financier. 8.35 Diagnostic. 8.40 Mémento des manifestations. 9.00 Météo. 9.05 Sautemouton, par J. Varnel: jeux et reportages. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain ? par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 La vie qui va... Actual. 9.30 Le temps d'apprendre. La radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 La musique et les jours, par Pierre Perrin, avec Claudine Perret. 12.00 Nouveautés et traditions, par Marie Nora: Ensembles chorals.

Seul l'essentiel des programmes est donné dans cette rubrique. 1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Actualités. 9.00 Palette. 12.00 Index. 2 6.00 Pages de Selma, Giustini, Graupner, J.-Ch. Bach et Boccherini. 7.00 Journal. 7.15 Pages de Tchaïkovski, Brahms, Dvorak, Bartok et Mendelssohn. 9.00 Aula. Causerie. 10.00 Doppelpunkt; Bumerang. 12.00 Sonates, Beethoven.

2.00-7.00 Les nuits de France-Musique (suite): Nuit du printemps. 7.10 Actualité du disque, par P. Kaminski. 8.00 Le journal de musique. 9.05 Le matin des musiciens: Fidelio: Ode funèbre maçonnique, Mozart; Cantate, Beethoven; Siegfried, extr., Wagner; Air de Florestan, Beethoven; Zaïde, extr., Mozart; Fidelio, acte 2, extr., Beethoven; Symphonie funèbre et triomphale, Berlioz; Rhapsodie, Brahms.

Inf. à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Electre (8): «Elektra» de H. Stal, avec F. Claudan, prof. 8.32 Les imaginations de l'argile (3): L'art du potier. 8.50 Echec au hasard, par J. Yanowski. 9.07 Les matinées de France-Culture: Sciences et techniques. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 Traditions carnavalesques.